



REPUBLIQUE DU BENIN

MINISTRE DE LA DECENTRALISATION ET
DE LA GOUVERNANCE LOCALE

DEPARTEMENT DE L'OUEME

COMMUNE D'ADJARRA



PLAN DE DEVELOPPEMENT COMMUNAL D'ADJARRA

3^{ème} GENERATION (2019-2023)



« Décembre 2018 »

APPUI TECHNIQUE: ONG USES BENIN

L -

Mairie Adjarra BP 01 ADJARRA Tél (00229) 20 27 40 42 commune_adjarra@yahoo.fr

Table des matières

ABREVIATIONS, SIGLES ET ACRONYMES	- 5 -
Liste des tableaux.....	- 6 -
Liste des cartes	- 8 -
Chapitre 1 : Démarche méthodologique et difficultés	- 11 -
1.1. Démarche méthodologique	- 11 -
1.1.1 : Phase de préparation	- 11 -
1.1.2 Phase du bilan diagnostique	- 11 -
1.1.2.1 la revue documentaire	- 11 -
1.1.2.2 Collecte de données sur le terrain	- 12 -
1.1.2.3 Les ateliers de diagnostic dans les 54 villages et quartiers de ville	- 12 -
1.1.2.4. Les ateliers de diagnostic au niveau des arrondissements	- 12 -
1.1.2.5 Synthèse de la problématique secteur par secteur.....	- 13 -
1.1.3 Phase de validation de l'état des lieux.	- 13 -
1.2 Difficultés rencontrées	- 14 -
Chapitre2 : Présentation de la Commune d'Adjarra	- 15 -
2.1 Situation géographique et organisation administrative	- 15 -
2.1.1. Situation géographique	- 15 -
2.1.2. Organisation administrative	- 16 -
2.2 Cadre physique.....	- 17 -
2.2.1 Relief.....	- 17 -
2.2.2 Sols.....	- 17 -
2.2.3 Climat, Hydrographie et ressources en eau.....	- 18 -
2.2.3.1 Climat.....	- 18 -
2.2.3.2 Hydrographie et ressources en eau	- 18 -
2.2.3 Végétation et faune	- 18 -
2.3 Cadre humain	- 18 -
2.3.1 Historique et peuplement	- 18 -
2.3.2. Organisation sociale traditionnelle et moderne.....	- 19 -
2.3.3. Dynamiques socio-démographiques	- 19 -
Chapitre3 : Evaluation du PDC II et diagnostic Stratégique	- 20 -
3.1. Evaluation du PDC 2 ^{ème} génération	- 20 -
3.2 Diagnostic Stratégique	- 24 -
3.2.1 Secteur de l'économie locale	- 24 -
3.2.1.1 Agriculture	- 24 -
3.2.1.2 Elevage.....	- 25 -
3.2.1.3 Pêche et pisciculture	- 26 -
3.2.1.4 Le commerce.....	- 26 -

3.2.1.5 Artisanat, hôtellerie, tourisme et PME/PMI	- 27 -
<input type="checkbox"/> Artisanat.....	- 27 -
<input type="checkbox"/> Tourisme, hôtellerie et PME/PMI	- 28 -
<input type="checkbox"/> Hôtellerie	- 30 -
<input type="checkbox"/> Tourisme.....	- 30 -
<input type="checkbox"/> Industrie	- 31 -
3.2.2 Accès aux services Socio Communautaires.....	- 31 -
3.2.2.1. L'éducation	- 31 -
<input type="checkbox"/> Pré scolaire et enseignement primaire	- 31 -
<input type="checkbox"/> Enseignement secondaire général.....	- 31 -
<input type="checkbox"/> Enseignement technique et professionnel.....	- 31 -
<input type="checkbox"/> Enseignement supérieur et recherche scientifique.....	- 31 -
3.2.2.2 Alphabétisation	- 31 -
3.2.2.3. Santé.....	- 34 -
<input type="checkbox"/> Hygiène.....	- 39 -
<input type="checkbox"/> Assainissement de base	- 39 -
3.2.2.5. Routes et transport	- 40 -
3.2.2.6. Loisirs et sport.....	- 41 -
<input type="checkbox"/> Loisirs	- 41 -
<input type="checkbox"/> Sport.....	- 41 -
3.2.2.7. Protection sociale	- 41 -
3.2.2.8. Nutrition.....	- 42 -
3.2.2.9. Energie et approvisionnement en eau potable	- 42 -
Energie	- 42 -
Approvisionnement en eau potable.....	- 43 -
3.2.2.10. Télécommunication.....	- 45 -
3.2.3 Environnement et aménagement du territoire.....	- 45 -
3.2.3.1. Environnement.....	- 45 -
3.2.3.2. Aménagement / Remembrement / Lotissement.....	- 46 -
3.2.4 Gouvernance locale.....	- 49 -
3.2.4.2 Prise en compte du genre dans la Commune	- 49 -
<input type="checkbox"/> Genre dans les différents secteurs productifs	- 50 -
<input type="checkbox"/> Participation des femmes au développement local.....	- 50 -
3.2.4.3. Fonctionnement de l'Administration Communale et des Services Déconcentrés de l'Etat.....	- 50 -
<input type="checkbox"/> Organes institutionnels et leur fonctionnement	- 50 -
<input type="checkbox"/> Services communaux et leur fonctionnement.....	- 51 -
<input type="checkbox"/> Services déconcentrés de l'Etat.....	- 52 -
3.2.4.4. Participation citoyenne.....	- 53 -

3.2.4.5. Finances locales	- 53 -
3.6. Problématique de développement de la Commune	- 55 -
Tableau 13 : Problématique de développement de la Commune	- 55 -
4.1. Vision de développement de la Commune.....	84
4.2. Déterminants du développement de la Commune d'Adjarra	84
4.3. Orientations stratégiques de développement de la Commune	86
Chapitre 5 : Plan d'action quinquennal	112
5.1. Plan d'action quinquennal	112
5.2. Programmation financière	114
6.1. Enjeux et défis de mise en œuvre du PDC	- 141 -
6.2. Cadre légal de la mise en œuvre du PDC.....	- 141 -
6.3. Le financement du Plan.....	- 142 -
6.4. Cadre institutionnel de mise en œuvre et Suivi-Evaluation	- 142 -
CONCLUSION	- 150 -

ABREVIATIONS, SIGLES ET ACRONYMES

AEV : Adduction d'Eau Villageoise

AGeFIB : Agence pour le Financement des Initiatives de Base

BCS : Brigade Civile de Sécurité

BEPC : Brevet d'Etude du Premier Cycle

CCS : Centre Communal de Santé

CEC : Caisse d'Epargne et de Crédit

CEDES : Centre d'Exploitation des Déchets Solides

CENAP : Centre National d'Agro-Pédologie

CLAC : Centre de Lecture et d'Animation Culturelle

CLCAM : Caisse Locale de Crédit Agricole Mutuel

CONOGeDA : Collectif National des ONG de Gestion des Déchets solides et Assainissement

CPS : Centre de Promotion Sociale

CREP : Caisse Régionale d'Epargne et de Prêt

CSA : Centre de Santé d'Arrondissement

DUE : Délégation de l'Union Européenne

ECC : Eglise du Christianisme Céleste

EPP : Ecole Primaire Publique

FEM : Fonds Mondial de l'Environnement

FLASH : Faculté des Lettres, Arts et Sciences Humaines

FNM : Fonds National de la Micro finance

FPM : Forage équipé de pompe à motricité humaine

IEC : Information Education Communication

MDGL: Ministère de la Décentralisation et de la Gouvernance Locale

PME / PMI : Petites et Moyennes Entreprises / Petites et Moyennes Industries

SADAC : Service des Affaires Domaniales et de l'Aménagement Communal

SAE : Service des Affaires Economiques

SAF : Service des Affaires Financières

SAG : Service des Affaires Générales

SDF : Système Financier Décentralisé

SECAS : Service de l'Etat Civil et des Affaires Sociales

SPCAD : Service de la Planification, de la Coopération, des Archives et de la Documentation

ST : Service Technique

STR : Service de la Transmission Radio

Liste des tableaux

Tableau N°1	Organisation administrative d'Adjarra.....	-16-
Tableau N°2	Niveau d'exécution des programmes du PDC2.....	-20-
Tableau N°3	Evolution de la pluviométrie moyenne annuelle dans la Commune d'Adjarra	-24-
Tableau N°4	Point des productions pour les principales spéculations de 2013 à 2017	-24-
Tableau N°5	Infrastructures sanitaires dans la Commune d'Adjarra.....	-33-
Tableau N°6	Besoins en différentes catégories de personnel de santé pour les cinq prochaines années.....	-35-
Tableau N°7	Activités du CPS de 1 ^{er} Janvier au 31 Août 2018.....	-42-
Tableau N°8	Statistique FPM et AEV.....	-42-
Tableau N°9	Dynamique d'occupation du sol.....	-46-
Tableau N°10	Point du personnel.....	-50-
Tableau N°11	Evolution des dépenses de fonctionnements et d'investissements de la commune de 2013 à 2017.....	-52-
Tableau N°12	Evolution des recettes de fonctionnements, des investissements et des subventions de la Commune de 2008 à 2017.....	-52-
Tableau N°13	Problématique de développement de la commune d'Adjarra.....	-54-
Tableau N°14	Orientation Stratégique.....	-83-
Tableau N°15	Cohérence entre Orientation et Objectifs	-86-
Tableau N°16	Cohérence entre PAG avec Orientations et Objectifs du PDC.....	-87-
Tableau N°17	Cohérence entre les ODD et Objectifs du PDC.....	-89-
Tableau N°18	Les programmes et projets du PDC 3 ^{ème} génération de la Commune d'Adjarra.....	-108-
Tableau N°19	Suivi des activités	-142-
Tableau N°20	Grille de collecte des données pour le suivi des indicateurs	-143-
Tableau N°21	Tableau de suivi budgétaire.....	-143-
Tableau N°1 Annexe	Synthèse des prioritaires.....	-180-
Tableau N°2 Annexe	Récapitulatif des résultats de l'alphabétisation dans la Commune au cours de 2013 – 2018.....	-203-

Liste des cartes

Carte N°1	Situation géographique de la Commune d'Adjarra.....	-15-
Carte N°2	Carte administrative de la Commune d'Adjarra.....	-17-
Carte N°3	Equipements marchands.....	-27-
Carte N°4	Infrastructures scolaires dans la Commune d'Adjarra.....	-37-
Carte N°5	Point des AEV dans la Commune.....	-44-
Carte N°6	Evolution de l'occupation du sol dans le temps (1998 – 2014).....	-47-

PREFACE

Chères populations de la commune d'Adjarra, l'élaboration du Plan de Développement Communal de la troisième génération devant être la boussole des actions de développement de notre commune au cours des cinq (05) prochaines années, (2019- 2023) m'offre l'occasion de vous dire merci pour votre patience, pour votre compréhension et pour tout ce que vous faites au quotidien pour accompagner la Mairie dans l'accomplissement de la tâche dont vous l'avez investie.

Les années passent et nous poursuivons résolument notre marche d'ensemble vers un développement harmonieux et équilibré de toutes les localités de notre chère commune. Nous en sommes à la troisième expérience d'élaboration du Plan de Développement Communal (PDC) dont le premier remonte à l'année 2004. Depuis lors et surtout pour des raisons d'un accroissement rapide de la population, les paramètres humains, socioéconomiques et environnementaux ont beaucoup évolué avec pour conséquences l'apparition de nouveaux défis auxquels nous devons faire face. C'est une évidence d'affirmer que l'accroissement rapide de la population de notre commune devenue cité dortoir a pour corollaires : une forte pression anthropique et une surexploitation des ressources naturelles, une augmentation des divers besoins humains dans les mêmes proportions et une dégradation rapide de notre environnement ou de notre cadre de vie. Hélas, les ressources ou recettes de la commune ont connu, au cours de la même période, soit une tendance baissière, soit une évolution en dents de scie ou une progression à un rythme largement en deçà de celui des besoins. Nous avons donc passé les quinze (15) premières années de l'ère de la décentralisation à rechercher vainement un point d'appui pour nous mettre sur l'orbite d'un développement durable.

Cette situation inconfortable due à des causes aussi bien endogènes qu'exogènes ne peut que générer le ressentiment d'une stagnation voire d'un recul au triple plan social, économique et environnemental malgré les efforts déployés au quotidien pour inverser cette tendance qui n'honore personne. Nous avons assisté ainsi impuissants à la dégradation continue de notre cadre de vie, aux difficultés d'emploi, au chômage ou aux sous-emplois des jeunes, au déficit en infrastructures et équipements sociocommunautaires et socioéconomiques de base. C'est conscient de cette réalité qui a clairement transparu de vos interventions lors des récentes investigations, des enquêtes de terrain et des échanges avec les acteurs clés que vous êtes que nous prenons à nouveau avec vous le pari de la nouvelle aventure que constitue la mise en œuvre du présent Plan de Développement Communal de troisième génération. Cette mise en œuvre exigera de chacun de nous, foi, engagement, détermination et sacrifice. C'est clair que nous avons des droits mais c'est également clair que ces droits appellent des devoirs auxquels nous ne pouvons nous dérober sans causer des préjudices à nos légitimes ambitions de développement.

Je nous sais volontaires et engagés à soutenir ou à accompagner les options de développement de notre commune et c'est pour cette raison que je n'ai aucune crainte que la victoire sera de notre côté, convaincu que je sais que chacun de nous fera ce qui est en son devoir et en son pouvoir pour que triomphent les nobles idéaux de développement de notre chère commune. Le présent PDC de troisième génération est le nouveau Contrat de partenariat et de développement issu de nos concertations et de nos échanges que je vous propose avec la profonde conviction que les résultats seront à la hauteur de notre attente commune.

Je m'en voudrais de conclure ce propos liminaire sans renouveler mes sincères remerciements aux braves populations de la commune pour leur implication active dans le processus d'élaboration, aux membres du Comité de pilotage, aux personnes ressources, aux responsables des entités déconcentrées de l'Etat et aux différents partenaires qui nous ont accompagnés tout au long du processus ayant abouti à la production de cet important outil de développement.

Vive le développement de la commune !

Vive le Bénin !

Je vous remercie !

Michel G. HONGA

Maire de la Commune d'Adjarra

Introduction

Il est prescrit, conformément aux dispositions de la loi N° 97-029 du 15 janvier 1999 portant organisation des communes en République du Bénin en son article 84, « la Commune élabore et adopte son Plan de développement... » et veille à son exécution en harmonie avec les orientations nationales.

Le Plan de Développement Communal (PDC) vise à atteindre, en adéquation avec les orientations nationales et régionales et au terme d'une période donnée, un but, des objectifs et des résultats qui concourent au développement de la Commune. Il est élaboré par le Maire et son conseil communal avec la participation de tous les acteurs de la Commune et l'accompagnement technique d'une structure d'appui. Il est l'aboutissement d'un processus d'analyse, de priorisation, d'arbitrage et de choix qui tient compte, à la fois des réalités locales, des aspirations des populations et des ambitions des dirigeants. Les stratégies et les moyens nécessaires pour sa mise en œuvre y sont définis. L'horizon optimal du PDC est de cinq (5) ans, c'est-à-dire un Plan à moyen terme. Il s'agit d'un horizon suffisant pour asseoir un programme de développement, le conduire, le suivre et l'évaluer, c'est aussi un horizon assez maîtrisable par rapport aux prévisions quantitatives.

Il est élaboré sur la base d'une méthodologie qui intègre toutes les prévisions et programmations d'ordre social, économique, spatial, environnemental et autres de la Commune. Celles-ci sont en adéquation avec les orientations stratégiques et programmatiques sectorielles contenues dans les documents régionaux (niveau départemental) et nationaux.

Dans le cas spécifique de l'élaboration du PDC de la commune d'Adjarra, le commanditaire a pris comme élément d'orientation global du travail, les axes stratégiques du PAG 2016 - 2021, les Objectifs du Développement Durable (ODD) et l'agenda spatial 2063. En effet, les ODD constituent aujourd'hui une base globale des orientations stratégiques de développement des pays en développement dont le Bénin. En référence à ces objectifs, le Bénin, a élaboré son PAG qui regroupe tous les secteurs de développement.

Le processus d'élaboration du Plan de Développement de la Commune d'Adjarra (PDC3) pour la période 2019-2023 a démarré en mars 2018. Après une prise de contact entre l'équipe des consultants et du facilitateur (ONG USES), les autorités communales et acteurs immédiats du processus (le Conseil Communal, le Secrétariat Général, le Service en charge de la Planification, le Service des Affaires Financières, le Service Technique, etc de la Mairie) et le Comité de Pilotage a été mis en place à cet effet.

Chapitre 1 : Démarche méthodologique et difficultés

La méthodologie adoptée dans le cadre de l'analyse diagnostique du PDC 3e génération répond à l'approche du guide d'élaboration du plan développement communal du Ministère de la Décentralisation et de la Gouvernance Locale (Edition de juillet 2016). Elle est également inspirée par le Guide Méthodologique d'Analyse du PDC du Ministère du Plan et du Développement édité en juin 2017.

1.1. Démarche méthodologique

Cette méthodologie est déclinée en huit (08) phases essentielles :

- **phase de préparation ;**
- **phase du bilan diagnostic ;**
- **phase de validation des états des lieux.**
- **l'actualisation de la vision, des orientations stratégiques et des objectifs de développement ;**
- **la programmation;**
- **la validation**
- **l'approbation par la tutelle et**
- **la vulgarisation.**

1.1.1 : Phase de préparation

Elle a été essentiellement marquée par :

- Le battage médiatique (affichages, messages des crieurs publics et émissions radio) pour la mobilisation de l'ensemble de la population autour du processus d'élaboration ;
- La prise de décision du Conseil Communal pour l'élaboration du PDC 3 ;
- La sélection d'un prestataire par voie de consultation restreinte ;
- La signature du Marché pour l'appui et la facilitation du processus ;
- La mise en place du comité de pilotage et de sa cellule technique par l'Arrêté communal N° 10A-003/MADJ/SG/SPCAD du 07 février 2018 ;
- La formation des membres du comité de pilotage sur les différentes étapes du processus et le lancement du processus par le Maire.

1.1.2 Phase du bilan diagnostic

Cette phase a été précédée par l'élaboration et la validation des outils de collecte des données sous forme de fiches d'enquête et de guide d'entretien. Elle s'est déroulée en plusieurs étapes déclinées ainsi qu'il suit :

1.1.2.1 la revue documentaire

La revue documentaire a été permanente et a concerné l'analyse de tous les documents disponibles sur la commune d'Adjara (PDC1, PDC2, Documents de projets, différents rapports périodiques de mise en œuvre des Plans de Travail Annuel (PTA) , rapports des séances de reddition de compte, rapports financiers périodiques...) ainsi que ceux de politiques et de planification au niveau départemental, national et international (ODD, PC2D, ALAFIA 2025, PAG 2016-2021...).

1.1.2.2 Collecte de données sur le terrain

Elle s'est déroulée du 13 au 25 juin 2018. Elle a été assurée par des animateurs/enquêteurs déployés dans les 54 villages et quartiers de ville de la Commune et dans les structures déconcentrées de l'administration publique pour collecter les informations qualitatives et quantitatives sur tous les secteurs de la vie économique et sociale à l'aide des fiches d'enquête et des guides d'entretien. Elle a permis de disposer des données relatives au point d'exécution du PDC2, aux préoccupations majeures des populations et aux Forces, Faiblesses, Opportunités et Menaces à prendre en compte pour le PDC3.

En moyenne, 90 participants dont environ 10% de femmes par village et quartiers de ville et représentant différentes couches et catégories socioprofessionnelles ont été touchés. Les résultats obtenus ont permis de disposer des supports à l'animation des ateliers d'arrondissement.

1.1.2.3 Les ateliers de diagnostic dans les 54 villages et quartiers de ville

Cette étape a permis de réaliser un diagnostic approfondi qui a touché l'ensemble des villages et quartiers de ville de la commune (après une sensibilisation des acteurs au niveau de chaque village). Ainsi, les couches socioprofessionnelles, les forces vives de chaque village ont pu réfléchir sur les forces et faiblesses ainsi que sur les opportunités et menaces de leur village avant d'évoquer les contraintes et exprimer leurs aspirations de développement.

Les groupes et corps constitués (groupements de jeunes, groupements de femmes, handicapés, personnes de troisième âge, producteurs agricoles, agents de santé et de l'éducation, pisciculteurs, ONG dans le village/quartier de ville, têtes couronnées, membre de l'Association de Développement, gestionnaires des ordures, personnes ressources et autres) ont activement participé à ces différentes rencontres facilitées par les chefs de village et d'arrondissement.

1.1.2.4. Les ateliers de diagnostic au niveau des arrondissements

Les ateliers au niveau des six (06) arrondissements (Adjarra I, Adjarra II, Honvié, Aglogbè, Malanhoui et Mèdédjonou) ont permis de compléter et de valider le diagnostic au niveau village, de l'approfondir et d'établir les priorités au niveau arrondissement, notamment par secteur prioritaire à travers quatre domaines (Domaine de l'économie locale, domaine des services socio communautaires, domaine de l'urbanisme, du foncier et de l'environnement et domaine de la gouvernance locale). Dans chaque arrondissement, ont participé à ces travaux les groupes et corps constitués au niveau village élargis aux chefs d'arrondissement, aux représentants des services déconcentrés de l'Etat et autres structures non étatiques.



Vue partielle des participants à l'atelier de HONVIE



Message de mobilisation de la population autour du processus

De plus, des entretiens individuels ont été réalisés pour soutenir les données collectées à travers la revue documentaire et au cours des ateliers.

- ✓ **Entretiens individuels** : Parallèlement aux étapes précédentes, plusieurs personnes ressources ont été identifiées et ont constitué des sources d'informations complémentaires.
- ✓ **Traitement, analyse des données et rédaction du rapport du diagnostic participatif** : Les données collectées à l'occasion de la revue documentaire, des ateliers de diagnostic participatif ont été traitées, analysées et croisées.

Les ateliers d'arrondissement ont couvert la période du 16 au 27 juillet 2018.

La modération des ateliers a été assurée par la structure d'appui et la co-modération par les membres du comité de pilotage et de la cellule technique. Les salles de conférence de l'hôtel de ville d'Adjara et des arrondissements, les places publiques des villages et quartiers de ville ont servi de cadre à l'organisation logistique de tous les ateliers. Pendant ces ateliers, les points suivants ont été développés:

- la hiérarchisation et la priorisation des problèmes par arrondissement ;
- l'analyse des problèmes prioritaires par arrondissement ;
- l'inventaire des menaces, faiblesses, opportunités et forces.

Ainsi, ces données traitées, croisées et analysées issues des ateliers sont capitalisées dans des rapports d'arrondissement qui ont servi pour la synthèse au niveau de la commune.

1.1.2.5 Synthèse de la problématique secteur par secteur

La synthèse des problèmes prioritaires identifiés secteur par secteur est présentée dans le tableau n°2 en annexe.

L'outil arborescence à problème a permis de mettre en exergue les relations des causes à effets de ces différents problèmes prioritaires.

1.1.3 Phase de validation de l'état des lieux.

Les différentes phases sus énumérées ont produit des outputs dont la consolidation est présentée dans le présent rapport

1.1.4. L'actualisation de la vision et des orientations stratégiques de développement

Grâce à la revue de la vision du PDC II de la Commune d'Adjara et de celle du Bénin affichées au niveau des Etudes Nationales sur les Perspectives à Long Terme ALAFIA 2025, le comité de pilotage a procédé à l'actualisation de la vision, des orientations stratégiques et des objectifs de développement. Ces derniers ont servi de fondement à la planification et à la programmation des activités pour la période 2019-2023.

1.1.5 La programmation

Elle a été organisée au niveau communal avec les mêmes acteurs et s'est poursuivie avec un comité restreint constitué des consultants et du Service de la Planification et du Développement Local. C'était un atelier de trois jours qui a débouché sur l'élaboration du cadre logique du plan de développement, la détermination des programmes et projets à mettre en œuvre pour la période 2019-2023 du plan et l'estimation de leurs coûts.

1.2 Difficultés rencontrées

Au cours de la présente mission, l'équipe en charge de l'élaboration du PDC3 a été confrontée à certaines difficultés dont notamment :

- l'insuffisance et la non disponibilité des données statistiques et des données de suivi des programmes du PDC2 qui se justifie entre autres par :
 - l'absence d'un service de suivi évaluation à la Mairie pour donner au « suivi » tout son sens de support à « l'évaluation ». Le suivi-évaluation est trop important pour être noyé, comme c'est le cas actuellement, dans le service en charge de la planification ;
 - la formulation des indicateurs ne facilitant pas les appréciations et l'évaluation ;
 - l'insuffisance de la désagrégation des indicateurs selon le sexe ;
 - l'insuffisance de la déclinaison des indicateurs selon les différents programmes du PDC 2,
 - l'absence de substrat relatif à la budgétisation selon le genre.
- la non fiabilité de certaines données statistiques du fait de l'absence de la méthodologie de leur construction ;
- l'absence des évaluations à mi-parcours pour confirmer ou infirmer la pertinence et le réalisme des programmes dans la perspective des réorientations éventuelles ;
- la mobilité et la non disponibilité des Responsables des Services déconcentrés de l'État et autres acteurs souvent sollicités hors de la Commune pour des raisons professionnelles ou personnelles perturbant ainsi l'exécution normale des tâches suivant le calendrier établi.

Malgré ces difficultés, des dispositions ont été prises dans le sens de l'amélioration des résultats des investigations. Dans ce cadre, les données disponibles pour l'établissement de la problématique de développement et la conduite du diagnostic stratégique ont été le fruit d'immenses investigations respectant le principe de la triangulation.

Chapitre2 : Présentation de la Commune d'Adjarra

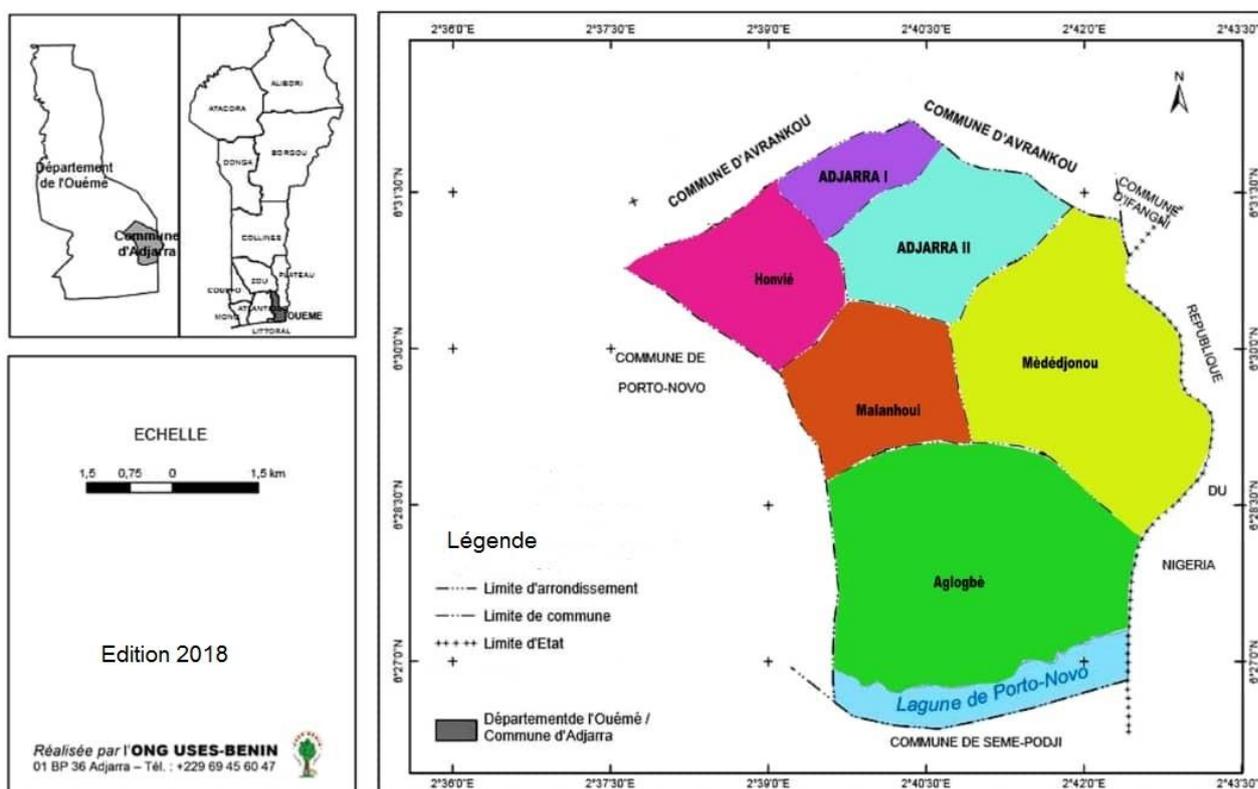
2.1 Situation géographique et organisation administrative

2.1.1. Situation géographique

La Commune d'Adjarra est une portion de territoire du Sud –Est de la République du Bénin. Elle est située dans le département de l'Ouémé et s'étend sur une superficie de 75km². Adjarra, chef-lieu de la Commune, se trouve à environ 7km au Nord-Est de la ville de Porto-Novo, la capitale du Bénin et à environ 38 km au Nord de Cotonou, la plus importante ville du pays. Elle est limitée :

- au Nord par la Commune d'Avrankou ;
- au Sud par la lagune de Porto-Novo ;
- à l'Ouest par la Commune de Porto-Novo ;
- et à l'Est par République Fédérale du Nigeria.

De part sa position géographique, la Commune d'Adjarra est une zone de transit entre la République Fédérale du Nigeria et la ville de Porto-Novo. Elle est considérée comme l'une des zones de concentration les plus importantes des produits nigériens au Bénin.



Carte N°1 : Situation géographique de la Commune

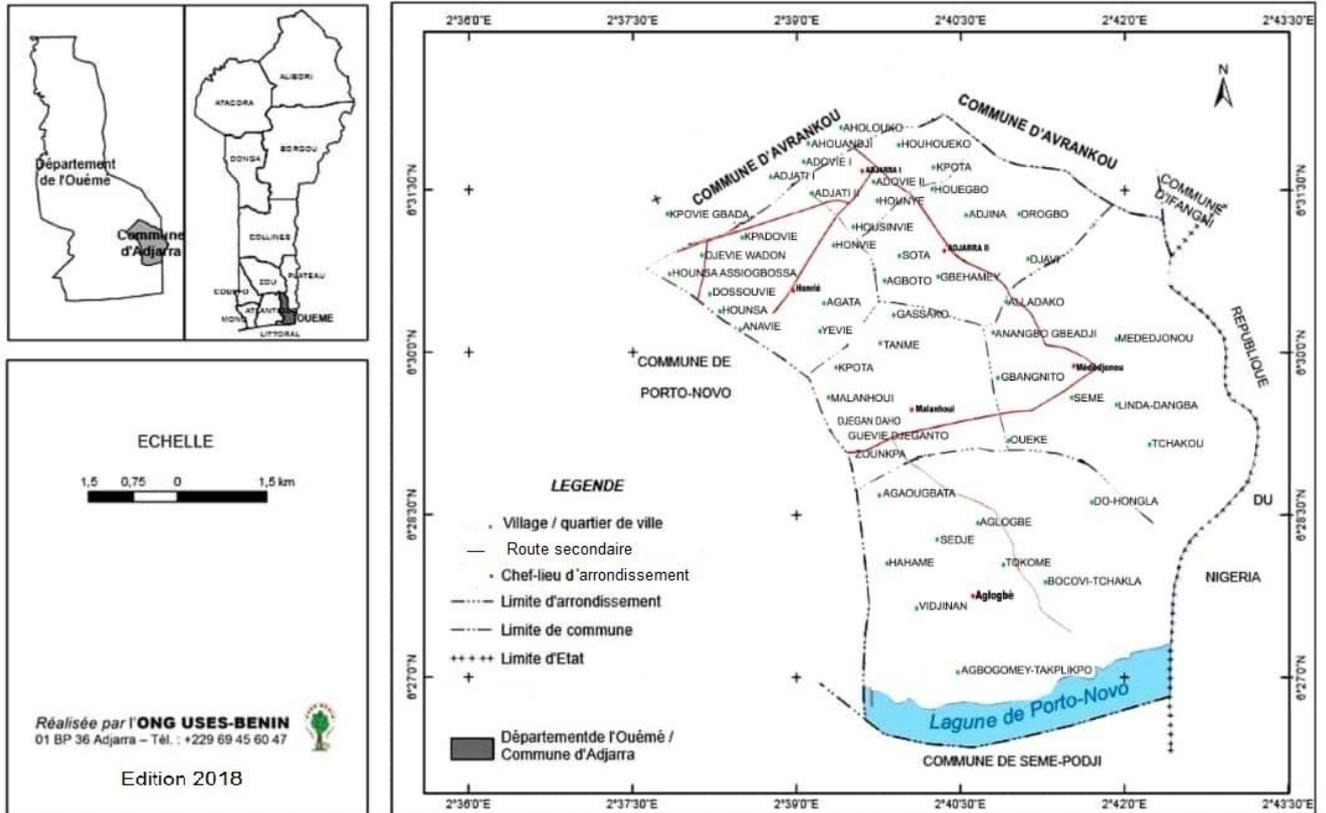
2.1.2. Organisation administrative

Aux termes des dispositions de l'article 4 et suivants de la loi 97-029 du 15 janvier 1999 portant organisation des communes en République du Bénin, la commune d'Adjarra est subdivisée en six (06) arrondissements qui regroupent 54 villages et quartiers de ville.

Tableau N° 1 : Organisation administrative d'Adjarra

N°	Arrondissements	Villages	Nombre de villages
1	Adjarra I	Adovié ; Adovié Alaga ; Ahouandji ; Hounhouèko ; Hounsinvié ; Hounvè ; Sèdjè-Gbéta, Aholouko	08
2	Adjarra II	Adjinan ; Adjinan-Aga ; Agboto ; Drogbo ; Houêgbo ; Kpota ; Sota ; Sota-Tchémè	08
3	Aglogbè	Agbomey-Takplikpo ; Aglogbè ; Ayihounzo ; Bokovi-Tchaka ; Do-Hongla ; Hahamè ; Sèdjè ; Tokomè ; Vidjinan	09
4	Honvié	Adjati-Djogbèhouè ; Adjati-vèdo ; Dossouvié ; Gassako ; Honvié Centre ; Hounsa-Assiogbossa ; Kpadovié ; Kpovié-Gbada ; Djèvié -Wadon	09
5	Malanhoui	Agaougbéta ; Agata ; Anagbo ; Hévié-Kpota ; Malanhoui ; Malanhoui-Kpodo ; Ouèkè ; Tanmè ; Yèvié	09
6	Mèdédjonou	Alladako ; Alladako-Dégoèto ; Djavi ; Djavi-Zèbè ; Gbangnito ; Gbéhamey ; Lindja-Dangbo ; Médédjonou ; Médédjonou-Gbéhadji ; Sèmè ; Tchakou	11
	Total		54

Source : RGPH 4, 2013



Carte N° 2 : Carte administrative de la Commune d'Adjarra.

2.2 Cadre physique

2.2.1 Relief

La Commune d'Adjarra a un relief presque monotone et très peu accidenté. Cela a favorisé l'existence de plusieurs cuvettes fermées qui étaient jadis de véritables mares ou lacs naturels alimentés par de petits ruisseaux drainant des bassins versant de faibles superficies. Dans leur état de comblement actuel, ces cuvettes sont à présent des zones relativement hydromorphes dont l'assainissement pourrait être possible mais à des coûts prohibitifs.

La commune est située sur le plateau de Pobè - Sakété dont l'altitude moyenne qui est de 100 mètres décroît pour atteindre 20 mètres à Adjarra.

2.2.2 Sols

Trois (03) types de sols sont rencontrés dans la Commune à savoir :

- Les sols des plateaux: sols ferrallitiques, de couleur rouge et à texture sablo-argileuse. Ces sols couvrent environ 80% de la superficie totale de la Commune.
- Les sols de bas de pente : sols de coloration brune claire, à texture sableuse et facile à travailler. Ils se situent, soit en bordure des bas-fonds marécageux, soit dans des dépressions fermées.
- Les sols hydromorphes riches en matières organiques, généralement rencontrés dans les zones inondables. Ils sont noirs et d'une texture argilo-limono-sableuse.

2.2.3 Climat, Hydrographie et ressources en eau

2.2.3.1 Climat

La Commune d'Adjarra a les mêmes caractéristiques climatiques que la partie Est de la région méridionale de la République du Bénin. Le climat est de type subéquatorial humide avec deux saisons de pluie et deux saisons sèches dont la répartition indicative dans l'année se présente comme suit :

- grande saison sèche de mi-novembre à mi-mars ;
- grande saison pluvieuse de mi-mars à mi-juillet ;
- petite saison sèche de mi-juillet à mi-septembre ;
- petite saison pluvieuse de mi-septembre à mi-novembre.

Ce régime climatique connaît depuis quelques années d'importantes perturbations difficilement prévisibles dont notamment des pluies précoces ou tardives et des périodes sèches ou pluvieuses de durées variables respectivement pendant des saisons pluvieuses et sèches.

Les températures sont élevées mais ne sont jamais excessives. Les précipitations moyennes varient entre 900 mm à 1600 mm. La moyenne du nombre de jours de pluie par an est en baisse depuis quelques années. Elle est passée de 75 jours à environ 60 jours au cours des cinq dernières années. On note une légère influence de l'harmattan entre novembre et janvier.

2.2.3.2 Hydrographie et ressources en eau

La Commune d'Adjarra est à cheval sur les bassins de la rivière Aguidi (Nom donné au Bénin à un affluent de la rivière nigériane du nom de YEWA) et du fleuve Ouémé. Elle est drainée par ces deux cours d'eau. La rivière Aguidi jouit d'un régime d'écoulement permanent et est, de très loin, la plus importante source d'eau de surface de la Commune. Elle entretient la plus grande dépression marécageuse et l'unique forêt galerie de la Commune.

Sur le plan hydrogéologique, la Commune est située dans le bassin sédimentaire côtier et dispose, toutes proportions gardées, d'importantes ressources en eaux souterraines dont le captage est relativement aisé et se fait aussi bien à l'aide des puits traditionnels et des puits modernes à grand diamètre que des forages.

2.2.3 Végétation et faune

La végétation est en nette régression. Lorsqu'elle existe encore, elle est du type savane arborée où prédominent les palmiers à huile naturels. Les bas-fonds sont dominés par les espèces herbacées avec la présence de quelques espèces ligneuses supportant les conditions d'hydromorphie et les palmiers raphias. La faune est essentiellement composée de petits rongeurs, d'oiseaux, de varans et autres espèces de reptiles. Ces derniers sont prédominants surtout dans les zones marécageuses.

2.3 Cadre humain

2.3.1 Historique et peuplement

Les premiers occupants d'Adjarra sont des Nagots venus du Nigéria. Ils se sont installés dans la zone du XVIe au XVIIIe siècle. Ils sont rejoints vers la fin de la première moitié du XVIIIe siècle (période allant de 1746 à 1830) par les migrants Adja originaires de Tado (région située au Togo) qui, en quête de sécurité, ont transité par Pahou (Commune de Ouidah). Le peuplement d'Adjarra s'est poursuivi jusqu'au XIXe siècle par l'arrivée des Yoruba en provenance du Sud-Ouest de la République du Nigeria.

L'histoire raconte que le nom d'origine de la localité était "Adja-la". Ce nom lui a été donné par les Adja pour signifier qu'elle constitue un détachement ou une branche d'Adja. "Adjarra" serait donc une déformation dans la transcription de "Adja-la" par les colons.

2.3.2. Organisation sociale traditionnelle et moderne

L'organisation sociale traditionnelle de la Commune d'Adjarra montre que le natif appartient à un clan dont les vestiges, ayant résisté à l'érosion du temps, sont gardés dans des temples. Le clan est caractérisé par des litanies panégyriques qui se réfèrent, soit aux hauts faits, soit aux fonctions de l'ancêtre, mythique ou réel, commun aux membres dudit clan, soit aux pratiques culturelles. Les litanies constituent des hymnes de ralliement des membres du clan et peuvent être utilisées pour faire adhérer les clans aux objectifs de développement économique de la commune.

Le clan est composé de lignage qui, à son tour, comporte des familles. Les familles sont constituées de ménages et les ménages d'individus. Il faut noter qu'aujourd'hui, la pénétration des religions révélées fragilise les clans dont le support spirituel est la religion traditionnelle.

Dans le contexte actuel de la décentralisation, les orientations pour la politique de développement de la commune sont fixées par le Conseil Communal sur la base des réelles aspirations des communautés administrées. Elles sont ensuite passées au maire, premier responsable de l'exécutif, pour leur mise en œuvre. Comme le pouvoir traditionnel, le pouvoir politique moderne est concentré dans les mains du Maire. La différence entre le pouvoir politique et le pouvoir traditionnel est la proximité des populations et la possibilité qui leur est offerte d'avoir un droit de regard et de contrôle sur la gestion des affaires de la commune. L'exercice du pouvoir politique au niveau arrondissement et villageois se fait respectivement par le chef d'arrondissement et le chef de village.

Les autorités administratives et traditionnelles de la commune d'Adjarra développent de bonnes relations de collaboration surtout dans les domaines de la valorisation du patrimoine culturel et de l'organisation des fêtes nationales.

2.3.3. Dynamiques socio-démographiques

La population de la commune d'Adjarra était évaluée en 2013 à 97 424 habitants dont 50 009 femmes soit 51,33%. Cette population a connu un taux d'accroissement moyen de 4,34% entre 2002 et 2013 (RGPH4, 2013) qui est supérieur à celui du département de l'Ouémé qui était de 3,69%.

En faisant l'hypothèse que le taux de croissance annuel de 4,34% reste constant, les perspectives démographiques de la Commune d'Adjarra font état d'une population d'environ 148 996 habitants en 2023.

Cette population est aussi jeune que la population nationale. Les moins de 15 ans représentent 45,03 %. La tranche d'âge des 15 à 59 ans, constitue 50,57% de la population et doit normalement prendre en charge tout le reste de la population. Les plus de 60 ans ne représentent que 04,38% de la population (RGPH4, 2013). Cette extrême jeunesse de la population d'Adjarra, bien que représentant un atout pour son développement, interpelle les autorités publiques quant aux efforts à déployer en matière d'éducation, de santé et d'emploi notamment.

Chapitre3 : Evaluation du PDC II et diagnostic Stratégique

L'analyse des résultats du diagnostic participatif a permis de déboucher sur la situation actuelle de développement de la commune et sur une problématique partagée du développement de la commune.

3.1. Evaluation du PDC 2^{ème} génération

L'évaluation de la mise en œuvre du PDC 2^{ème} génération de la commune a permis de faire ressortir ces aspects positifs et négatifs.

Ce Plan a été élaboré en 2013 avec l'appui du Cabinet FBH Consultant. Décliné annuellement en Plan Annuel d'Investissement (PAI) régulièrement mis en œuvre, il a été utilisé comme outil de développement communal par les autorités communales, le personnel technique de la Mairie et les partenaires au développement.

En ce qui concerne le niveau de mise en œuvre, les résultats obtenus au 31 décembre 2017, soit au terme de quatre (04) ans d'exécution se présentent tels que récapitulés dans le tableau N°2 ci-dessous.

La méthodologie suivie pour l'estimation du taux d'exécution physique se présente comme suit :

- i. Chacun des dix-sept (17) programmes du PDC2 est pondéré en fonction de son importance au triple plan social, économique et environnemental ;
- ii. Chacun des programmes est désagrégé en des activités principales pondérées à leur tour et dont les taux d'exécution physique ont été calculés ;
- iii. La synthèse des résultats de ces taux d'exécutions des principales activités a conduit au taux d'exécution physique de chaque programme en tant qu'entité isolée ;
- iv. Le taux d'exécution physique de chacun des programmes en tant qu'entité isolée a été affecté du coefficient de pondération de chaque programme pour obtenir le poids qu'il représente dans la mise en œuvre du PDC2 ;
- v. La sommation des poids des programmes par rapport au PDC2 a abouti au taux d'exécution physique.

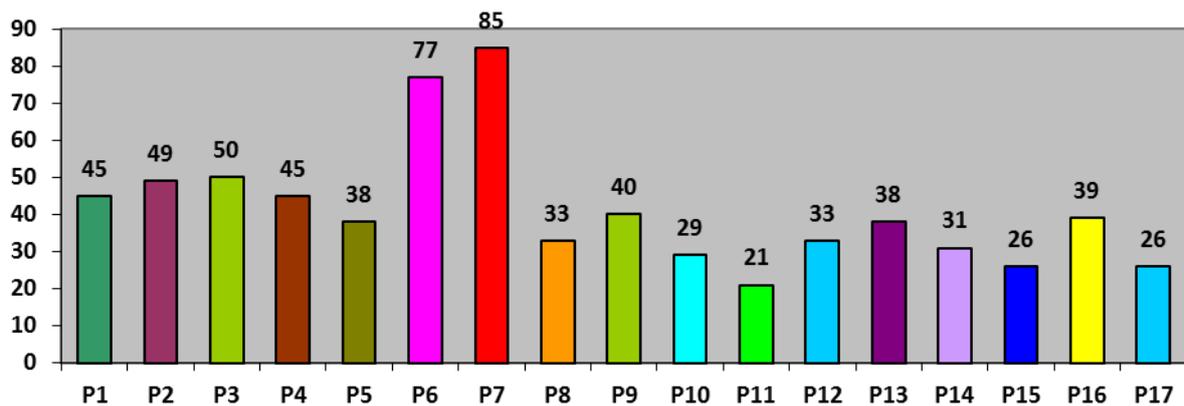
Tableau N° 2 : Niveau d'exécution des programmes du PDC2.

N°	Programmes	Principales réalisations	TEP (%)
1	Programme 1 : Création des conditions favorables au développement de l'agriculture, de l'élevage et de la pêche	-Fourniture de matériels pour la transformation agricole aux groupements d'Adjati, aux Maraîchers et Pisciculteurs ; - Travaux d'aménagement des bas-fonds et acquisition d'équipement au profit des pisciculteurs et des maraîchers -Construction d'une aire d'abattage ; -Prise d'un arrêté pour réglementer le mouvement des animaux ; -Travaux d'ouverture de 20 km de voies et de reprofilage de 50 km de voies dans la commune d'Adjarra -Entretien périodique et aménagement des ITR par l'approche participative avec la méthode HIMO -Travaux d'aménagement des voies (Constructions de trois (03) dalots dans la commune d'Adjarra -Travaux d'aménagement des voies dans la commune d'Adjarra -Réalisation partielle du PROSVUTE : Projet Spéciale de Vulgarisation des Techniques d'Elevage)	45
2	Programme 2 : Développement des activités marchandes et	Construction de six hangars dans le marché central d'Adjarra Construction de quatre hangars dans le marché d'Adjati	49

N°	Programmes	Principales réalisations	TEP (%)
	industrielles	Construction de sept hangars dans le marché Kpétou 2014 Construction de six hangars dans le marché Kpétou 2015 Construction de la gare routière de Kpétou-kpinmidé ; -Construction du bureau des conducteurs de taxi-moto	
3	Programme 3 : Développement des activités artisanales, touristiques et culturelles	Participation à la foire de Parakou en 2015 Organisation d'une visite d'échanges au Togo ; Construction du bureau des artisans de la commune d'Adjarra. Construction de cinq boutiques au village artisanal de Honvié en 2014 Organisation de plusieurs sessions de formation au profil des artisans Organisation de deux(02) festivals des masques	50
4	Programme 4 : Amélioration de l'accès de la population à l'eau potable, l'hygiène et l'assainissement de base	Etude,réalisation et contrôle de huit (08) FPM ; Réalisation de six (06) forages positifs Séances de sensibilisation sur l'utilisation des eaux des AEV, FPM et de la SONEB	45
5	Programme 5 : Amélioration de la couverture sanitaire	Construction d'une maternité et d'un incinérateur dans le centre de santé de Honvié ; Construction de la clôture du centre de santé de sota Organisation d'une session de formation et installation du bureau ; Organisation des séances périodiques de sensibilisations ; Organisation des plaidoyers à l'endroit de la Direction Départementale de la Santé et du Ministère de la Santé	38
6	Programme 6 : Amélioration de l'accès à l'éducation et à la protection sociale	Construction d'un module de trois salles de classe avec bureau, magasin et équipements à l'EPP Alladako, Tanmè (Initiative Dogbo), à l'EPP Drogbo, l'EPP Hounsivié, l'EPP Hounsa-Assiobossa (Initiative Dogbo), l'EPP Agaougbeta, l'EPP Dossouvié , Kpadovié , l'EPP Djavi, l'EPP ANAGBO , l'EPP MALANHOUI CENTRE, Gbangnito, l'EPP Sota , l'EPP Drogbo, Travaux de Réhabilitation de cinq (05) modules de trois salles de classes dans les EPP : Tanmè, Honvié, Tchakou Sèmè, Bokovi tokomey, Hounhoueko, achèvement d'un module de trois classes avec bureau magasin à l'EPP Aglogbè –centre. Organisation des séances de sensibilisation dans les arrondissements sur l'importance de la scolarisation, organisation des cours de vacances Prise en charge de certains indigents ; Organisation de la Noel des enfants Organisation de deux sessions de recyclage au profit des alphabétiseurs Ouverture des classes chaque année pour les néo-alphabètes Célébration chaque année de la journée des néo-alphabètes ;	77
7	Programme 7 : Renforcement de la sécurité des personnes et des biens dans tous les arrondissements	Plaidoyer pour la création d'un commissariat de police ; Plaidoyer pour le renforcement qualitatif du personnel des Forces de Sécurité Publiques ; Sensibilisation permanente de la population sur la coopération qu'elle doit avoir avec les forces de l'ordre.	85
8	Programme 8 : Amélioration de la couverture des besoins en énergie électrique de la population	Fourniture de lampadaires plus accessoires pour améliorer l'éclairage public Sensibilisation des populations à l'utilisation de l'énergie solaire et autre source d'énergie renouvelable Séances de formation des jeunes sur l'utilité des énergies renouvelables	33
9	Programme 9 : Amélioration de la couverture de la Commune en infrastructures de sport et de loisir	Réhabilitation de la Maison des Jeunes et loisir d'Adjarra en 2015 Construction de deux (02) places publiques à Anagbo et à Hounsivié Construction de la clôture du terrain de sport de l'arrondissement de Malanhoui Appuis à l'organisation des tournois de football ; Achèvement du centre informatique de l'arrondissement d'Aglogbè	40

N°	Programmes	Principales réalisations	TEP (%)
10	Programme 10 : Conservation et / ou restauration des ressources naturelles	Elaboration et soumission de deux (02) projets au financement du Fonds National pour l'Environnement et le Climat (FNEC) Elaboration du plan d'aménagement et de gestion des forêts de KounKoun-Tété, Anagodomè et de Lindja-Dangbo. Immatriculation de toutes les réserves ; Organisation des séances de sensibilisation au profit des populations ;	29
11	Programme 11 : Amélioration de la gestion de l'espace communal	Sécurisation des réserves administratives et pose des plaques d'identification ; Organisation des sessions de formations au profit de la Commission des Affaires Domaniales Organisation des séances de sensibilisations au profit des présumés propriétaires terriens ;	21
12	Programme 12 : Amélioration de l'assainissement dans la Commune	Construction de quarante cabines de latrines dans la commune d'Adjarra Construction de trois (03) blocs de latrines à quatre (04) cabines dans les marchés Kpétou et Gbangnito Construction de cent (100) fosses d'inhumation au cimetière municipal de Tchémè	33
13	Programme 13 : Renforcement des capacités du personnel de l'administration communale et des élus	Elaboration et mise en œuvre du Manuel de Procédure Administrative et financière Organisation de deux (02) sessions de formation au profit des élus et des agents de la Mairie ; Organisation de deux (02) voyages respectivement au Burkina et à Lyon (France) ;	38
14	Programme 14 : Amélioration des conditions de travail du personnel de l'administration communale & d'accueil des usagers	Fourniture de vingt-deux (22) motos aux conseillers, à la SG et à certains chefs services de la Mairie ; Réfection des bureaux des arrondissements ; Construction de la résidence administrative du Maire Construction du bâtiment pour le service des Transmissions Radio en 2017 Une salle des archives est disponible La notation du personnel est faite annuellement	31
15	Programme 15 : Renforcement de la participation de la population et de la diaspora aux activités de développement de la Commune	Organisation des séances de formation au profit des OSC Enclenchement et poursuite du processus de création d'un site web Préparation du forum de la diaspora ; Implication des OSC et des Associations dans les questions de développement Organisation régulière des séances de reddition de comptes ; Réalisation des plaquettes des documents de planification ; Construction d'un centre informatique à Aglogbè	26
16	Programme 16 : Amélioration de la performance dans la gestion institutionnelle de la Commune	Elaboration et mise en œuvre d'une stratégie de mobilisation des ressources propres de la Commune ; Sensibilisation permanente des contribuables au paiement à temps des impôts et taxes ; Contrôle régulier du niveau de performance ; Actualisation du répertoire des ONG intervenant dans la commune Organisation de quelques rencontres entre l'administration communale, la société civile et les services déconcentrés de l'Etat.	39
17	Programme 17 : Renforcement et dynamisation de la coopération décentralisée et l'intercommunalité	Envoi des correspondances en direction d'une vingtaine d'ambassades près le Bénin Participation effective aux activités et réunions d'intercommunalité (CCO)	26

Source : Enquêtes de terrain, Mairie Adjarra et consultants, août 2018



Niveau d'exécution des programmes du PDC2.

D'après ce graphique, on constate que les programmes N°6 et N°7 relatifs respectivement au renforcement de la sécurité des personnes et des bien dans tous les arrondissements, à l'amélioration de l'accès à l'éducation et la protection sociale et affichent les taux d'exécution les plus élevés qui sont respectivement de 77% et de 85%. Par contre, le programme N°11 relatif à l'amélioration de la gestion de l'espace communal affiche le taux d'exécution le plus faible qui de 21%.

Il importe à la Mairie de:

- se doter et de mettre en œuvre le schéma directeur d'aménagement communal conçu dans l'optique d'une conurbation avec les villes de Porto-Novo et Avrankou.
- développer des stratégies facilitant la participation effective de la population et de la diaspora aux activités et de dynamiser la coopération décentralisée et l'intercommunalité.

Il ressort de toutes les analyses que le PDC2 a connu un taux d'exécution physique global de 47,04%. Ce faible taux d'exécution physique s'explique par :

- ❖ Une trop grande ambition lors de la définition des programmes du PDC2 qui n'ont pas suffisamment pris en compte les ressources financières objectivement mobilisables ou disponibles ;
- ❖ Une mise en œuvre de certaines activités hors PDC2 avec l'appui des partenaires techniques et financiers (Projet ACMA, Projet CAEB etc...)
- ❖ Une faible capacité de l'équipe communale à rechercher et à saisir les opportunités de financement disponibles ;
- ❖ Une faible mobilisation des ressources financières propres de la commune ;
- ❖ Une insuffisance du personnel qualifié pour l'exécution du PDC2.

Le taux de réalisation financière quant à lui n'a pu être estimé compte tenu du mécanisme de gestion mis en place et ne permettant pas de générer des données y relatives. Toutefois, son niveau de réalisation a été influencé par :

- ✓ la faible capacité du staff technique à élaborer des documents éligibles dans le cadre des différents appels à projets ;
- ✓ l'amenuisement des ressources transférées par l'Etat central aux communes ;

3.2 Diagnostic Stratégique

3.2.1 Secteur de l'économie locale

3.2.1.1 Agriculture

L'agriculture a occupé 4797 personnes réparties en 839 ménages en 2013 (RGPH 4). Cette population agricole est concentrée dans les arrondissements d'AGLOGBE (1108 personnes) et de MEDEDJONOU (2393 personnes). Ce secteur absorbe 3,4% de la population active de la Commune.

La Commune appartient à la zone agro écologique des terres de barre fortement dégradées avec des sols ferrallitiques. Le climat soudano guinéen qui y règne permet d'avoir deux cycles de culture par an.

L'agriculture est du type familial et reste dominée par de faibles productivités et productions agricoles du fait de la surexploitation des sols, de l'utilisation des outils rudimentaires, du non-respect des itinéraires techniques des principales spéculations, des terres cultivables de moins en moins disponibles (remembrement/lotissement, bradage etc), de la non disponibilité des intrants de qualité et de semences améliorées, de la non maîtrise de l'eau qui rend cette agriculture totalement aléatoire et du manque de crédit adapté. A ces déterminants s'ajoute la contrainte majeure relative à la non disponibilité de la main d'œuvre qui s'explique par l'investissement des bras valides dans le transport par taxi-moto, activité très attrayante pour les jeunes qui la trouvent particulièrement rentable.

Tableau 3: Evolution de la pluviométrie moyenne annuelle dans la Commune Adjarra

Années	Pluviométrie	Nombre de jours de pluies dans l'année
2013	1004,91	53
2014	1698,55	72
2015	1466,4	58
2016	1321	42
2017	1325	64

Source : DDAEP Ouémé, septembre 2018

Quant au problème de financement de l'agriculture, la plupart des structures financières installées sur le territoire sont des structures commerciales, ce qui ne facilite pas les crédits aux conditions adaptées au secteur.

Les éléments sus évoqués justifient les faibles niveaux des superficies emblavées, des rendements et des productions des principales spéculations végétales présentées dans le tableau suivant :

Tableau 4: Point des productions pour les principales spéculations de 2013 à 2017.

Année	2013-2014			2014-2015			2015-2016			2016-2017		
	Sup (ha)	Prod (t)	Red (Kg/ha)	Sup (ha)	Prod (t)	Red (Kg/ha)	Sup (ha)	Prod (t)	Red (Kg/ha)	Sup (ha)	Prod(t)	Red (Kg/ha)
Maïs	1 406	1 585	1 127	1 403	1 662	1 184	1 263	1 503	1 190	1 229	1 515	1 233
Manioc	374	3 543	9464	389	3 658	9409	351	3 213	9154	304	2 773	9122
Niébé	21	13	620	25	17	680	21	14	665	5	3	629
Arachide	57	44	771	56	45	808	55	40	730	49	36	741
Cultures maraichères	6	0	0	7	16	2350	17,3	62	5307	33,1	213	6175

Source : DDAEP Ouémé_Plateau, septembre 2018

Comme le montre également le tableau n°4 ci-dessus, la production végétale repose essentiellement sur les cultures du maïs, du manioc et du maraichage.



Vue partielle du périmètre maraîcher de Aholouko

3.2.1.2 Elevage

Il est pratiqué dans presque tous les ménages de la Commune comme pour suppléer au manque de terre pour la production végétale. Les principales espèces élevées sont : les porcins, les ovins/caprins, la volaille, les lapins, et les bovins.

Du fait des systèmes d'élevage aussi traditionnels, le sous-secteur connaît également de faibles niveaux de productivité et de productions dus essentiellement à :

- l'insuffisance de fourrages pendant la grande saison sèche,
- la non maîtrise de la conduite des systèmes d'élevage performants,
- le coût élevé des aliments,
- la réticence à la vaccination,
- l'élevage en divagation,
- l'insuffisance de crédits adaptés,
- l'importation massive des produits carnés,
- l'apparition fréquente de certaines épizooties.



Vue partielle d'un enclos d'élevage de lapins à Adjarra

3.2.1.3 Pêche et pisciculture

La pêche est surtout pratiquée dans le village d'Abomey Takplikpo dans l'arrondissement d'Aglobè qui a accès à la lagune de Porto Novo. Les prises sont de moins en moins importantes du fait de la très forte pression sur le plan d'eau, de l'utilisation des engins prohibés, de l'envahissement la jacinthe, de l'encombrement du plan d'eau et de sa pollution pour diverses pratiques et causes dont le déversement par accident du carburant de contrebande transporté par voie d'eau.

Quant à la pisciculture, elle est une activité d'introduction récente mais qui se développe assez rapidement du fait de la disponibilité en termes de potentialités naturelles de la commune dans les arrondissements d'Adjarra 1 et 2, Aglobè, Malahoui et Médédjonou. Elle connaît un essor ces dernières années grâce à l'existence de promoteurs organisés et aux appuis de plusieurs projets dont le PROVAC, le PADA et le FADeC agriculture.

Elle reste néanmoins confrontée aux difficultés dont notamment celles relatives à :

- la cherté des aliments,
- la non maîtrise des systèmes performants de conduite des élevages de poisson,
- l'importation massive des produits congelés,
- la fluctuation du coût du naira, monnaie du principal marché d'exportation.

Les espèces élevées sont fondamentalement les clarias et le tilapia dont les productions en 2017 sont respectivement de 62 tonnes et de 1,02 tonne.



Vue partielle d'une ferme piscicole à Médejonou

3.2.1.4 Le commerce

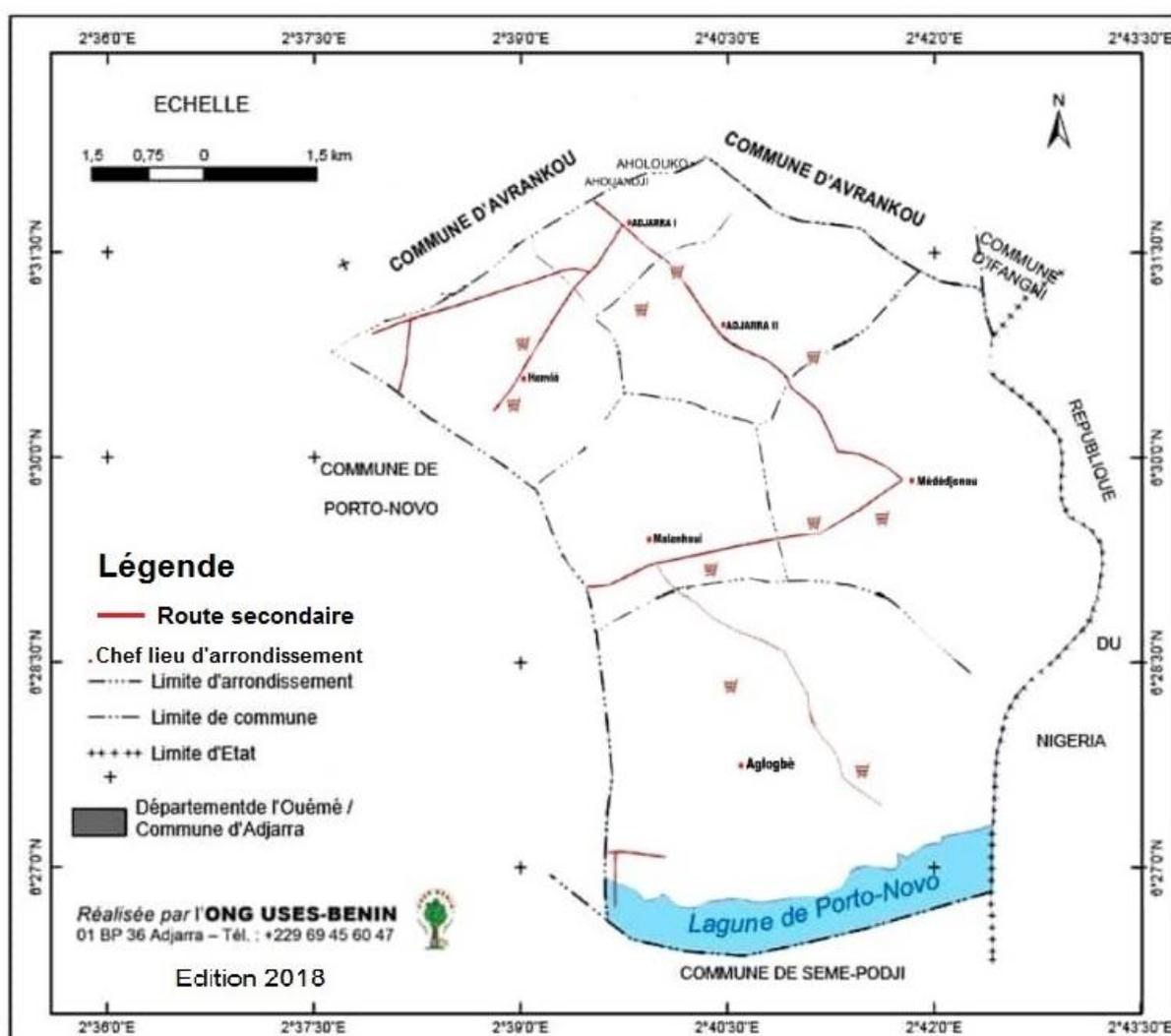
Au niveau de la commune, le petit commerce est très développé et se pratique par presque tous les ménages. C'est l'un des facteurs essentiels de l'accélération de la croissance et donc de lutte contre la pauvreté. La position géographique de la commune permet d'importants échanges avec le Nigéria, pays avec lequel la commune partage une longue frontière. Aux avantages attachés à cette proximité s'ajoutent quelques facteurs qui contribuent à la création d'un environnement favorable pour le développement du secteur dont en l'occurrence :

- la forte fréquentation des marchés de Kpétou et de Gbangni ;
- la présence et l'accompagnement des Systèmes Financiers Décentralisés (SFD) ;
- la facilité accordée par la Mairie aux acteurs en ce qui concerne la mise à disposition temporaire des espaces publics pour mener des activités ;
- etc ...

Le secteur reste cependant confronté à quelques problèmes dont :

- l'impraticabilité des voies surtout en saison pluvieuse ;
- les faibles mesures d'accompagnement des acteurs sur tous les plans ;
- l'insuffisance de fonds de commerce,

- le fort taux d'intérêt pratiqué par certaines SFD.



Carte N° 3 : Equipements marchands de la Commune

3.2.1.5 Artisanat, hôtellerie, tourisme et PME/PMI

- **Artisanat**

L'artisanat traditionnel et moderne cohabite dans la commune et est la base qui soutient l'économie locale comme dans la plupart des communes du Bénin.

L'artisanat traditionnel concerne la fabrication des instruments de musique (tam-tam, castagnettes, gong et autres) et des meubles traditionnels en matériaux locaux dans lesquels la Commune est particulièrement réputée. On y retrouve également la vannerie, la poterie en terre cuite, le tissage de nattes etc.

Le problème majeur rencontré par les acteurs du secteur est le manque de professionnalisme qui les rend peu compétitifs sur le marché international.

En ce qui concerne l'artisanat moderne, les branches d'activités rencontrées sont entre autres celles du bâtiment, de l'alimentation, des métaux, des Constructions mécaniques, des arts et décoration, de diverses installations, de maintenance et de réparation, etc

Introduit en 2013 dans la commune, le Certificat de Qualification au Métier (CQM) remplace dorénavant le Diplôme de Fin d'Apprentissage (DFA) délivré dans la plupart des 311 métiers consignés dans la nomenclature des métiers de l'artisanat au Bénin. Le CQM devrait en principe mettre définitivement fin à la pratique de la dot au « Patron formateur » avant la libération et la remise du Certificat de fin d'apprentissage. Cette pratique continue malheureusement et constitue encore de nos jours un frein pour l'insertion de bon nombre de jeunes dans le secteur de l'artisanat.

Le CQM est ainsi un véritable outil de promotion et de valorisation du secteur de l'artisanat et mérite d'être rapidement généralisé pour améliorer l'employabilité des ouvriers. En matière de fabrication de tam-tam au Bénin, la commune d'Adjarra détient un savoir-faire à nul autre pareil.



Un poste de fabrication et de vente de Tam-Tam à Adjarra

- **Tourisme, hôtellerie et PME/PMI**

La Commune d'Adjarra dispose d'importants atouts touristiques qui n'attendent que d'être valorisés pour contribuer à son développement. Les principaux atouts sont notamment :

- ✓ ***Les forêts et les lieux sacrés***

Ils sont protégés et conservés pour maintenir les valeurs endogènes et contribuent à la protection de la biodiversité. Au nombre de ceux-ci on peut citer :

- la dépression marécageuse qui longe les arrondissements d'Adjarra 1, d'Adjarra2, de Médédjonou et d'Aglogbè;
- les forêts sacrées dans tous les arrondissements dont les plus importantes sont celles de Kounkoun-Tété, d'Anagodomè et de Lindja-Dangbo ;
- les couvents ;
- la danse vodoun
- le palais royal à Adjarra1
- la sculpture de tam-tam

- ✓ ***La piste des esclaves***

La commune a été aussi touchée par la traite négrière. Une visite guidée de cette piste permet d'appréhender tous les périples des esclaves. Cette piste est appelée « Route des 3AP » pour indiquer qu'elle relie Akpro-Misséréfé, Avrankou, Adjarra et Porto-Novo. Elle comprend les principales étapes suivantes :

- site de fabrication de briques (kicholo), ayant servi à la construction des bâtiments afro-brésiliens de Porto-Novo et environs ;
- palais du prince Adjovi, un entrepôt d'esclaves situé à Vodénougbin dans l'arrondissement d'Adjarra;

- place Ahouanmatin, actuelle place du Monument aux Morts en face des bureaux de la Mairie d'Adjarra. (lieu de regroupement des esclaves avant leur départ)

✓ ***Siège Mondial de l'Eglise du Christianisme Céleste (ECC)***

Cette église fondée vers la fin des années 40 (probablement en 1947) par le Pasteur Oshoffa, est devenue l'une des plus importantes confessions religieuses de la commune. Elle a par ailleurs acquis depuis plusieurs années une envergure internationale. Le siège mondial est situé à Tchakou dans l'Arrondissement de Mèdédjonou.

✓ ***Siège National de l'Eglise Apostolique du Bénin***

Elle a son siège national dans l'Arrondissement de Malanhoui. Elle tient sa convention annuelle dans la première quinzaine du mois de décembre de chaque année. Cette fête annuelle appelée « convention annuelle » draine des fidèles et des autorités religieuses de la sous-région Ouest Africaine, du Gabon, du Cameroun.....

✓ ***Le Musée des Masques d'Adjarra***

Le musée des masques d'Adjarra est un musée privé ayant des collections venues de plusieurs pays d'Afrique Noire. Il se veut un musée thématique. L'enrichissement du musée par des collections d'Adjarra et des autres régions du Bénin est en cours.

Pour l'instant, le conservateur du musée dispose d'une collection de dix (10) pays d'Afrique noire mais l'exposition ne prend actuellement en compte que des collections de sept (07) pays.

Le conservateur du musée est prêt à entrer en négociations avec les autorités communales pour placer le musée sous la tutelle de la Mairie.

✓ ***Siège Départemental du vodoun de l'Ouémé***

La Commune abrite le siège départemental du vodoun de l'Ouémé. Les cérémonies de la fête nationale du Vodoun s'y déroulent le 10 janvier de chaque année.

✓ ***L'environnement, la flore et la faune***

La Commune dispose des paysages dont la faune et la flore laissent rêver. Des randonnées et des ballades en pirogue dans un environnement paradisiaque peuvent laisser des souvenirs inoubliables de la Commune.

Du fait d'une très forte pression anthropique, ce patrimoine est à présent agressé et menacé de destruction si rien n'est fait pour renforcer sa préservation et sa conservation.

✓ ***Ballet des éperviers***

Le ballet se passe autour de la forêt **koun-koun tété** (forêt centenaire qui sert de couvent à des adeptes d'une secte religieuse) et dans les environs des quartiers d'Adovié I et d'Adovié II dans l'arrondissement d'Adjarra I, dans la période de décembre à janvier. On découvre une curiosité naturelle. La scène se passe à partir de 17 heures locales ou on observe une colonie d'éperviers qui pavanent, flânent et survolent le quartier historique d'Adjarra I. La forêt sert de base pour ce regroupement faunique extraordinaire qui utilise comme perchoir un iroko, arbre centenaire aux pieds duquel se trouve l'autel de divinité bienfaitrice. Ces oiseaux en voie de disparition se régalent sur les rares phanérogames qui ont échappé aux actions anthropiques.

✓ ***Siège de la Rose Croix AMORC***

La Rose Croix Amorc est un mouvement philosophique, initiatique et traditionnel mondial, non sectaire et non religieux, apolitique, ouvert aux hommes et aux femmes, sans distinction de race, de religion ou de position sociale. Le siège national du Bénin est basé à Soké dans l'Arrondissement de Malanhoui.

✓ **Bibliothèque solidaire de Mèdédjonou**

La Bibliothèque Solidaire de Mèdédjonou (BSM) a été mise en place par l'Association **Leaders Solidaires de Mèdedjonou** (LSM). Le bâtiment qui fait office de local à la BSM est l'ancienne place publique de Gbangnito. C'est ce vieux bâtiment que la mairie d'Adjarra a autorisé les LSM à réfectionner pour servir de bibliothèque. Cette initiative est le fruit de la solidarité agissante des membres de l'Association et autres sympathisants. Elle compte plus de 2 000 livres provenant des particuliers, des écrivains et des maisons d'éditions. En plus des livres, on y trouve, une connexion wifi, un abonnement canal plus et une buvette. Elle accueille plusieurs manifestations culturelles. Elle fut inaugurée le vendredi 07 avril 2017.

✓ **Le Centre des Arts et Métiers de Mèdédjonou (CAMM)**

Le projet du **Centre des Arts et Métiers de Mèdédjonou (CAM)** porté par l'Association **LSM** a bénéficié du financement de la Loterie Nationale du Bénin et des loteries sœurs des pays du Conseil de l'Entente. Cette œuvre rentre dans le cadre de la Tranche Commune Entente 2017 qu'avait abrité le Bénin. Le CAMM est une infrastructure sociocommunautaire qui vise à contribuer au développement de la commune d'Adjarra en général et de Mèdédjonou en particulier. Il est composé d'un :

- espace atelier qui comporte quatre (04) salles de de 16 m² ;
- espace de 2 salles de formation de 30 m² ;
- espace d'expression culturelle,
- espace d'exposition et de vente de 30 m²,
- Cafétéria.

Le centre accueille plusieurs ateliers et des manifestations culturelles.

• **Hôtellerie**

En matière d'Hôtellerie, la Commune dispose de très peu de cadres adéquats pour le séjour d'un grand nombre de visiteurs et surtout d'étrangers. Toutefois, on y trouve quelques motels à savoir : Jardin 1, Motel Royal, le Relais International, Ayéwalèdjè et l'Hôtel Irène BADAROU (HIB Adjarra) etc.

• **Tourisme**

L'importance du potentiel touristique de la Commune a fait dire à certains milieux spécialisés que toute la Commune est un musée à ciel ouvert. Il ne reste qu'à dresser un répertoire exhaustif des sites et à les valoriser.

A titre d'illustration, une soixantaine de sites sacrés d'importance variable ont été répertoriés dans le seul Arrondissement d'Adjarra1 dans le cadre du projet de protection et de valorisation du patrimoine culturel d'Adjarra1 sur financement du programme de soutien aux initiatives culturelles décentralisées.



Façade principale du hall d'exposition du Musée d'Adjarra

Source : Données de terrain, juillet 2018

- **Industrie**

Le secteur industriel est encore à un stade embryonnaire au niveau de la commune. Le secteur ne compte que quelques unités de transformation du bois (scierie), la soudure, des boulangeries et de petites unités de fabrication de jus de fruits.

3.2.2 Accès aux services Socio Communautaires

3.2.2.1. L'éducation

- **Pré scolaire et enseignement primaire**

Conformément aux données fournies par la circonscription scolaire d'Adjarra, la commune compte en 2018, 15 écoles maternelles publiques et 74 écoles primaires publiques.

- **Enseignement secondaire général**

La couverture de la commune en Collèges d'Enseignement Général (CEG) est quasi-totale. On dénombre au total huit (08) CEG dont au moins un CEG dans chaque arrondissement.

- **Enseignement technique et professionnel**

La commune d'Adjarra ne dispose d'aucun centre ou d'aucun établissement de formation technique professionnelle publique. Seulement, quelques établissements à statut privé individuel, offrent des services en matière de formation professionnelle surtout dans des filières des Sciences et Techniques Administratives de Gestion (STAG).

- **Enseignement supérieur et recherche scientifique**

La commune abrite sur son territoire un Centre Universitaire annexe de l'Institut National de la Jeunesse, de l'Education Physique et Sportive (INJEPS) auquel s'ajoutent les annexes de la Faculté des Lettres, Arts et Sciences Humaines (FLASH) de l'UAC.

3.2.2.2 Alphabétisation

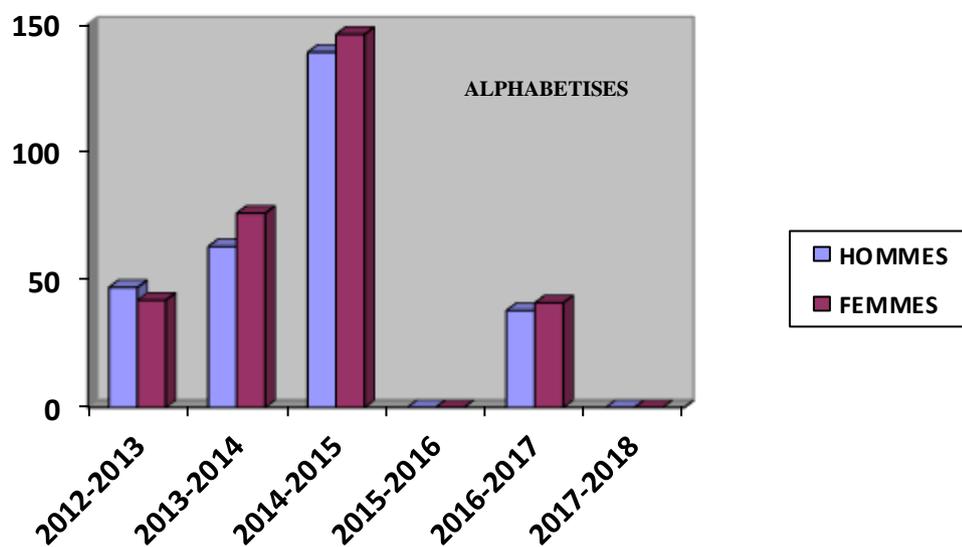
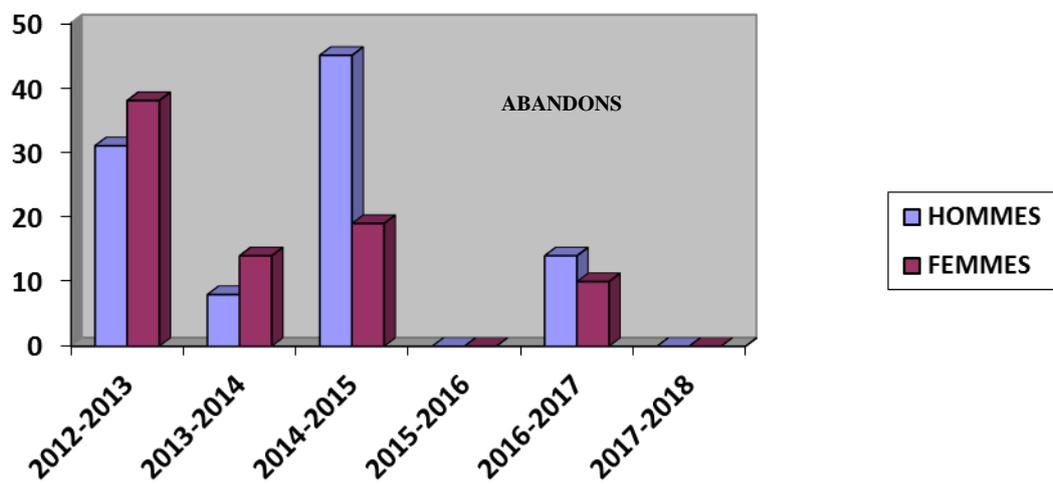
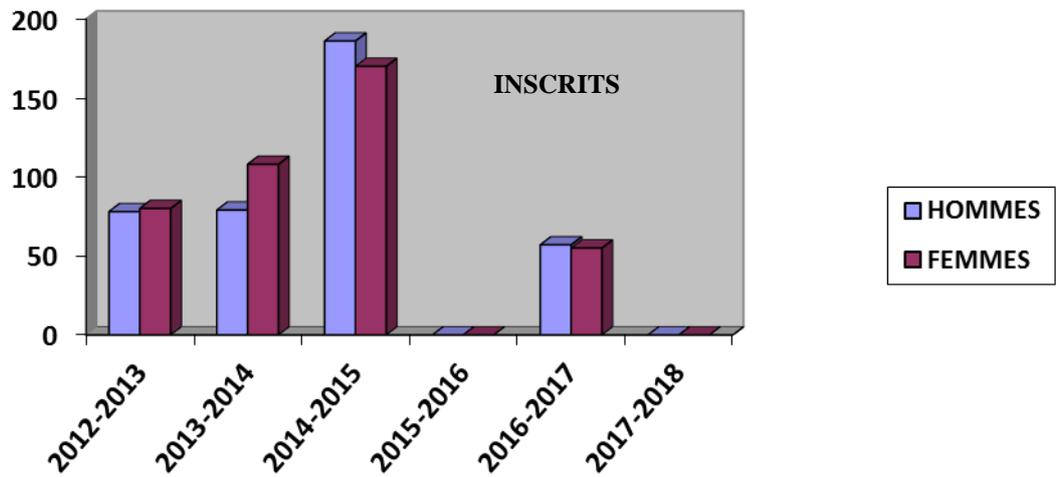
L'alphabétisation, malgré l'importance du rôle qu'elle devrait jouer dans la vie des populations, n'est pas encore perçue comme un facteur essentiel de développement personnel et comme un élément essentiel dans la construction de l'identité culturelle des individus, des collectivités et des peuples.

A ce jour, la commune compte des centres d'alphabétisation ouverts çà et là en fonction des besoins exprimés par les bénéficiaires et des possibilités existantes et 48 maîtres alphabétiseurs.

Au cours de la période 2012 à 2018, quatre (04) campagnes d'alphabétisation initiale ont été organisées. Par campagne, une moyenne de cinq à six centres a été ouverte avec un effectif

moyen de 203 inscrits dont 51% de femmes. Les résultats par centre et par année sont présentés dans le tableau n°2 en annexe.

Diagrammes du nombre d'élèves inscrits, d'abandons et d'alphabétisés sur la période de 2012 à 2018



Il ressort de ces figures que la campagne 2014-2015 est la campagne qui a connu les plus grands effectifs d'alphabétisés. L'appui de l'Etat au secteur de l'alphabétisation au cours de ladite campagne explique ce résultat.

L'inexistence d'une stratégie opérationnelle de développement de l'alphabétisation au niveau de la commune fait que le secteur est confronté à plusieurs problèmes dont notamment :

- ❖ l'insuffisance du nombre de centres de formation et de maîtres alphabétiseurs ;
- ❖ l'insuffisance de sensibilisation des populations ;
- ❖ l'insuffisance de matériels didactiques ;
- ❖ l'absence de motivation des maîtres alphabétiseurs ;
- ❖ le désengagement de l'Etat ;
- ❖ l'inexistence d'appui financier
- ❖ un taux significatif d'abandon à chaque campagne.

3.2.2.3. Santé

La commune est dans la zone sanitaire dite des 3A (Adjarra, Akpro-Misséré et Avrankou). Son dispositif sanitaire se présente tel que récapitulé dans le tableau ci-après :

Tableau 5 : Infrastructures sanitaires dans la commune d'Adjarra

Pyramide sanitaire	Zone Sanitaire	CSC	CSA	Centres Privés Professionnels	Centres Privés lucratifs	Dispensaires Isolés	Maternités isolées
Arrondissements							
Adjarra I	AAA	1	0	0		0	0
Adjarra II	AAA	0	1	0		0	0
Aglogbè	AAA	0	1	0		0	0
Honvié	AAA	0	1	1		0	0
Malanhoui	AAA	0	1	0		0	0
Médédjonou	AAA	0	2	0		0	0
Total		1	6	1		0	0

Source : DDS Ouémé, septembre 2018

Le Centre de Santé Communal dispose d'un dispensaire, d'une maternité, d'un micro laboratoire et d'une pharmacie de vente de médicaments génériques. Les centres de santé d'Arrondissement ont les mêmes installations sauf le laboratoire. La différence entre le CSC et les CSA se trouve surtout au niveau de l'effectif et de la qualité du personnel.

Pour l'approvisionnement en produits pharmaceutiques, la Commune dispose de quatre (04) pharmacies dont une (01) dans l'Arrondissement d'Adjarra(1), et trois (03) dans l'Arrondissement de Malanhoui.

En fonction des moyens financiers dont elles disposent, les populations ont recours, soit aux officines pharmaceutiques, soit aux commerçants du réseau illicite de vente de produits pharmaceutiques « Faux médicaments » ou aux guérisseurs traditionnels.

Le dispositif sanitaire tel que ci-dessus décrit est en réalité très peu fonctionnel pour diverses raisons dont notamment celles liées aux différents problèmes qui minent le secteur à savoir entre autres :

- ✓ l'inaccessibilité financière ;
- ✓ les pesanteurs socio culturelles ;

- ✓ la mauvaise qualité de l'accueil ;
- ✓ l'insuffisance du personnel soignant qualifié ;
- ✓ la vétusté du plateau technique au CSC ;
- ✓ des difficultés d'accès aux soins pour les personnes handicapées et les couches vulnérables ;
- ✓ le faible taux de fréquentations des centres de santé publics pour des raisons de pauvreté, de croyances religieuses ou de pesanteurs socioculturelles ;
- ✓ l'auto médication.

Tableau 6 : Besoins en différentes catégories de personnel de santé pour les cinq prochaines années.

Type D'agents	Effectif Actuel	Normes OMS	Besoins par année (2019 à 2023)										Total	Observations
			2019		2020		2021		2022		2023			
			PE	B	PE	B	PE	B	PE	B	PE	B		
Médecins	0	1 pour 10000 hbts	126145	13	131696	14	137490	14	143540	15	149855	15	15	
Infirmiers	19	1 pour 5000 hbts	126145	7	131696	9	137490	9	143540	11	149855	11	11	
Sages-femmes	18	1 pour 5000 hbts	126145	8	131696	9	137490	9	143540	11	149855	11	11	
Techniciens de Labo	2	1 pour 10000 hbts	126145	11	131696	12	137490	12	143540	13	149855	13	13	
Total	39			39		44		44		50		50	50	

Source : (DDS Ouémé, Mairie, calculs du consultant)

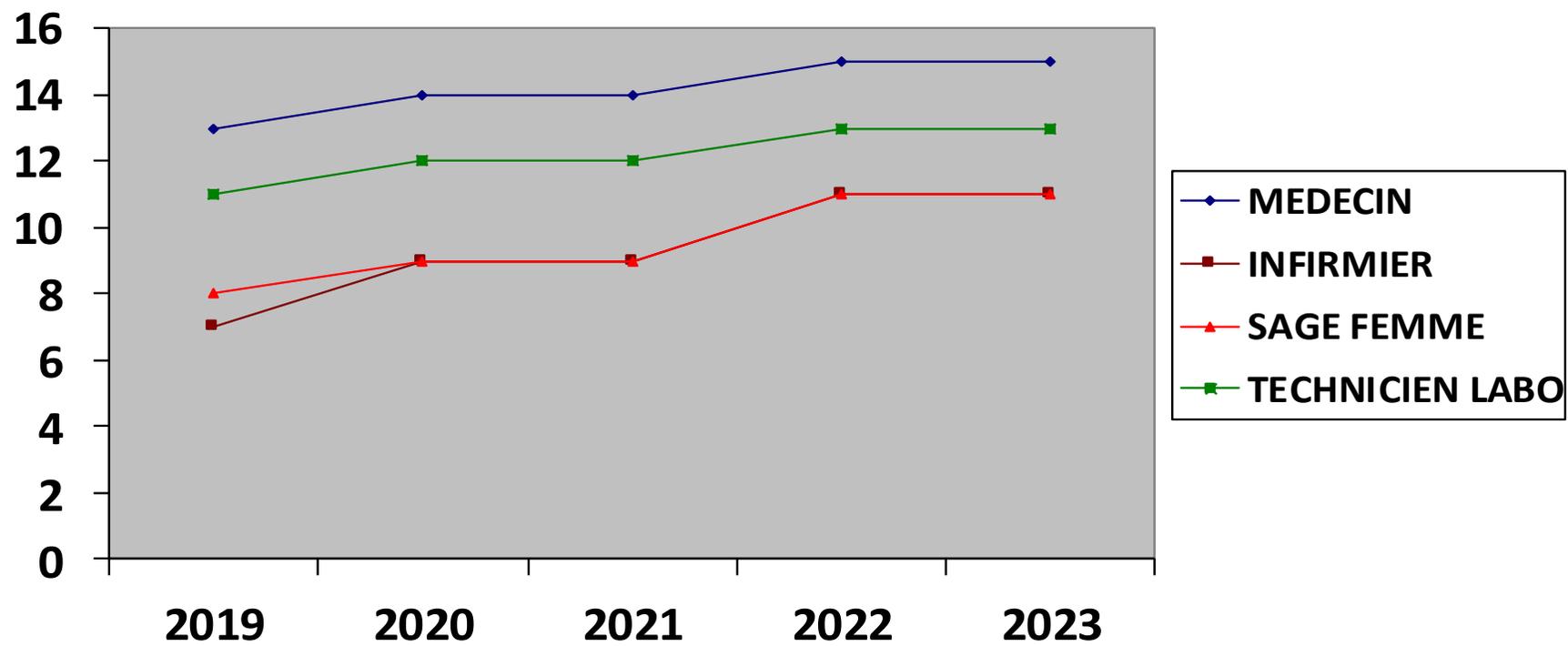
PE : population estimée

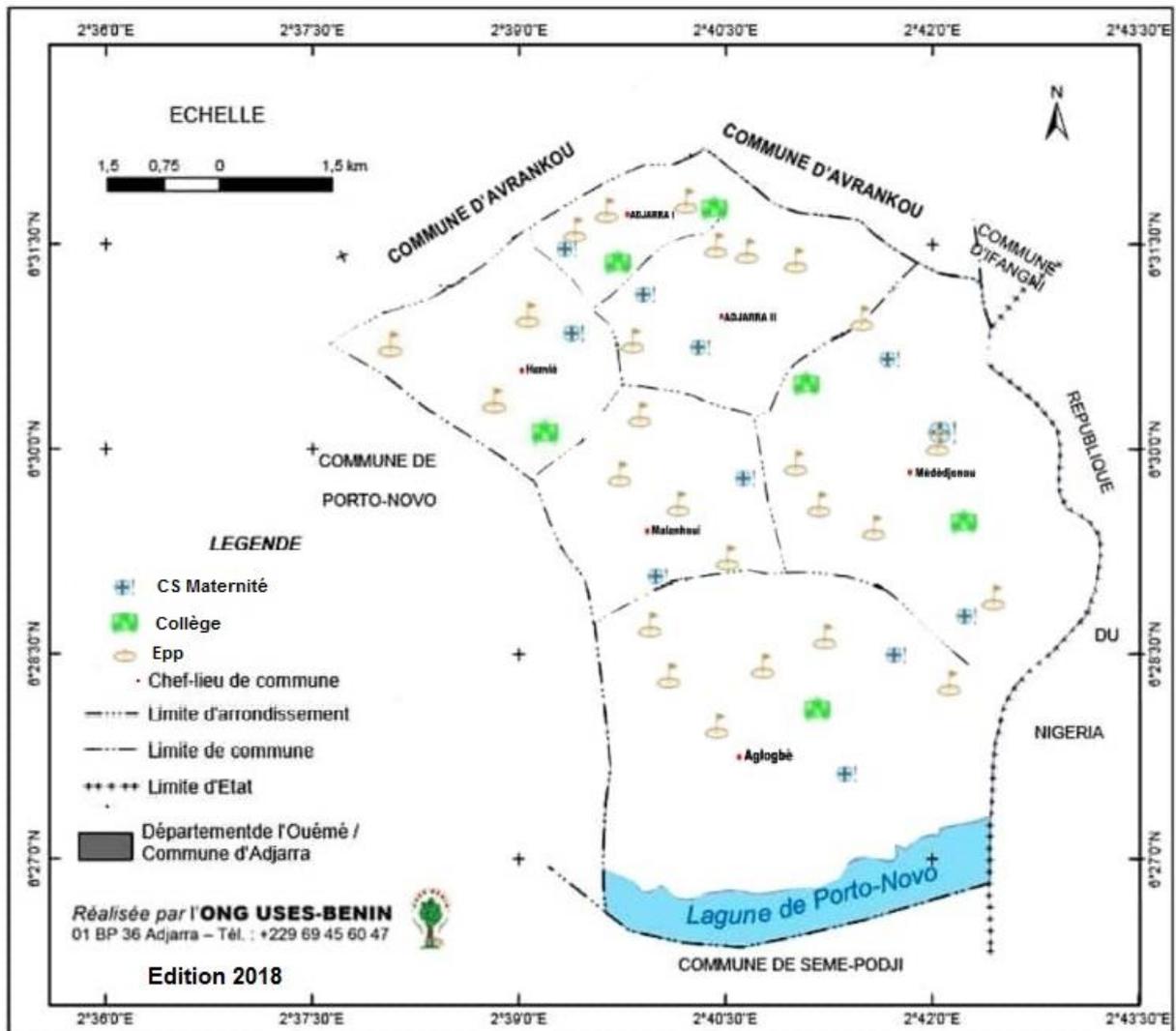
B : besoin

Les besoins sont estimés à partir des seuls effectifs d'agents dans les centres de santé publics, la situation au niveau des structures privées n'étant pas disponible.

Une bonne part de ces besoins sera probablement couverte par les structures sanitaires privées en activité dans la Commune ou à créer. Selon les dispositions liées aux nouvelles réformes dans le domaine sanitaire, il sera presque réduit à néant l'engouement jadis observé dans le secteur privé.

Besoins en personnel de santé pour les cinq prochaines années





Carte 4 : Infrastructures scolaires et sanitaires de la Commune d'Adjarra.

3.2.2.4. Hygiène et assainissement de base

- **Hygiène**

Les questions de l'hygiène et de l'assainissement de base, compte tenu de leurs impacts potentiels sur la santé des populations, demeurent des préoccupations majeures mais qui ne bénéficient pas encore de l'attention soutenue des autorités et des pouvoirs locaux d'Etat. Le PHAC élaboré par la Mairie pour servir de guide aux actions pour la période 2013-2017 est arrivé à échéance sans que la cadre de vie de la population n'ait connu aucune amélioration digne d'intérêt. En effet, pour des raisons d'insuffisance de moyens matériels, humains et financiers, le taux d'exécution physique était si insignifiant qu'il n'a pas été procédé à une évaluation finale du Programme.

Une spécificité notable dans l'action en matière d'hygiène tient au fait que, du point de vue de la santé publique, l'hygiène n'est pas seulement une question d'équipements mais aussi une question de comportement individuel et collectif. En effet, l'hygiène cherche à prévenir les maladies, infirmités et les décès en réduisant les risques induits par un environnement défavorable et en changeant les comportements. Elle met l'accent sur la recherche des causes, aussi bien directes qu'indirectes des maladies aux fins d'initier des actions pour les combattre en s'appuyant surtout sur des mesures ou dispositions comportementales.

Malheureusement, pour des questions de manque de suivi, les statistiques ne sont pas disponibles pour apprécier le système d'hygiène en général et le système d'évacuation des excréta en particulier. A date, la nature est encore utilisée par une importante fraction de la population comme lieu d'aisance. Les données disponibles indiquent qu'en fonction des localités, 30 à 70% de la population ne disposent pas de fosses d'aisance.

- **Assainissement de base**

Dans le secteur de l'assainissement de base, les efforts déployés par la Mairie ont essentiellement concerné le zonage de l'espace communal, la sélection des structures de pré-collecte des DSM et leur répartition par zone et la création de quelques points de regroupement des DSM. Ces points de regroupement ont été très vite abandonnés pour des raisons d'incapacité de gestion. Les problèmes actuels du secteur sont notamment :

- Le manque d'une politique ou d'une stratégie opérationnelle d'hygiène et d'assainissement de base ;
- l'absence de points de regroupement fonctionnels ;
- le non fonctionnement du CEDES ;
- la faible motivation des structures de pré-collecte ;
- le faible taux de couverture en infrastructures d'hygiène et d'assainissement (latrines, collecteurs d'assainissement) ;
- l'insatisfaction des prestations des structures de précollecte des DSM
- l'insuffisance de latrines familiales, publiques et scolaires,

3.2.2.5. Routes et transport

Le réseau routier d'Adjarra, conformément au décret N° 2001-092 du 20 février 2001 portant classement des voies d'intérêt économique touristique ou stratégique et aux informations contenues dans le PDC de deuxième génération (2014-2018), comprend :

- Un tronçon de la Route Nationale Inter-Etats RNIE1- bis Porto-Novo – Avrankou - Igolo qui totalise un linéaire de 27,441 km ;
- des Routes Nationales qui assurent les liaisons de la commune avec les diverses régions économiques ou administratives du pays. Deux tronçons de cette catégorie de route sont classés et leur aménagement et entretien relèvent du ressort de l'Etat central. Il s'agit de la route Wadon-Adjarra- Médédjonou-Porto-Novo (RN 36) longue de 20 km et de la route Adjarra-Akpro-Misséréte (RN 36-bis) d'une longueur de 09 km ;
- les pistes ou les routes communales primaires et secondaires.

Selon les informations les plus récentes fournies par le Service Technique de la Mairie, ce réseau totaliserait un linéaire d'environ 315 km dont moins des 10%, soit 30 km, sont tant bien que mal annuellement entretenus.

Le secteur est caractérisé par :

- ❖ Le mauvais état général du réseau routier difficilement praticable voire impraticable par temps pluvieux ;



Voie Arrondissement Honvié-
Centre de santé Honvié

Voie Marché-Médédjonou

- ❖ La non ouverture des voies dans des zones en remembrement/lotissement où le recasement est très avancé et a parfois franchi le seuil des 75% de présumés propriétaires recasés ;
- ❖ Une forte densité de circulation rendant les travaux d'entretien courant de reprofilage léger inopérants surtout par temps pluvieux ;

- ❖ Une instabilité des sols dans la zone jouxtant la dépression marécageuse et nécessitant des coûts d'aménagement et d'entretien assez élevés ;
- ❖ L'inexistence d'une gare routière digne de ce nom même s'il y a, au niveau de l'Arrondissement d'Adjarra1, un espace assez réduit mais qui pourrait être aménagé à cet effet.

Il ressort par ailleurs de la prospection et des observations faites sur le terrain que deux (02) axes ou tronçons routiers à savoir Adjinan-Sota-Tanmè-Malanhoui et Honvié (au niveau de l'axe Wadon-Adjarra)-Gboco-Centre Universitaire d'Adjarra comportent des ouvrages de franchissement mal conçus et mal positionnés qui causent d'énormes désagréments aux usagers. L'autorité communale a commencé à supprimer certains de ces ouvrages qui sont de véritables cuvettes ou réceptacles des eaux et qui entravent la circulation au lieu de la faciliter.

3.2.2.6. Loisirs et sport

La Commune jouit d'une diversité culturelle énorme. Elle dispose d'une maison des jeunes située dans une cuvette et en mauvais état dans l'Arrondissement d'Adjarra1 et qui a besoin, pour être fonctionnelle à plein temps, d'être assainie et réfectionnée.

- **Loisirs**

Les activités culturelles traditionnelles sont très développées. Elles sont constituées de deux catégories de rythme ou de danse de musique traditionnelle à savoir celle de réjouissances et de loisirs et celle liée aux divinités de la localité. On dénombre une multitude de groupes de musique traditionnelle pour les occasions de réjouissance et des rythmes spécifiques pour les différentes divinités qui sont très nombreuses et variées. A côté de ces rythmes et danses traditionnelles, il existe également une gamme variée de jeux dans la sphère récréative des populations de la Commune d'Adjarra.

- **Sport**

Sur le plan sportif, la commune dispose d'un stade municipal et des terrains de football dans les arrondissements de Mèdédjonou, d'Aglogbè et de Malanhoui. L'activité sportive la plus pratiquée est le football.

Le secteur des loisirs et sports est caractérisé par :

- ✓ le manque d'une politique ou d'une stratégie de développement ou de promotion des jeux, sports et loisirs ;
- ✓ le manque d'infrastructures de sports et de loisirs ;
- ✓ le manque de compétitions dans le domaine des jeux, sports et loisirs.

3.2.2.7. Protection sociale

Le Centre de Promotion Sociale (CPS) vient en appui à la protection sociale des populations de la Commune à travers des activités routinières. Ses activités phares sont : le suivi des enfants de moins de cinq (05) ans, la prise en charge des Orphelins et Enfants Vulnérables (OEV), la gestion des conflits conjugaux et les Violences Basées sur le Genre (VBG), la prise en charge des personnes en situation de handicap, la prise en charge des personnes de troisième âge, l'appui financier aux personnes indigentes, l'accès aux soins médicaux des personnes indigentes, l'appui aux groupements des femmes et mixtes. Le CPS intervient grâce aux appuis financiers de plusieurs partenaires et de l'Etat. Plusieurs autres organisations de la société civile interviennent également dans le domaine des affaires sociales au niveau de la Commune.

Les activités du CPS au cours des cinq (05) dernières années sont récapitulées dans le tableau suivant :

Tableau 7 : Activités du CPS de 2014 à 2018

Année	2014	2015	2016	2017	2018
Activités					
VBG	313	389	401	433	436
OEV	98	107	81	77	96
Enfants malnutris	27	22	33	21	28
Enfants victime de maltraitance	19	25	23	17	29
Cas sociaux	998	931	1068	988	978
Handicap	31	26	23	30	29

Source : CPS Adjara, Décembre 2018

VBG : Violence basée sur le genre

OEV : Orphelins enfants vulnérables

3.2.2.8. Nutrition

Traditionnellement, la problématique de la nutrition est perçue comme étant uniquement du ressort du secteur de la santé. L'expérience a montré que cette problématique est multisectorielle et que sa réelle prise en compte appelle une synergie d'actions entre les politiques sectorielles connexes à la nutrition en relation entre autres avec l'eau, l'hygiène, l'assainissement, l'agriculture, la santé, la protection sociale. C'est également pour cette raison que certaines ONG s'investissent davantage dans ce secteur au niveau de la Commune. Elles forment et sensibilisent les populations sur les enjeux de la nutrition et sur les comportements nutritionnels à adopter dans la lutte contre de nouveaux problèmes de santé qui se posent à elles.

Sur le plan nutritionnel dans la commune, le Centre de Promotion sociale (CPS) intervient très peu dans l'éducation nutritionnelle, faute d'appui des partenaires et de prise de conscience effective des autorités locales sur les effets de la malnutrition sur le développement de la commune.

La Commune a élaboré son Cadre Commun de Résultats (CCR) dans le secteur avec l'appui du SP/CAN mais ne dispose pas d'un centre dédié exclusivement à la question. De part la production agricole, la commune dispose des nutriments adéquats qu'une bonne combinaison pourrait les optimiser.

3.2.2.9. Energie et approvisionnement en eau potable

Energie

Les sources d'énergie auxquelles les populations de la commune ont accès sont essentiellement :

- l'énergie électrique fournie par le réseau de la SBEE. Cette énergie est essentiellement utilisée pour l'éclairage et subsidiairement pour l'alimentation des équipements électroménagers. Le réseau de distribution actuel de la SBEE couvre moins de 36% des besoins de la population. Les conditions d'abonnement et le coût élevé du kwh en font une source d'énergie inaccessible à une importante fraction de la population de la commune ;

- b) l'énergie provenant du bois de chauffe et de ses sous-produits (charbon de bois, sciure). Elle est, de très loin, la source d'énergie la plus disponible et la plus accessible aux populations. Elle est utilisée par plus de 85% de la population et sert à satisfaire tous les besoins en énergie pour la préparation ou la cuisson ;
- c) l'énergie à partir des hydrocarbures (pétrole lampant, essence, gaz oil) dont l'approvisionnement se fait essentiellement à partir du Nigéria à travers un réseau informel très actif de contrebande ;

Les énergies renouvelables (énergies solaire, éolienne, biomasse) sont à peine connues même si, de plus en plus, on observe quelques panneaux solaires pour l'éclairage public et l'utilisation de l'énergie solaire par quelques rares ménages de la commune.

Outre l'absence d'une stratégie énergétique claire au niveau de la commune, le secteur est caractérisé par :

- ✓ Une faible couverture des localités de la commune par le réseau de la SBEE ;
- ✓ L'insuffisance de l'éclairage public et le faible entretien du réseau d'éclairage public existant faisant de la commune, une commune très peu éclairée ;
- ✓ Le montant élevé pour la souscription à un abonnement de la SBEE et la cherté du coût de l'énergie électrique ;
- ✓ La rareté relative du bois de chauffe face à une demande de plus en plus forte et le renchérissement du coût qui s'en suit ;
- ✓ La difficulté d'accès aux autres sources alternatives d'énergies (énergies renouvelables : solaire, éolienne, biomasse)

Approvisionnement en eau potable

L'eau de consommation des populations de la commune provient essentiellement des sources ci-après :

- a) Les Forages équipés de pompes à motricité humaine (FPM) ;
- b) Le réseau d'adduction d'eau de la SONEB ;
- c) Les Adduction d'Eau Villageoises (AEV) ;
- d) Les Postes d'Eau Autonomes Privés (PEA privés) ;
- e) Les puits modernes à grand diamètre ;
- f) Les puits traditionnels et la rivière.

Le tableau ci-après donne les statistiques sur le nombre de FPM et AEV dans la Commune en 2017.

Tableau 8 : Statistiques FPM et AEV

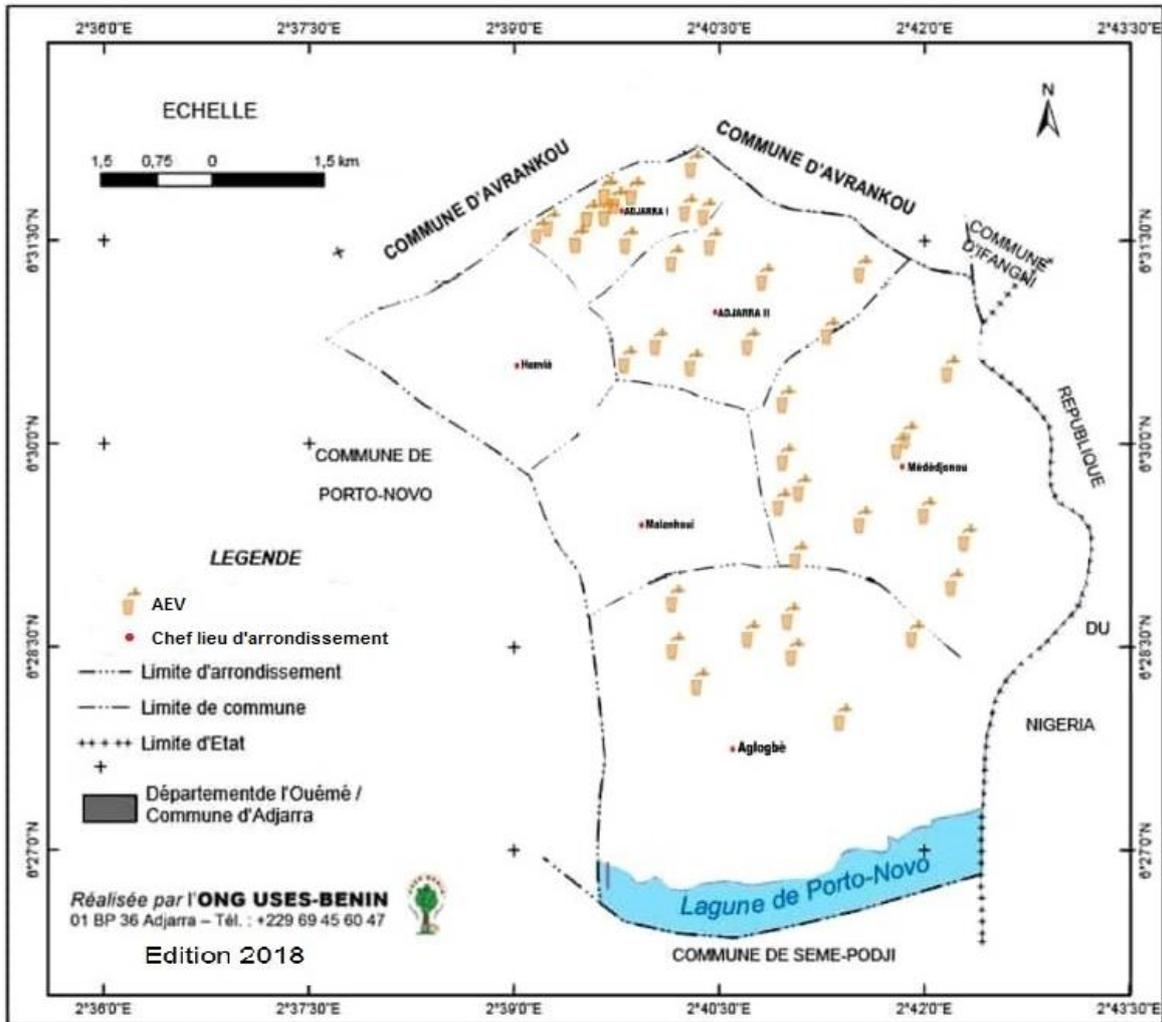
N°	Arrondissements	FPM	AEV
1	Adjarra I	10	00
2	Adjarra II	16	00
3	Aglobè	14	01
4	Honvié	17	00
5	Malanhoui	13	00
6	Mèdédjonou	35	01
	Total	105	02

Source : Mairie d'Adjarra, septembre 2018

Le secteur est présentement caractérisé par :

- ✓ un faible taux de couverture des besoins en eau potable des populations ;
- ✓ un taux relativement élevé des équipements d'exhaure en panne au niveau des FPM;
- ✓ une multiplication des postes d'eau autonomes privés, postes de vente d'eau de consommation aux populations. C'est une activité en pleine expansion dans la commune parce que animée et entretenue par des promoteurs privés et l'expertise locale ;
- ✓ l'inexistence des périmètres de protection des ouvrages de captage destinés à fournir de l'eau de consommation aux populations même parfois pour les ouvrages réalisés par l'Etat ;
- ✓ des pratiques inappropriées d'exhaure de l'eau au niveau des puits modernes à grand diamètre (exhaure à l'aide de puisette individuelle);
- ✓ de mauvaises conditions de transport, de conditionnement, de manipulation et de gestion de l'eau destinée à la consommation ;
- ✓ le non respect des dispositions légales et juridiques qui régissent la production et la vente de l'eau de consommation aux populations.

La documentation existante indique que la commune d'Adjarra fait partie des communes du pays qui ont les plus faibles taux de couverture des besoins en eau potable. Cette situation couplée avec une demande en eau de consommation sans cesse croissante a donné naissance aux promoteurs des Postes d'Eau Autonomes privés qui ont mis en place des installations simples de captage (forage à faible diamètre), de pompage (électropompe), de stockage (réservoir essentiellement en plastique surélevé) et de distribution (Tuyauterie et robinetterie) pour la production et la vente de l'eau aux populations locales.



Carte 5 : Point des AEV dans la Commune

3.2.2.10. Télécommunication

La commune est largement couverte par les réseaux courants de communication à savoir : la radio/télévision et la téléphonie mobile. La commune abrite par ailleurs une radio scolaire qui joue un rôle important dans la sensibilisation et l'information des populations en général et du monde scolaire en particulier.

Le seul problème soulevé par les populations dans ce secteur est relatif à la qualité de l'écoute qui est assez mauvaise dans la zone frontalière pour des raisons d'interférence avec les réseaux nigériens.

Il est enfin signalé quelques désagréments liés à l'instabilité ou à la non disponibilité de l'énergie électrique.

3.2.3 Environnement et aménagement du territoire

3.2.3.1. Environnement

Sur le plan environnemental, les PDC de première et de deuxième génération ayant respectivement couvert les périodes de 2005 à 2009 et de 2014 à 2018 ont signalé une forte pression anthropique sur les terres et les ressources forestières existantes. Au fil des ans, l'accroissement de la population de la commune est de plus en plus rapide avec pour corollaire

un accroissement des besoins en moyens de subsistance et en infrastructures et équipements socioéconomiques de base dans les mêmes proportions. A cette situation s'ajoutent :

- a) le bradage du patrimoine foncier pour des questions de survie ;
- b) le recours aux combustibles ligneux par l'écrasante majorité de la population de la commune (environ 85% de la population) pour la satisfaction de leurs besoins en énergie ;
- c) des opérations de remembrement/lotissement exécutées sans aucun schéma d'aménagement d'ensemble ;
- d) des pratiques d'exploitation inappropriées des ressources naturelles.

Il en résulte, au plan environnemental, plusieurs conséquences désastreuses dont notamment :

- ✓ la réduction drastique des terres affectées aux activités de production végétale avec pour conséquence une surexploitation des terres qui, du coup, sont de moins en moins fertiles ;
- ✓ la disparition progressive des reliques forestières existantes et une surexploitation voire « une exploitation minière » des ressources naturelles de la dépression marécageuse qui longe la commune sur sa frontière Est et Nord. Cette dépression reste et demeure la plus grande infrastructure naturelle de la commune, source potentielle d'énormes richesses encore mal connues, mal exploitées et mal gérées ;
- ✓ une perte énorme de biodiversité due à la disparition de plusieurs essences floristiques et à la destruction de l'habitat naturel de plusieurs espèces fauniques ;

Le tableau ainsi peint, couplé avec les effets pervers des changements climatiques, fait de la commune d'Adjarra une commune particulièrement vulnérable.

3.3.3.2. Aménagement / Remembrement / Lotissement

La Commune ne dispose pas encore d'un Schéma Directeur d'Aménagement Communal. Dans ces conditions, la question d'aménagement et d'occupation de l'espace communal reste entière au regard des défis auxquels la commune est appelée à faire face.

Pour l'instant, en matière d'occupation de l'espace communal, tout se passe comme si les autorités en charge la gestion de la cité n'ont pas encore pris conscience des véritables enjeux de la vocation incontournable de cité urbaine de leur commune.

En effet, hormis les travaux de lotissement dénommé « Adjarra première tranche » qui manifestement, avait pris en compte dans une certaine mesure dans sa conception initiale, la dimension de la cité urbaine de la commune, tous les autres plans de remembrements/lotissements ne respectent pas les normes élémentaires d'une cité urbaine. Au nombre des insuffisances des opérations de lotissement/remembrement en cours, on peut retenir notamment :

- ✓ le lotissement/remembrement des différentes localités appartenant au même espace communal comme des entités isolées sans une mise en cohérence des différents plans ;
- ✓ l'exiguïté des voies dont les emprises ne tiennent compte d'aucune projection de l'évolution de la population de la commune ;
- ✓ le recasement des populations dans des zones impropres à l'habitat humain (zones inondables) rendant très difficiles ou très onéreuses des opérations ultérieures d'assainissement du cadre de vie des populations ;
- ✓ la non prise en compte des infrastructures et équipements d'intérêt intercommunal et départemental ;
- ✓ le non respect des normes d'une cité urbaine en construction et devant être en conurbation harmonieuse avec les villes limitrophes de Porto-Novo et d'Avrankou ;

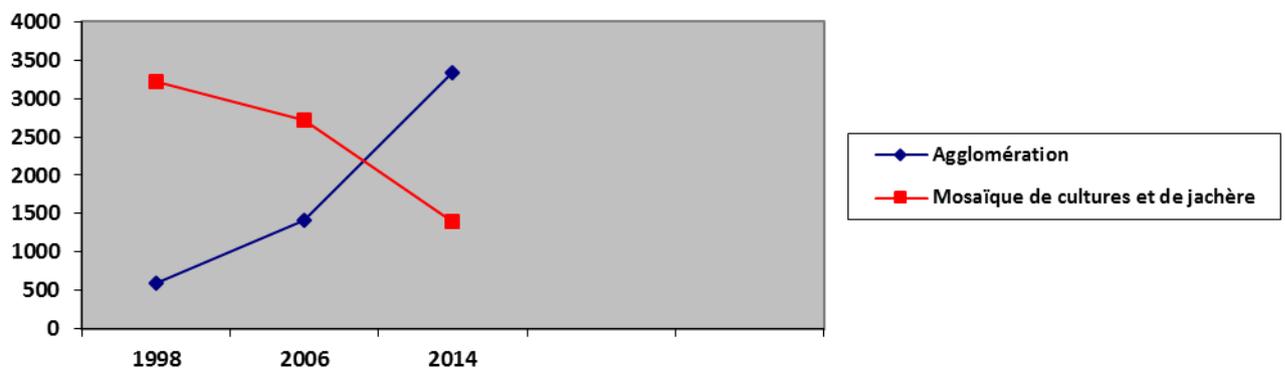
- ✓ l'émiettement ou la faible superficie des apports des présumés propriétaires terriens qui sont alors recasés sur des parcelles de superficie et de forme ne permettant le respect d'aucune norme d'installation des occupants dans des conditions minimales d'hygiène recommandées ;
- ✓ le recasement des présumés propriétaires terriens depuis plusieurs années sans l'ouverture des voies d'accès à leurs parcelles ;
- ✓ le non-respect de la vocation urbaine de la commune et qui contraint à découper l'espace en zones résidentielles, universitaires, industrielles, touristiques, agricole et autres ;

Toutes ces questions ont été largement évoquées dans le PDC de deuxième génération (2014-2018) qui arrive à échéance le 31 décembre 2018 mais rien ne semble avoir véritablement changé et la situation ne fait que s'empirer du fait de la progression des travaux de recasement.

Tableau 9 : Dynamique d'occupation du sol

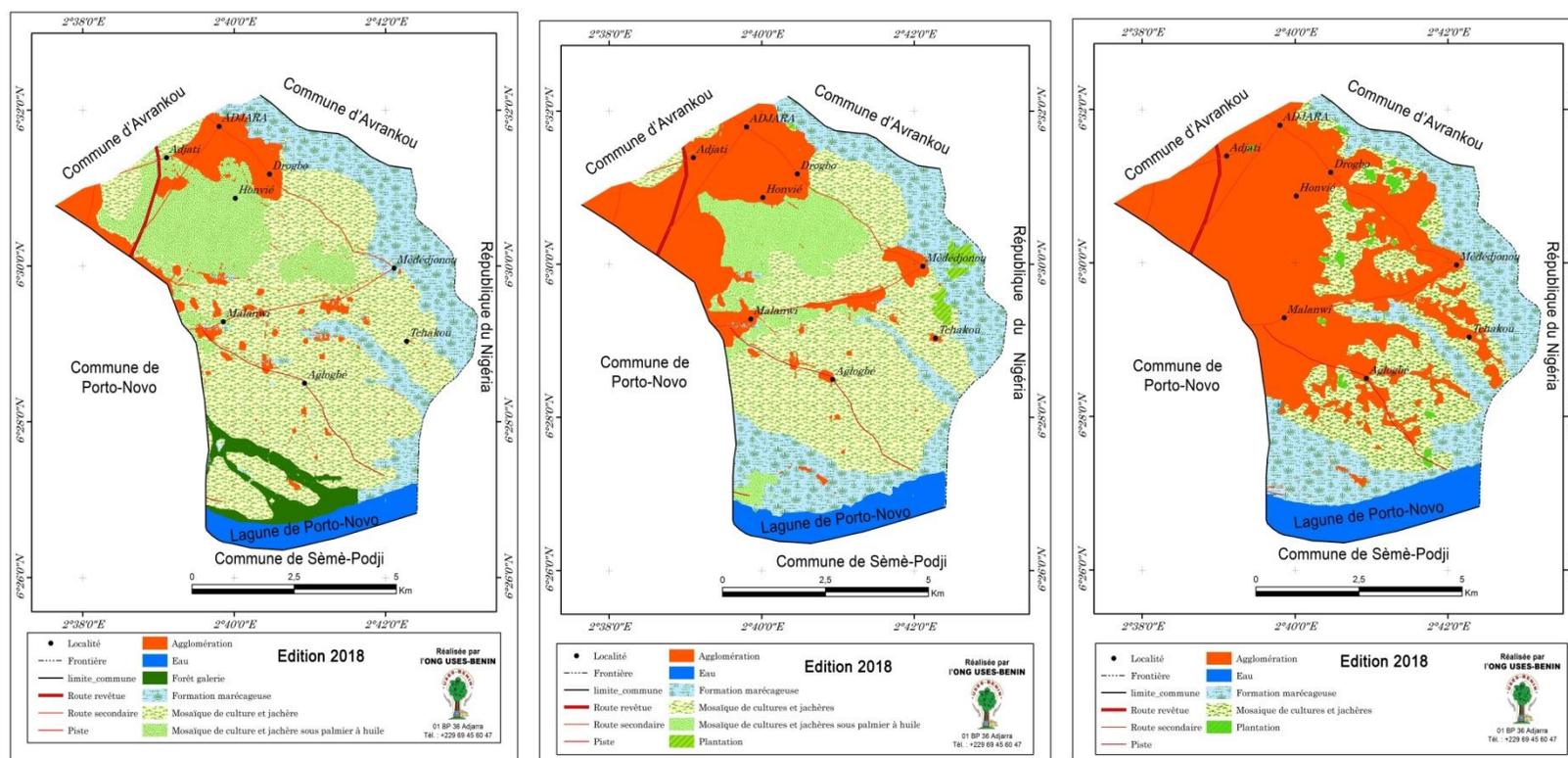
Unité d'occupation du sol	Superficie (ha) en 1998	Superficie (ha) en 2006	Superficie (ha) en 2014	Taux de progression (%) 1998 et 2006	Taux de progression (%) 2006 et 2014
Agglomération	604	1416	3353	134	137
Mosaïque de cultures et Jachère	3228	2720	1396	-16	-49

Figure de la dynamique d'occupation du sol



Source : Consultant, 2015.

La figure ci-dessus montre l'évolution exponentielle de l'occupation du sol dans le temps (1998-2014) qui est représentée par la courbe en bleu. Ce qui du fait justifie la diminution des superficies réservées aux cultures et à la jachère. Ces tendances sont corroborées par les cartes suivantes :



Carte 6: Occupation exponentielle du sol dans le temps (1998-2014)

La superficie totale de la commune concernée par les travaux de lotissement/remembrement en cours et qui sont à différents stades d'exécution est de 4 022 ha 11 a 40 ca ou 40,22 km² soit environ 53,63% quand on considère la superficie de 75km² indiquée par l'IGN.

. Lorsqu'on considère la ruée des acquéreurs des parcelles vers la commune, le rythme accéléré du bradage du patrimoine foncier qui s'en suit et la forte pression des acquéreurs pour les travaux de lotissement/remembrement, il est fort à craindre que le rythme de remembrement/lotissement sauvage s'accélère davantage au cours des prochaines années. Cette situation ne fera que réduire davantage les marges de manœuvre pour l'élaboration d'un Schéma Directeur d'Aménagement Communal (SDAC) ou d'un Plan Directeur d'Urbanisme (PDU) digne de nom.

3.2.4 Gouvernance locale

La gouvernance locale est le système d'administration et de gestion locale dans lequel l'ensemble des acteurs sont appelés à coordonner leurs efforts dans la conception, la mise en œuvre et le contrôle des actions de développement local.

3.2.4.1. Sécurité des personnes et des biens

Dans le cadre de la politique nationale de lutte contre le grand banditisme, l'Etat multiplie les efforts pour assurer la tranquillité des citoyens. Les autorités locales accompagnent les forces de l'ordre pour garantir la libre circulation des biens et des personnes. Longtemps assurée par l'unique Brigade de gendarmerie située à Honvié, la sécurité des populations de la commune a été successivement renforcée par la mise en place de six (06) Brigades Civiles de Sécurité à raison d'une Brigade Civile par Arrondissement et plus tard par la création d'un Commissariat Central de Police. Actuellement, la sécurité est du ressort de la Police Républicaine née de la fusion de la gendarmerie et de la police et après la dissolution des Brigades Civiles de Sécurité pour des raisons de contreperformance. Les problèmes ou les difficultés actuelles du secteur de la sécurité sont entre autres :

- a) l'insuffisance des ressources humaines et matérielles dont dispose la Police Républicaine pour assurer efficacement la sécurité des populations ;
- b) la grande porosité de la frontière entre la commune et le Nigéria avec un envahissement de la commune par des allochtones de moralité non connue ;
- c) la faible coopération ou collaboration entre la population et la police républicaine ;
- d) l'absence de cahier des charges et de formation au profit des conseillers et des élus locaux dans le cadre de leur contribution au maintien de la sécurité des populations ;
- e) le manque d'information et de sensibilisation des populations sur les questions sécuritaires ;

Il découle de cette situation une lenteur d'intervention de la police républicaine en cas d'attaque ou de braquage et un environnement peu favorable à la sécurisation des biens et des personnes dans la commune.

3.2.4.2 Prise en compte du genre dans la Commune

Le Genre dans le développement est une approche qui considère pour l'analyse les rapports inégalitaires entre les femmes et les hommes, en établissant un diagnostic qui identifie les déterminants des discriminations, des différences, des inégalités, et qui propose des stratégies, en vue d'une équité sociale.

Donc, l'Approche Genre et Développement (AGeD) est une approche qui vise à créer les conditions pour un développement durable avec les femmes et les hommes comme acteurs. C'est une stratégie qui vise à permettre l'intégration des préoccupations des hommes et des femmes dans l'analyse, la planification et l'organisation de politiques, programmes et projets de développement. C'est enfin une approche qui cherche à promouvoir l'équité entre les hommes et les femmes par rapport aux ressources, aux bénéfices et à la participation à la prise de décision.

- **Genre dans les différents secteurs productifs**

Les femmes interviennent au même titre que les hommes dans les différents secteurs productifs mais, du fait des pesanteurs socioculturelles défavorables à l'émancipation des femmes, elles n'ont pas accès comme les hommes, aux ressources et aux bénéfices. Les facteurs d'influence les pénalisent plus que les hommes. Il n'y a donc pas d'équité sociale qui est l'un des piliers du développement durable.

L'absence d'une volonté politique, de sensibilité genre et d'un système formel d'autonomisation des femmes explique le manque de visibilité et de lisibilité des importantes contributions des femmes dans les différents secteurs productifs de la Commune.

- **Participation des femmes au développement local**

Le faible accès des femmes, comparativement aux hommes, aux ressources, aux moyens de production et aux bénéfices, leur faible représentativité dans les instances de décision les limitent énormément dans la participation au développement local.

Néanmoins, le niveau de leur contribution au développement local par le paiement de différentes taxes sur le marché et autres serait renforcé lorsqu'un système qui les considère et les traite aussi comme de véritables actrices de développement au même titre que les hommes sera mis en place.

3.2.4.3. Fonctionnement de l'Administration Communale et des Services Déconcentrés de l'Etat

- **Organes institutionnels et leur fonctionnement**

La commune d'Adjarra est administrée par un conseil communal élu et installé depuis 2015 pour un mandat de cinq (5) ans. Il compte 17 conseillers dont aucune femme. Le Maire de la commune est assisté de deux adjoints. Les arrondissements sont administrés par des Chefs d'Arrondissement et les villages et quartiers par des chefs de village ou de quartier. Le conseil communal a, en son sein, six (06) commissions permanentes: la Commission des affaires économiques et financières ; la Commission des affaires Sociales et culturelles, la Commission des affaires domaniales et environnementales, la commission de l'Equipement, des infrastructures et du transport, la commission sécurité et paix et la commission Education, Santé, Jeunesse et Sports. Toutes ces commissions sont fonctionnelles.

- **Services communaux et leur fonctionnement**

Les services nécessaires au fonctionnement de l'administration communale sont créés (cf arrêté N° 1 B-55/ MADJ/ SG/ SAG du 13/07/16). Ils sont placés sous l'autorité et le contrôle du Secrétariat Général de la Mairie. Ils sont animés par des agents des collectivités locales. Ils sont composés des cadres des catégories A à E. La synthèse est faite dans le tableau suivant :

Tableau 10 : Point du personnel.

Catégorie	Genre		TOTAL
	Hommes	Femmes	
A	7	2	9
B	5	3	8
C	8	7	15
D	20	8	28
E	1	-	1
AUTRES	2	-	2
TOTAL	43	20	63

Source : Mairie d'Adjarra, Septembre 2018

D'un effectif de soixante-sept (67) agents en 2010, l'effectif est passé à 73 agents en 2012 et à 63 agents en 2017. Il y a eu une amélioration du personnel en termes du niveau de formation, du profil et du genre.

Le dépouillement des fiches d'autoévaluation des performances du personnel technique adressées et remplies par les cadres des catégories A et B de la Mairie dans le cadre de l'élaboration du PDC 3 a conduit aux résultats suivants :

- ✓ 60% de cette catégorie de personnel pensent que le rapport entre le staff technique et la hiérarchie communale est excellent ;
- ✓ 70% estiment que la gestion de leur carrière professionnelle est bonne ;
- ✓ 90% pensent que l'ambiance de travail à la Mairie est passable contre 10% qui pensent qu'elle est plutôt bonne ;
- ✓ 90% jugent acceptable le traitement salarial à la Mairie ;
- ✓ 70% préfèrent leurs postes actuels à la Mairie aux mêmes postes dans d'autres communes de l'Ouémé dans les mêmes conditions de travail et de traitement salarial ;
- ✓ 90% ne disposent pas de données sur la commune dans leurs domaines de compétence ;
- ✓ 60% pensent que l'inadéquation moyen/mission est la raison fondamentale qui explique et justifie les contreperformances au niveau des services techniques de la Mairie ;
- ✓ 90% pensent que des formations et des recyclages réguliers sont nécessaires pour leur permettre d'améliorer leur niveau de performance et de compétence.

Au total, il se dégage de ces résultats, que le personnel technique clé de la Mairie est satisfait de l'ambiance et des conditions de travail au niveau des services et entre les services et la hiérarchie. Il s'agit d'une évaluation de la situation par ceux qui sont directement concernés.

Toutefois, les constats et les analyses de la situation au terme des investigations par l'équipe des consultants font ressortir des maux qui minent le staff technique et réduit son niveau de performance. Au nombre de ces facteurs limitant imputables aussi bien aux agents qu'à l'autorité communale figurent notamment :

- ✓ l'absence ou la difficulté d'une bonne planification des activités due à des sollicitations tous azimuts pour des tâches inattendues et sans portée digne d'intérêt pour la commune ;
- ✓ le manque d'expertise ou d'expériences du staff technique qui travaille essentiellement comme des cadres d'exécution ;
- ✓ le manque de personnel entraînant une surcharge de travail au niveau de certains services ou entités dont en l'occurrence le SPCAD, le SAE et le Secrétariat Général ;
- ✓ l'inadaptation du profil-poste ou du niveau-poste au niveau de certains services ;
- ✓ la mauvaise circulation des informations entre les services de la Mairie d'une part, et entre ces services et les autres structures de la commune d'autre part ;

Par ailleurs, beaucoup d'autres facteurs constituent des éléments de démotivation du personnel et n'incitent pas à une amélioration des performances. Au nombre de ces facteurs, on peut retenir :

- ✓ l'inexistence d'indicateurs d'évaluation des performances ;
- ✓ une politisation de la gestion des affaires ;
- ✓ l'inexistence d'un système rigoureux de sanctions positives et négatives.

- ***Services déconcentrés de l'Etat***

Les services ou structures déconcentrés de l'Etat installés dans la commune sont :

- ✓ Société Béninoise d'Energie Electrique (SBEE)
- ✓ Société Nationale des Eaux du Bénin (SONEB)
- ✓ Centre Communal de Santé (CCS)
- ✓ Recette-Perception (RP)
- ✓ Centre de Promotion Sociale (CPS)
- ✓ Commissariat Central de la Police Républicaine ;
- ✓ Région Pédagogique (Secteur de l'enseignement) ;
- ✓ Structures déconcentrées du MAEP

Hormis les structures déconcentrées des Sociétés d'Etat, (SONEB, SBEE), la quasi-totalité de ces entités sont confrontées à des problèmes d'équipements, de matériels et de ressources humaines en quantité et en qualité.

3.2.4.4. Participation citoyenne

Vaincre la mal gouvernance et promouvoir la lutte contre la corruption, c'est la mission essentielle de la participation citoyenne qui est aussi le socle de la gouvernance locale. En effet la participation citoyenne est un outil de développement qui vise à améliorer la performance des acteurs publics à travers une utilisation plus rationnelle des ressources et une meilleure identification des besoins et priorités. L'accès à l'information est assuré d'une part par le service chargé des Archives et de la Documentation et d'autre part, par les ONGs d'envergure internationale, nationale et locale qui interviennent dans la commune.

3.2.4.5. Finances locales

Cette partie présente l'évolution du budget de la Commune ainsi que l'état de la mobilisation des ressources pour le financement de son développement

Tableau 11: Evolution dépenses de fonctionnement et d'investissement de la Commune de 2013 à 2017

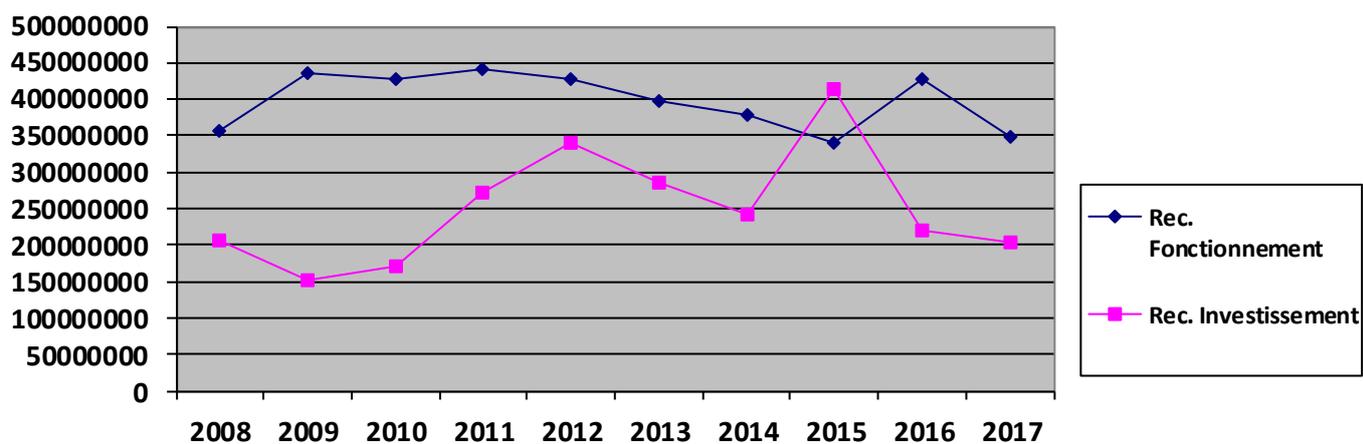
Année	fonctionnement		Dépenses d'investissement	Total
	Dépenses	Subvention		
2008		13 450 982	345 554 957	359 005 939
2009		34 644 680	255 766 590	290 411 270
2010		9 367 292	241 824 004	251 191 296
2011		22 699 661	351 438 101	374 137 762
2012		24 827 764	373 256 520	398 084 284
2013	313 845 546		235 537 707	549 383 253
2014	344 099 216		361 798 769	705 897 985
2015	307 358 839		605 716 810	913 075 646
2016	455 152 183		412 681 157	867 833 340
2017	347 216 448		77 097 167	424 313 615
	1 767 672 229		1 567 840 172	1 672 830 551

Source : Service financier, Mairie Adjarra, 2018

Tableau 12: Evolution des recettes de fonctionnement, d'investissement et des subventions de la Commune de 2008 à 2017

Année	Recettes de fonctionnement (Ressources propres et subventions)	Recettes d'investissement (Subvention FADEC)	Total
2008	356 377 789	206 616 899	562 994 688
2009	434 434 143	150 480 937	584 915 080
2010	427 880 200	171 548 034	599 428 234
2011	442 092 450	272 297 941	714 390 391
2012	426 418 443	341 121 973	767 540 416
2013	396 564 632	285 279 282	681 843 914
2014	379 514 512	242 177 510	621 692 022
2015	341 159 575	413 773 694	754 933 269
2016	427 374 433	220 958 156	648 332 589
2017	347 580 347	204 050 248	551 630 595

Source : Service financier, Mairie Adjarra, 2018



Année	Ressources propres mobilisées
2013	369 865 899
2014	349 125 375
2015	314 011 736
2016	291 795 002
2017	317 867 251
	1 642 665 263

Source : Service financier, Mairie Adjarra, 2018

Des tableaux sus énumérés, il ressort que, pour la période 2008 - 2017:

- Les recettes de fonctionnement sont supérieures aux recettes d'investissement, La seule année (2015) où l'investissement surpasse le fonctionnement a été l'année de report des crédits de subventions et du PSDCC pour les investissements des années 2013 et 2014.
- Les dépenses de fonctionnement sont supérieures aux dépenses d'investissement pour certaines années

3.6. Problématique de développement de la Commune d'Adjarra

Tableau 13 : Problématique de développement de la Commune d'Adjarra
(Forces ; faiblesses ; Opportunités ; Menaces)

Secteur	Forces	Opportunités	Faiblesses	Menaces
DOMAINE DE L'ECONOMIE LOCALE				
Production végétale	<ul style="list-style-type: none"> - Existence des conditions agro climatiques favorables pour le développement de l'hydro agriculture ; - Existence des ressources en eaux souterraines et superficielles facilement accessibles ; - Existence de groupements de 	<ul style="list-style-type: none"> -Existence du PAG 2016-2021, volet Agriculture - Existence de PTFs dans le Secteur - Disponibilité d'intrants agricoles (engrais chimiques, pesticides, insecticides) ; - Proximité du Nigéria ; - Existence des machines agricoles ; - Existence d'un système d'irrigation endogène simple et accessible aux producteurs ; Existence de zone favorable au maraichage Existence du CCOS 	<ul style="list-style-type: none"> - Insuffisance ou inexistence des terres cultivables dans tous les villages et quartiers ; - Baisse continue de la fertilité des sols ; - Insuffisance de formation spécifique pour les agriculteurs ; - Non maîtrise des itinéraires techniques de production ; -Manque d'outils modernes de travail avec pour corollaire la pénibilité du travail ; 	<ul style="list-style-type: none"> -Persistance des phénomènes hydro-climatiques extrêmes ; - Perturbation du régime pluviométrique ; - Inondations ; - Invasion par des insectes nuisibles ; - Introduction de produits phytosanitaires non

	<p>producteurs ;</p> <ul style="list-style-type: none"> - Existence de marché pour l'écoulement des produits agricoles ; - Existence de terres cultivables 		<ul style="list-style-type: none"> - Faible organisation des producteurs ; - Absence de crédits adaptés aux activités de production agricole ; - Cherté des intrants ; - Insuffisance d'encadrement technique - Divagation des animaux ; - Bradage du patrimoine foncier ; 	<p>homologués à partir des autres pays;</p> <ul style="list-style-type: none"> - Remembrement ou lotissement anarchique ;
Elevage	<ul style="list-style-type: none"> - Existence d'éleveurs et d'association d'éleveurs ; - Disponibilité permanente des ressources en eau ; - Existence de fermes individuelles d'élevage ; - Existence des marchés pour l'écoulement des produits ; 	<ul style="list-style-type: none"> - Existence des projets d'appui à l'élevage dans le PAG 2016-2021 ; - Existence de techniciens d'élevage qualifiés - Existence d'aliments de bétail ; Existence d'ONG et de partenaires intervenant dans le domaine de l'élevage Existence du CCOS 	<ul style="list-style-type: none"> - Insuffisance de suivi sanitaire adéquat ; - Insuffisance de pâturage ; - Insuffisance d'appui financier - Insuffisance de formation spécifique pour les éleveurs et non maîtrise des techniques d'élevage ; - Faible organisation des éleveurs ; - Coût élevé de la provende ; - Absence de suivi sanitaire - Insuffisance de pâturage - Vol des animaux ; 	<ul style="list-style-type: none"> - Diverses épizooties (Grippe-aviaire, Peste porcine africaine, mort massive des ovins et caprins pour des causes inconnues, etc.) ; - Mouvement incontrôlé des animaux entre la commune et le Nigéria ;

	- Elevage individuel Existence d'une aire d'abattage			
Pêche et Pisciculture	- Existence de pêcheurs ; - Existence de zones marécageuses et de cours d'eau ; - Existence de marchés d'écoulement des produits de pêche ; Existence de groupements de pisciculteurs organisés et engagés ; - Existence d'un Centre de vente groupé des poissons d'élevage à Mèdédjonou ;	-Existence d'ONG et de partenaires intervenant dans le domaine de la pisciculture ; - PAG 2016-2021 - Existence du programme ACMA ; Existence du CCOS	-Inexistence de crédits adaptés pour les activités de la pisciculture ; - Coût élevé de l'aliment des poissons ; - Difficultés d'approvisionnement en alevins de bonne qualité ; - Dépendance du marché d'écoulement des fluctuations du cours de la monnaie nigériane (le Naira) - Insuffisance d'appui financier ; - Insuffisance de formation, de suivi et d'appui-conseil ; Connaissance insuffisante sur l'écosystème des basfonds d'Adjarra	- Appauvrissement des cours d'eau en ressources halieutiques ; - Phénomènes climatiques extrêmes ; - Contamination des produits de pêche par des eaux polluées ou contaminées ; - Instabilité du cours de la monnaie nigériane (le Naira)
Commerce	- Importance numérique des populations	- Présence des institutions de micro finances (CLCAM, PEBCo Bethesda,	- Caractère informel de certaines activités de commerce ;	- Forte pression fiscale ;

	<p>occupées par le secteur tertiaire ;</p> <ul style="list-style-type: none"> - Assez bonne maîtrise des activités du petit commerce par les populations et surtout par les femmes ; - Vente de divers produits agricoles et manufacturiers ; - Pratique de petit commerce ; - Existence de marchés pour les transactions ; 	<p>MODEC, PADME, Vitale Finance,)</p> <ul style="list-style-type: none"> - Proximité avec le Nigéria ; - Proximité avec les centres urbains de Porto-Novu et de Cotonou ; - 	<ul style="list-style-type: none"> - Insuffisance de micro crédits adaptés aux réalités du petit commerce ; - Inexistence de formations spécifiques au profit des petits commerçants ; - Faible capacité de gestion des affaires par les acteurs intervenant dans le domaine commercial ; - Mauvais état du réseau routier en général et des voies d'accès aux marchés en particulier ; - Montant élevé des différentes taxes (patentes...) - Insuffisance de moyens financiers ; - Faible pouvoir d'achat de la population ; - Insuffisance de suivi – appui – conseils ; 	<ul style="list-style-type: none"> - Faillite ; - Evolution de la politique économique du Nigéria ; - Contrebande ; - Concurrence déloyale ; - Morosité économique et mévente dans les marchés ;
Artisanat	-Existence de beaucoup	- Existence des banques et des Institutions	- Difficultés d'approvisionnement	-

	<p>d'artisans habiles dans différents corps et branches de métiers (maçons, peintres, plombiers, tisserands de nattes, menuisiers, couturiers, mécaniciens, coiffeuses...)</p> <p>- Existence de marchés d'écoulement des produits de l'artisanat ;</p>	<p>de Micro Finances (IMF) ;</p> <ul style="list-style-type: none"> - Proximité de Porto-Novo et de Cotonou ; - Existence de structure pour la formation et le financement des artisans (Bureau d'appui aux Artisans et FODEFCA) ; - Potentialité touristique de la commune ; 	<p>en matières premières surtout pour les artisans qui fabriquent les tams-tams ;</p> <ul style="list-style-type: none"> - Faible visibilité et faible valorisation du secteur - Inexistence d'outils modernes de travail ; - Manque de moyens financiers ; - Difficultés d'accès aux crédits adaptés à l'artisanat ; - Insuffisance d'apprentis et de relais ; - Insuffisance de matières premières ; - Village artisanal non fonctionnel ; - Cherté des matières premières ; - Absence de formation spécifique pour les artisans ; - Instabilité énergétique - Manque de suivi-appui-conseil. 	<ul style="list-style-type: none"> - Attrait des villes et exode rural ; - Attrait d'autres activités plus rentables ; - Concurrence des produits manufacturés importés ;
PME/PMI	- Existence de	- Existence des institutions ou structures	- Environnement peu favorable à la	- Coût élevé de

	promoteurs intéressés par la création des PME/PMI ;	de micro finance ; - Existence du FNPEJ ;	création des PME/PMI ; Prédominance de l'informel ; - Cherté et instabilité de l'énergie électrique ; - Coût élevé de l'énergie électrique ; - Difficultés d'accès aux crédits adaptés aux PME/PMI.	l'énergie électrique ; - Pression fiscale ;
Service financiers	-Existence des IMF (CLCAM, PADME, Vital Finance, MODEC)	-Existence de Banques et Institutions de Micro Finances (IMF)	-Insuffisance des Institutions de Micro Finances (IMF) - Taux d'intérêt élevés - Impayés	-Crise économique -Boycotte des activités économiques
Culture/Art	- Existence de forêts sacrées ; - Existence d'objets d'arts ; - Existence de cultures endogènes (Zangbétô, vodoun vèvè, Doudoua,	- Fête nationale de Vodoun «le 10 janvier » de chaque année ; - Fonds d'aide à la culture du ministère de la culture ; - Existence du volet Culture / Arts dans le PAG 2016-2021 - Existence des PTF dans le secteur ;	- Mauvaise gestion des forêts sacrées ; - Mévente des objets d'arts ; - Méconnaissance du poids que peut avoir la culture et l'art dans le développement local ; - Indisponibilité de places	- Envahissement de la commune par des cultures et des objets d'art importés ; - Profanation des valeurs endogènes et désacralisation ;

	<p>Egou, Zosso, Oro)</p> <ul style="list-style-type: none"> - Existence de rythmes traditionnels (Gamgbô, Massè-Gohoun, Kaka) - Disponibilité des dignitaires - Existence des groupes folkloriques ; - Existence d'un Musée ; - Existence de plusieurs initiatives comme celles des danses masquées et de l'Ecole des contes ; 	<ul style="list-style-type: none"> - Existence de places publiques pouvant accueillir des manifestations culturelles ; - Existence du FADeC Culture ; - - Existence d'un musée régional à Adjarra ; 	<p>aménagées pour les festivités ;</p> <ul style="list-style-type: none"> - Difficulté de dispatching des fonds affectés à la culture ; - Manque de promotion artistique et culturelle ; - Faible assistance au Conservateur du Musée d'Adjarra. 	
<p>Tourisme /hôtellerie</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Existence d'un important patrimoine touristique ; - Existence de motels et de restaurants traditionnels ; - Existence d'un label 	<ul style="list-style-type: none"> - Proximité du Nigéria, et des Métropoles de la sous-région (Cotonou, Lomé) ; - Existence d'un Musée ; 	<ul style="list-style-type: none"> - Manque d'infrastructures hôtelières ; - Méconnaissance du gisement touristique de la commune ; - Faible valorisation des sites touristiques ; - Méconnaissance de l'importance 	<ul style="list-style-type: none"> - Proximité de Porto-Novo ;

	<p>d'Adjarra en matière d'art culinaire ;</p> <ul style="list-style-type: none"> - Existence de la berge de la dépression marécageuse très attrayante et favorable pour l'écotourisme ou le tourisme de vision. 		<p>du tourisme dans l'économie locale ;</p>	
DOMAINE DES SERVICES SOCIO COMMUNAUTAIRES				
Santé	<ul style="list-style-type: none"> - Existence de centres de santé publics et privés ; - Existence des relais communautaires de santé ; - Existence des tradi-thérapeutes - Bonne collaboration et communication des tradi-praticiens et les professionnels de la 	<ul style="list-style-type: none"> - Existence des ONGs intervenant dans le secteur ; - Existence d'organismes internationaux (l'USAID.....) - Projet de construction d'un l'hôpital de zone ; - Existence du Plan National de Développement sanitaire ; - Existence du PAG volet santé 2016-2021 	<ul style="list-style-type: none"> - Dégradation du Centre Communal de santé (CCS) d'Adjarra ; - Insuffisance d'équipements adéquats au niveau des Centres de santé ; - Mauvaise qualité de soins ; - Pauvreté des populations ; - Manque d'hygiène dans les centres de santé ; - Insuffisance de points d'eau potable dans les centres de santé ; 	<ul style="list-style-type: none"> - Multiplication de Centres de santé privés informels ; - Vente de faux médicaments à travers un circuit illicite d'approvisionnement - Multiplication de faux guérisseurs traditionnels.

	<p>santé ;</p> <ul style="list-style-type: none"> -Existence des pharmacies au niveau de la commune ; 		<ul style="list-style-type: none"> - Indisponibilité de médicaments ; - Insuffisance de l'effectif des agents de santé qualifiés ; - Mauvais accueil des patients au niveau des centres de santé ; - Insuffisance de relais communautaires ; - Fréquentes ruptures de stocks de médicaments ; - Mauvais plateau technique ; 	
Nutrition	<ul style="list-style-type: none"> -Disponibilité d'une gamme variée de produits agricoles (céréales, tubercules, fruits et légumes etc.) dans la commune - Existence d'un Centre de Promotion Sociale ; - Existence de nutritionnistes 	<ul style="list-style-type: none"> - Existence du Projet CAEB sur la nutrition ; - Existence du Secrétariat Permanent du Conseil de l'Alimentation et de la Nutrition (SP/CAN) au niveau de la présidence 	<ul style="list-style-type: none"> - Pauvreté d'une importante frange de la population ; - Insuffisance de gammes variées de produits agricoles pendant la saison sèche surtout - Manque d'hygiène au niveau de la population ; - Sous information de la population ; - Insuffisance d'activités d'IEC au profit des populations et manque de 	<ul style="list-style-type: none"> - Carence nutritionnelle.

			formations ; - Manque de suivi nutritionnel - Manque d'assistance nutritionnelle - Inexistence d'un centre nutritionnel ; - Manque de personnel qualifié.	
Education	- Existence d'écoles maternelles, primaires et secondaires publiques et privées ; - Existence de Centres Universitaires rattachés à l'UAC ; - Bonne disposition des parents à envoyer les enfants aussi bien les filles que les garçons à l'école ;	- Gratuité de l'école au cours primaire et celle des filles du 1 ^{er} cycle jusqu'en classe de troisième du secondaire ; - PAG 2016 – 2021 « Cantine scolaire et autres » - Distribution des Kits scolaires dans certaines écoles de base.	- Taux élevé d'analphabètes au niveau de la commune ; - Effectif pléthorique dans les salles de classes ; - Insuffisance de formation et de recyclage au profit des enseignants ; - Insuffisance des infrastructures et matériels scolaires ; - Nombre de Groupes pédagogiques supérieur au nombre de classes au niveau des CEG avec un système de roulement qui conduit à dispenser des cours à des heures indues et peu indiquées ;	- Mauvaise politique de formation et de recyclage des enseignants ; - Choix hasardeux dans le domaine de l'éducation ; - Absence d'une vision claire des produits attendus du système éducatif et risques d'improvisation ; - Forts taux de déperdition scolaire –

			<ul style="list-style-type: none"> - Faible motivation des enseignants ; - Insuffisance de moyens financiers alloués par l'Etat pour faire face aux besoins du secteur de l'éducation ; - Manque d'enseignants en général et manque d'enseignants qualifiés dans tous les ordres du système éducatif ; - Mauvais résultats scolaires. 	Recrudescence des grossesses en milieu scolaire
Alphabétisation	<ul style="list-style-type: none"> - Existence d'un centre d'alphabétisation ; - Existence des maitres alphabétiseurs ; -Existence d'éducateurs temporaires ; -Bonne Volonté de la population. 	<ul style="list-style-type: none"> - Existence des ONGs dans le secteur alphabétisation - Existence du PAG 2016-2021 volet 	<ul style="list-style-type: none"> - Insuffisance du nombre de centres de formation ; - Insuffisance du nombre de maîtres alphabétiseurs ; - Insuffisance de sensibilisation ; - Insuffisance de matériels didactiques ; - Absence de motivation pour les alphabétiseurs ; - Désengagement de l'Etat ; 	- Abandon de l'alphabétisation.

			- Inexistence d'appui financier.	
Eau potable	<ul style="list-style-type: none"> - Existence du réseau SONEB, des AEV et des PEA publics ; - Existence des Forages équipés de pompes à motricité humaine (FPM) ; - Disponibilité d'eau souterraine assez facilement accessible ; 	<ul style="list-style-type: none"> - Existence d'ONGs dans le sous-secteur de l'approvisionnement en eau potable ; - Existence du PAG 2016-2021 volet Eau ; - Existence de Poste d'Eau Autonomes (PEA) privés ; - Disponibilité d'expertise locale pour la réalisation des forages tubés pour le captage des eaux souterraines ; 	<ul style="list-style-type: none"> - Insuffisance de points d'eau potable communautaires ; - Sous information des populations sur la qualité des eaux proposées à la consommation ; - Concurrence entre les installations privées existantes et les installations publiques ; - Coût élevé de l'eau du réseau SONEB et de l'AEV ; - Manque d'entretien des équipements des forages existants ; - Fréquentes pannes au niveau des pompes dont sont équipés les forages ; - Absence de périmètre de protection des zones de captage ; - Méconnaissance de la situation réelle dans le domaine de l'approvisionnement en eau de consommation des populations 	<ul style="list-style-type: none"> - Pollution des ressources en eaux souterraines et superficielles ; - Rapide multiplication des postes d'eau autonomes privés ;

			<p>surtout en ce qui concerne les PEA privés ;</p> <ul style="list-style-type: none"> - Coupures sur plusieurs jours de l'AEV 	
<p>Hygiène et assainissement</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Existence de quelques structures de pré-collecte des ordures ménagères (UBEDA, APEB, VADID, ASEP, BioP, ENSAVI...) - Existence d'agents d'hygiène - Existence du CEDES ayant entre autres pour mission le traitement des déchets solides ménagers ; - Existence de fosses publiques - Existence de latrines dans les écoles ; 	<ul style="list-style-type: none"> - Existence d'ONGs dans le domaine de l'hygiène et de l'assainissement ; - Existence du PAG 2016-2021 volet Eau, hygiène et assainissement 	<ul style="list-style-type: none"> - Inexistence de zones de regroupement des DSM fonctionnelles ; - Multiplications des dépotoirs sauvages ; - Insuffisance de latrines publiques ; - Défécation à l'air libre ; - Insuffisance de structures de pré-collecte ; - Insuffisance d'actions IEC au profit des populations dans le domaine de l'hygiène et de l'assainissement ; - Mauvaise gestion des latrines publiques existantes ; - Insuffisance de l'effectif des 	<ul style="list-style-type: none"> - Accroissement rapide de la population ; - Insuffisance des ressources pour faire efficacement face à l'ampleur des besoins ;

	<ul style="list-style-type: none"> - Existence de fosses traditionnelles et artisanales 		<ul style="list-style-type: none"> agents d'hygiène ; - Pauvreté des populations ; - Manque de dispositif de lavage des mains au niveau des latrines existantes ; - Méconnaissance de la situation réelle actuelle de la commune dans le domaine de l'hygiène et de l'assainissement. 	
Affaires sociales	<ul style="list-style-type: none"> - Existence d'orphelinat - Existence d'un Centre de Promotion Sociale (CPS) -Existence d'un centre de formation professionnelle des handicapés ; -Existence d'un centre de formation des OEV 	<ul style="list-style-type: none"> - PAG 2016-2021 « volet social » - Existence du CAEB ; - Existence d'ONGs qui s'investissent dans le domaine des affaires sociales ; 	<ul style="list-style-type: none"> - Insuffisance de personnel dans le centre de promotion sociale ; - Insuffisance d'assistance et de suivi des indigents ou des plus démunis ; - Sous information des populations sur le mécanisme d'assistance sociale existant ; - Ignorance des possibilités offertes par les textes régissant les affaires sociales ; - Manque de clarification du 	<ul style="list-style-type: none"> - Pauvreté endémique des populations.

			concept « Cas social » qui se confond avec toute demande d'appui ou d'assistance.	
Route et transport	<ul style="list-style-type: none"> - Existence d'un réseau routier relativement dense ; - Existence d'un service de transport à l'aide des véhicules à deux ou plusieurs roues ; 	- PAG 2016-2021 Volet infrastructures	<ul style="list-style-type: none"> - Insuffisance d'entretien du réseau routier ; - Dégradation rapide et mauvais état du réseau routier en général ; - Faible développement du transport en commun pour des raisons d'un réseau routier inadapté ; - Non ouverture des voies au niveau de plusieurs zones loties avec parfois un taux élevé de recasement ; - Ramassage ou extraction du sable sur les routes ; - Inexistence de routes bitumées ou pavées dans la commune ; - Variation de la largeur d'emprise de certaines voies à caractère intercommunal. 	<ul style="list-style-type: none"> - Phénomènes climatiques extrêmes ;

<p>Sport et loisirs</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Existence des aires de jeux et de loisirs ; - Pratique de football et autres jeux ; - Existence de terrain de sport ; - Existence de jeunes amoureux du sport ; - Existence d'équipes de football ; -Disponibilité d'espaces communautaires pouvant être aménagés. 	<ul style="list-style-type: none"> - PAG 2016-2021 Volet Sport et loisirs ; 	<ul style="list-style-type: none"> - Insuffisance de terrains de sports et de centres de loisirs ; - Manque d'organisation des acteurs s'adonnant aux différents sports et loisirs ; - Inexistence de places aménagées pour l'organisation de divers jeux ; - Absence d'une politique ou d'une stratégie de promotion des sports et loisirs ; - Non promotion et valorisation des différents jeux dans la commune ; - Manque d'organisation des compétitions de sports et loisirs. 	<ul style="list-style-type: none"> - Passivité des autorités face à l'état du secteur des sports et loisirs ;
<p>Energie</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Existence d'énergie électrique (SBEE) dans certains villages et quartiers ; - Disponibilité des hydrocarbures de contrebande à coût intéressant pour la 	<ul style="list-style-type: none"> - PAG volet Energie ; - Existence des panneaux et des kits solaires sur le marché local ; 	<ul style="list-style-type: none"> - Utilisation du bois et de ses sous produits comme source d'énergie par l'écrasante majorité de la population ; - Rareté du bois de chauffe ; - Faible diversification des sources d'énergie ; - Faible taux de couverture des 	<ul style="list-style-type: none"> - Non adoption d'une politique claire et réaliste pour le secteur de l'énergie ; - Coût de plus en plus élevé de l'énergie quelle qu'en soit l'origine ;

	population ;		besoins en énergie électrique ; - Manque d'entretien des installations de la SBEE ; - Insuffisance de lampadaires d'éclairage public ; - Rupture relativement fréquente de la fourniture de l'énergie électrique ; - Retard dans la satisfaction des demandes d'abonnement ou de branchement ; - Coût élevé pour l'abonnement au Réseau de la SBEE.	
Télécommunications et media	- Existence des portables, des postes Radio et Télévisions ; - Présence des réseaux GSM ; - Présence de la radio scolaire -Existence de Bénin Télécom dans la	-PAG 2016-2021 Télécommunications et média	Volet	- Instabilité énergétique ; - Faible couverture en réseau GSM dans les zones frontalières avec le Nigéria ; - Coût élevé des communications ;

	Commune			
DOMAINE DU FONCIER DE L'URBANISME ET DE L'ENVIRONNEMENT				
Gestion foncière	<ul style="list-style-type: none"> - Présence des structures de gestion foncière; - Formation des conseillers sur le Code foncier et domanial en république du Bénin ; - disponibilité des de certains documents cadastraux. 	<ul style="list-style-type: none"> - Existence de la loi portant code foncier et domanial et les décrets d'application - Existence de la DAT - Existence de l'ANDF - Existence de cabinets privés d'experts géomètres ; Existence du SNAT. 	<ul style="list-style-type: none"> - Bradage du patrimoine foncier ; - Non maîtrise de la gestion foncière ; - difficulté d'opérationnalisation du nouveau Code foncier et Domanial ; - Manque de transparence dans les transactions foncières ; - Conflits entre des présumés propriétaires terriens ; 	<ul style="list-style-type: none"> - Manque de parcelle pour le recasement de plusieurs présumés propriétaires

<p>Lotissement/ remembrement</p>	<p>- Contribution significative aux ressources propres de la Commune</p>	<p>-Existence des cabinets des géomètres experts et des urbanistes -Existence de l'ANDF - Existence d'un arsenal légal et juridique balisant le champ des opérations d'aménagement, d'occupation et de gestion des terres ;</p>	<p>- Absence de schéma directeur d'aménagement communal ; - Lotissement/remembrement des localités comme si elles étaient des entités isolées sans une mise en cohérence des différents plans ; - Recasement des populations dans des zones impropres à l'habitat humain ; - Non prise en compte des infrastructures et équipements d'intérêt intercommunal et départemental dans les plans de remembrement/lotissement ; - Lotissement/remembrement sans respect des normes d'une cité urbaine en construction et devant être en conurbation harmonieuse avec les villes limitrophes de Porto-Novo et d'Avrankou ; - Environnement socio politique peu favorable pour les études,</p>	<p>Défaut d'arrêté d'approbation des plans de lotissement Insuffisance du cadre légal et juridique.</p>
---	--	---	--	---

			<p>amendement et exécution appropriée des projets de plans de lotissement /remembrement ;</p> <ul style="list-style-type: none"> - Escroquerie des populations (présumés propriétaires terriens) par la plupart des cabinets des géomètres prestataires ; - Emission ou faible superficie des apports des présumés propriétaires terriens ; - Recasement des présumés propriétaires terriens depuis plusieurs années sans l'ouverture des voies d'accès ; - Lenteur excessive dans le processus de lotissement ; - Difficultés d'exécution du plan de lotissement - Poursuite des activités de lotissement/remembrement sans un schéma directeur d'aménagement de l'espace communal 	
--	--	--	---	--

<p>Environnement</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Existence d'une dépression marécageuse, sanctuaire de biodiversité ; - Existence de quelques reliques forestières essentiellement constituées de forêts sacrées et des aires de reboisement ; - Existence d'un centre de gestion de déchets solides. 	<ul style="list-style-type: none"> - Existence de la loi cadre sur l'environnement ; - Existence du PAG 2016-2021, volet environnement - Existence d'une politique nationale de l'environnement - Existence du FEM ; - Existence du FNEC. - Présence d'ONGs intervenant dans le secteur (APEB, VADID, GRABE, USES-BENIN, CIPCRE-BENIN, ASEP, ENSAVI, UBéDA, BioP...) 	<ul style="list-style-type: none"> - Surexploitation des ressources naturelles ; - Incivisme de la population - Usages abusifs des sachets plastiques pour l'emballage et le conditionnement de toutes les denrées et de tous les mets aussi chauds que froids ; - Mauvaise gestion des déchets solides ménagers et des ordures ménagères en général ; - Divagation des animaux ; - Utilisation anarchiques des engrais et des pesticides chimiques ; - Insuffisance de moyens financiers 	<ul style="list-style-type: none"> - Pollution environnementale ; - Changements climatiques ; - Accroissement rapide de la population.
<p>Mesures d'adaptation aux changements climatiques</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Existence d'ONGs dans le secteur ; - Existence de la dépression marécageuse qui constitue entre autres un important potentiel hydro agricole 	<ul style="list-style-type: none"> - Grande mobilisation des partenaires au plan mondial pour accompagner les programmes d'adaptation aux CC ; - Existence du PAIA-VO ayant une composante maîtrise de l'eau à des fins de production agricole ; - Existence du FNEC ; 	<ul style="list-style-type: none"> - Confusion autour du concept d'adaptation aux CC par la plupart des acteurs y compris les décideurs ; - Insuffisance des mesures d'adaptation aux changements climatiques ; 	<ul style="list-style-type: none"> - Phénomènes climatiques extrêmes ;

	pour la commune ;	- Existence des ODD	- Faible capacité du staff de la Mairie pour élaborer des projets éligibles au FNEC et au FEM ;	
Coopération décentralisée intercommunautaire	- Existence de 3A : Coopération entre Akpro-Misséréte, Adjarra et Avrankou ; - Appartenance à la même zone sanitaire ; - Existence des potentialités de développement intercommunal (Dépression marécageuse entre Avrankou et Adjarra) ;	- Existence des textes sur l'intercommunalité ;	- Manque d'ouverture et de disponibilité des autorités communales des communes concernées ; - Méconnaissance ou doute sur les avantages attachés à l'intercommunalité et repli des communes sur elles-mêmes ; - Inexistence de projet ou de mécanisme opérationnel de coopération ; - Manque de coordination des actions au niveau des communes voisines.	
DOMAINE DE LA GOUVERNANCE LOCALE				
L'Administration communale	- Cohésion et bonne ambiance de travail au sein du Conseil	- Appui conseil de l'Autorité de tutelle - Existence du Centre de Formation pour l'Administration Local (CeFAL)	- mauvaise gestion du temps ; - Absence du cahier des charges au	- Politisation de l'administration communale ;

	<p>communal ;</p> <ul style="list-style-type: none"> - Tenue régulière des réunions du conseil de communal - Bonne ambiance de travail au sein du staff technique de la Mairie ; -Disponibilité du Manuel de Procédures Administratives, Financière et - Disponibilité des Fonds FADEC - Jeunesse et dynamisation du personnel ; - Assez bon fonctionnement des Services communaux existants ; - Existence de conseils locaux fonctionnels ; 	<ul style="list-style-type: none"> - Fonctionnement des services déconcentrés de l'Etat ; - Possibilité de recyclage du personnel en poste à la Mairie en fonction ; 	<p>niveau des agents ;</p> <ul style="list-style-type: none"> - Faible planification des activités ; - Inexistence d'indicateurs d'évaluation des performances des agents de la Mairie ; - Inadaptation du profil-poste ou du niveau-poste pour quelques services ; - Politisation à outrance dans la gestion administrative ; - Manque d'expertise ou d'expériences du staff technique ; - Effectif réduit et surcharge de travail au niveau de certains services ; - Lenteur administrative ; - Absence de rigueur dans la gestion 	<ul style="list-style-type: none"> - Non transfert des compétences et des ressources appropriées par l'Etat central ; - Incivisme fiscal et faible mobilisation des ressources propres de la commune ; - Indifférence des populations et faible participation aux actions initiées par l'autorité communale
--	---	--	--	--

	<ul style="list-style-type: none"> - Formations périodiques des élus dans le cadre de la décentralisation 		<ul style="list-style-type: none"> du personnel ; - Faible implication des conseillers de villages dans la gestion des affaires à la base ; - Mauvaise circulation de l'information entre l'Administration Communale et les Services Déconcentrés de l'Etat au niveau de la commune ; - déficit de communication entre l'autorité communale et les populations. 	
Fonctionnement du conseil de quartier/village et d'arrondissement	<ul style="list-style-type: none"> - conseils Communal, d'Arrondissement et de village /quartier fonctionnel ; - Tenue régulière des réunions du conseil de quartier/village ; - Prise de décisions par 	<ul style="list-style-type: none"> - Possibilité de formation des élus dans le cadre de la décentralisation 	<ul style="list-style-type: none"> - Manque ou non affectation des ressources pour le fonctionnement du conseil local ; - insatisfaction des élus locaux ; - Manque de volonté des conseillers de villages dans la mobilisation des ressources financières - Inexistence d'un plan de 	<ul style="list-style-type: none"> - Indifférence des élus locaux face aux initiatives et aux actions de la Mairie ; - Intoxication des populations ; - Crise dans les quartiers/villages

	les conseillers locaux de concert avec les sages et notables		communication communal	
Genre	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre de plus en plus important de femmes intellectuelles de haut niveau ; -Prise de conscience par un nombre de plus en plus important de femmes et d'hommes de la nécessité de briser les tabous en ce qui concerne le statut traditionnel des femmes ; - Reconnaissance par la communauté internationale de la marginalisation des femmes comme une injustice à corriger 	<ul style="list-style-type: none"> - Existence des ONG de protection des femmes et des enfants ; - Prise en compte approche genre dans le PAG ; - Code des personnes et de la famille ; - Environnement national et international très favorable à la discrimination positive au profit des femmes ; - 	<ul style="list-style-type: none"> - Réticence des femmes à s'impliquer dans les questions politiques ; - Manque de leadership des femmes ; - Absence des femmes dans les instances de décision ou dans les organes dirigeants ; - Persistance des violences faites aux femmes ; - Quelques poches de réticence pour l'envoi systématique des filles à l'école ; - Très faible proportion des femmes réunissant les conditions requises pour être en bonne posture dans la répartition des postes politiques ou de responsabilité ; - Pesanteurs socioculturelles peu 	<ul style="list-style-type: none"> - Maintien du statu quo en matière de pesanteurs socioculturelles ; - Réticence de la femme de s'affranchir pour des raisons d'ordre socioculturel ;

			favorables à l'émancipation de la femme	
Sécurité	<ul style="list-style-type: none"> - Existence d'un Commissariat Central de police républicaine dans la commune et d'un commissariat d'arrondissement (Honvié) ; 	-Prise en compte du volet sécurité dans le PAG	<ul style="list-style-type: none"> - Insuffisance des ressources humaines et matérielles dont dispose la police républicaine pour assurer efficacement la sécurité des populations ; - Faible coopération entre la population et la police républicaine ; - Absence de formation au profit des conseillers communaux et des élus locaux dans le cadre de leur contribution au maintien de la sécurité des populations ; - Manque d'information et de sensibilisation des populations sur les questions sécuritaires ; -Insuffisance de Commissariat d'Arrondissement 	<ul style="list-style-type: none"> - Grande porosité de la frontière avec le Nigéria ; - Arrivée et installation incontrôlées des personnes non bien identifiées et ayant des statuts inconnus dans les différentes localités de la commune ;

<p>Finances locales</p>	<ul style="list-style-type: none"> -Existence de groupements et associations de tontine - Existence de marchés locaux -Existence d'équipements marchands (gare routière, sable lagunaire, boutiques, embarcadères etc..) - Adjarra est une zone frontalière et de transit -Tenue des séances de reddition de comptes - matière imposable à forte croissance 	<ul style="list-style-type: none"> -Position géographique favorable Proximité du Nigéria avec la commune d'Adjarra Existence de CIPE à Porto-Novo 	<ul style="list-style-type: none"> -Insuffisance de caisse d'épargne et de crédit - Incivisme fiscal - Faible taux de recouvrement des taxes -Faible maitrise de la base taxable Inexistence d'une Banque dans la commune 	<ul style="list-style-type: none"> -Crise économique
<p>Fiscalité</p>	<ul style="list-style-type: none"> -Paiement des impôts -Régularité dans le placement des avis d'imposition - 		<ul style="list-style-type: none"> -Mévente due à la morosité économique - Manque de financement des Activités Génératrices de Revenus Inexistence du Service des Assiettes 	

	-Existence de matières taxables		des Impôts Mise à disposition tardive des avis d'imposition	
Prise en compte du genre dans les actions au niveau des quartiers et des villages	<ul style="list-style-type: none"> - Invitation des femmes à participer aux différentes réunions ; - implication des hommes et femmes ; - Implication des femmes dans la gestion locale 	- Présence d'ONGs et PTF dans le secteur dans la dimension de l'approche genre	<ul style="list-style-type: none"> - Absence des femmes dans les instances ou organes de décision ; - Inexistence de femmes dans les conseillers communaux et locaux ; - Réticence des femmes à prendre la parole ; - Absence des femmes aux réunions pour lesquelles elles sont convoquées ; - Accaparement de tous les avantages (facteurs et moyens de production) par les hommes ; - Pesanteurs socioculturelles peu favorables pour l'émancipation des femmes 	<ul style="list-style-type: none"> - Résignation de la femme ; - Désintéressement des femmes de la chose politique ; - Découragement pour des engagements non tenus ;
Participation citoyenne	Engagement des OSC dans la gouvernance local	Existence d'ONG locale dans le domaine de la promotion du genre	Faible implication des OSC	

Chapitre 4 : Le cadre stratégique de développement de la Commune d'Adjarra

4.1. Vision de développement de la Commune

Rappel de la vision du Bénin.

La vision du Bénin définie après les études nationales de perspectives à long terme est formulée comme suit :

« Le Bénin est, en 2025, un pays phare, un pays bien gouverné, uni et de paix, à économie prospère et compétitive, de rayonnement culturel et de bien-être social ».

Vision de la commune d'Adjarra à l'horizon 2025

La vision de la commune d'Adjarra découle de l'analyse des forces et faiblesses, opportunités et menaces et s'appuie sur les orientations nationales en particulier la vision du Bénin en 2025 et les principaux documents de planification.

Elle se libelle comme suit :

« A l'horizon 2025, Adjarra est une Commune moderne et prospère dans laquelle il est assuré et garanti un environnement sain, la paix et la sécurité des personnes et des biens, la bonne gouvernance, le bien-être social et l'identité culturelle ».

4.2. Déterminants du développement de la Commune d'Adjarra

Ils ont été dégagés suite à un exercice de priorisation effectué au cours de l'atelier par les participants les 16 et 17 octobre 2018 à la mairie d'Adjarra.

Ils constituent l'ensemble des Forces, Faiblesses, des Opportunités et Menaces (FFOM) prioritaires de la Commune.

FFOM majeures de la Commune

Forces

1	Existence des terres cultivables, des zones marécageuses et des cours d'eau
2	Existence des producteurs agro-pastoraux
3	Existence des artisans qualifiés dans différents corps et branches de métiers (maçons, peintres, plombiers, tisserands de nattes, menuisiers, couturiers, mécaniciens, coiffeuses...)
4	Existence de gamme variée de produits agricoles (céréales, tubercules, fruits et légumes etc.)
5	Existence de cultures endogènes (Zangbétô, vodoun vèvè, Doudoua, Egou, Zosso, Oro) et un patrimoine touristique
6	Existence de centres de santé publics et privés
7	Existence d'écoles maternelles, primaires et les cours secondaires publics et privés ainsi que la bonne volonté de la population
8	Existence des structures de pré-collecte des ordures ménagères (UBEDA, APEB, VADID, ASEP, BioP, ENSAVI...), le réseau routier, la SBEE et l'espace communautaire
9	Existence d'un Centre de Promotion Sociale (CPS)
10	Existence des structures de gestion foncière et des dépressions marécageuses
11	Potentialités de développement intercommunal (dépression marécageuse)

12	Cohésion et la bonne ambiance de travail entre le Conseil Communal, des conseils d'Arrondissements et des villages/quartiers
13	Prise de conscience par un nombre de plus en plus important de femmes et d'hommes sur la nécessité de briser les tabous en ce qui concerne le statut traditionnel des femmes et leurs implications dans la gestion locale
14	Existence des matières taxables et imposables à forte croissance
15	Engagement des Organisations de la Société Civile

Opportunités

1	Existence du PAG « tous volet », des Banques, Institutions de Micro Finances (IMF) et des PTFs dans plusieurs domaines
2	Existence d'ONG et de partenaires intervenant dans le domaine de l'élevage
3	Existence des structures pour la formation et le financement des artisans (Bureau d'appui aux Artisans et FODEFCA)
4	Proximité du Nigéria, et des Métropoles de la sous-région (Cotonou, Lomé)
5	Existence du Volet Culture / Arts du PAG 2016-2021
6	Existence du Projet CAEB sur la nutrition
7	Existence du Plan National de Développement Sanitaire
8	Gratuité de l'école au cours primaire et celle des filles au 1er cycle de l'enseignement du secondaire et existence des ONGs dans le secteur éducatif
9	Existence d'ONGs dans le sous-secteur de l'approvisionnement en eau potable, dans le domaine de l'hygiène de l'assainissement et des affaires sociales
10	Existence de l'ANDF et du FNEC
11	Existence des textes sur l'intercommunalité et des formations sur la décentralisation
12	Existence et du fonctionnement de la RAI et de la RP
13	Existence d'ONG dans le domaine de la promotion du genre, de la protection des femmes et des enfants

Faiblesses

1	Insuffisance de formation, de suivi et d'appui-conseil des producteurs agro-pastoraux
2	Insuffisance d'équipements adéquats au niveau des Centres de santé et le mauvais plateau technique
3	Taux élevé d'analphabètes au niveau de la commune
4	Insuffisance d'actions d'IEC au profit des populations dans le domaine de l'hygiène et de l'assainissement, sous information des populations sur le mécanisme d'assistance sociale et un faible taux de couverture des besoins en énergie électrique
5	Absence d'une politique ou d'une stratégie de promotion des sports et loisirs
6	Non maîtrise de la gestion foncière, la mauvaise gestion des déchets solides ménagers et l'absence de schéma directeur d'aménagement
7	Inexistence de projet ou de mécanisme opérationnel de coopération entre les communes voisines
8	Arrivée et installation incontrôlées des personnes non bien identifiées et ayant des statuts inconnus dans les différentes localités de la commune
9	Manque de volonté des conseillers de villages dans la mobilisation des ressources financières
10	Faible implication des Organisations de la Société Civile dans la gouvernance locale

Menaces

1	Remembrement ou lotissement anarchique
2	Diverses épizooties (Grippe-aviaire, peste porcine africaine, mort massive des ovins et caprins pour des causes inconnues, etc.)
3	Crise économique, attrait des villes et exode rural
4	Carence nutritionnelle
5	Multiplication de Centres de santé privés informels
6	Abandon de l’alphabétisation dans la commune
7	Pollution environnementale / impacts des changements climatiques et défaut d’arrêté d’approbation des plans de lotissement
8	Absence de cohésion dans l’aménagement spatial des communes voisines
9	Maintien du statu quo en matière de pesanteurs socioculturelles
10	Non transfert des compétences et des ressources appropriées par l’Etat central.

4.3. Orientations stratégiques de développement de la Commune d’Adjarra

En se fondant sur la vision de développement horizon 2025 de la commune d’Adjarra et sur la base de la problématique de développement (Forces, Faiblesses, Opportunités et Menaces) les plus pertinentes, la Matrice d’ Orientations Stratégiques a été élaborée. Cette matrice est le résultat d’une analyse croisée des déterminants du développement de la Commune. Elle a permis, au terme des analyses faites par les groupes de travail lors de l’atelier de détermination des orientations stratégiques, d’en retenir quinze (15). Le tableau suivant présente la synthèse de ces orientations formulées à partir des options stratégiques :

Tableau n°14 : Orientations stratégiques

Options stratégiques	Développement des options stratégiques	Orientations stratégiques formulées
Valoriser les forces ¹ et ³ pour réduire la menace ¹	Valoriser l’existence des terres cultivables et l’existence de zones marécageuses et de cours d’eau pour réduire le morcellement anarchique des terres.	O1 : Valorisation du potentiel hydro-agricole de la commune
Profiter des opportunités ¹ , et ² pour renforcer la force ¹ afin de corriger la faiblesse ¹ et de réduire la menace ²	Profiter de l’existence d’ONG et de partenaires intervenant dans le domaine de l’élevage, de l’existence de Banques et Institutions de Micro Finances (IMF) et de la proximité du Nigéria, et des Métropoles de la sous-région (Cotonou, Lomé) pour renforcer la capacité des éleveurs et associations d’éleveurs afin de corriger l’insuffisance de formation, de suivi et d’appui-conseil des producteurs agro-pastoraux et de réduire les diverses épizooties (Grippe-aviaire, peste porcine africaine, mort massive des ovins et caprins pour des causes inconnues, etc.)	O2 : Amélioration de la productivité agro-pastorale
Saisir les opportunités ¹ ,	Saisir l’existence de structures pour la formation et le financement des artisans	O3 : Développement de l’artisanat et des

Options stratégiques	Développement des options stratégiques	Orientations stratégiques formulées
3 et 4 pour renforcer la force 3 afin de réduire la menace 3	(Bureau d'appui aux Artisans et FODEFCA), l'existence de Banques et Institutions de Micro Finances (IMF) et la proximité du Nigéria, et des Métropoles de la sous-région (Cotonou, Lomé) pour renforcer la capacité des artisans qualifiés dans différents corps et branches de métiers (maçons, peintres, plombiers, tisserands de nattes, menuisiers, couturiers, mécaniciens, coiffeuses...) afin de réduire la crise économique, l'attrait des villes et exode rural	activités génératrices de revenus
Valoriser les forces 5 en saisissant l'opportunité 5	Valoriser les cultures endogènes (Zangbétô, vodoun vèvè, Doudoua, Egou, Zosso, Oro) et le patrimoine touristique en saisissant le volet Culture / Arts du PAG 2016-2021	O4 : Valorisation du patrimoine culturel et touristique
Valoriser la force 4 en profitant de l'opportunité 6 afin de limiter la menace 4	Valoriser la gamme variée de produits agricoles (céréales, tubercules, fruits et légumes etc.) dans la commune et l'existence du Projet CAEB sur la nutrition afin de réduire la carence nutritionnelle	O5 : Amélioration du système nutritionnel
Renforcer la forces6 en profitant de l'opportunités7 afin de corriger la faiblesse 2 et de limiter la menace 5	Renforcer les capacités des centres de santé publics et privés existants en profitant de l'existence du Plan National de Développement sanitaire pour pallier l'insuffisance d'équipements adéquats au niveau des Centres de santé, le mauvais plateau technique et réduire la multiplication de Centres de santé privés informels	O6 : Renforcement de la capacité de prise en charge dans les structures sanitaires
Renforcer les forces 7 en saisissant des opportunités 7 pour corriger la faiblesse 3 afin d'éviter la menace 6	Renforcer les écoles maternelles, primaires et les cours secondaires publics et privés existants et la bonne volonté de la population en profitant de la gratuité de l'école au cours primaire et celle des filles au 1er cycle de l'enseignement secondaire et l'existence des ONGs dans le secteur pour réduire le taux élevé d'analphabètes et éviter l'abandon de l'alphabétisation dans la commune	O7 : Renforcement du système éducatif
Saisir les opportunités 9 pour renforcer les forces8, 9 afin de corriger les faiblesses4 et 5	Saisir l'existence d'ONGs dans le sous-secteur de l'approvisionnement en eau potable, dans le domaine de l'hygiène et de l'assainissement et dans le domaine des affaires sociales pour renforcer les structures de pré-collecte des ordures ménagères (UBEDA, APEB, VADID, ASEP, BioP, ENSAVI...), le Centre de Promotion Sociale (CPS), le réseau routier, la	O8 : Amélioration du cadre de vie des populations O9 : Renforcement de la protection des couches

Options stratégiques	Développement des options stratégiques	Orientations stratégiques formulées
	SBEE et l'espace communautaire pouvant être aménagés afin d'informer les populations sur la qualité des eaux proposées à la consommation, de réaliser des actions IEC au profit des populations dans le domaine de l'hygiène et de l'assainissement, d'entretien du réseau routier, d'avoir une politique ou une stratégie de promotion des sports et loisirs et enfin couvrir les besoins en énergie électrique	vulnérables
Profiter des opportunités 10 pour valoriser les forces 10 en corrigeant la faiblesse 6 afin de réduire la menace 7	Profiter de l'existence de l'ANDF et du FNEC pour renforcer les structures de gestion foncière et les dépressions marécageuses en corrigeant la non maîtrise de la gestion foncière, la mauvaise gestion des déchets solides ménagers et l'absence de schéma directeur d'aménagement communal afin de réduire la pollution environnementale / impacts des changements climatiques et le défaut d'arrêté d'approbation des plans de lotissement	O10 : Amélioration de la gestion des espaces communaux et des ressources naturelles
Saisir l'opportunité 11 pour valoriser la force 11 en corrigeant la faiblesse 7 afin de réduire les menaces 7 et 8	Profiter de l'existence des textes sur l'intercommunalité pour valoriser les potentialités de développement intercommunal (dépression marécageuse) afin de corriger l'inexistence de projet ou de mécanisme opérationnel de coopération entre les communes voisines et réduire les changements climatiques et l'absence de cohésion dans l'aménagement spatial des communes voisines	O11 : Promotion de l'intercommunalité
Valoriser les forces 12 en profitant l'opportunité 11 afin de corriger la faiblesse 8	Profiter de la formation sur la décentralisation pour renforcer la cohésion et la bonne ambiance de travail entre le conseil Communal, des conseils d'Arrondissements et des villages/quartiers afin de maîtriser l'arrivée et l'installation incontrôlées des personnes non bien identifiées et ayant des statuts inconnus dans les différentes localités de la commune.	O12 : Amélioration de la performance de l'administration communale
Valoriser la force 13 en saisissant l'opportunité 13, afin de réduire la menace 9	Susciter la prise de conscience par un nombre de plus en plus important de femmes et d'hommes sur la nécessité de briser les tabous en ce qui concerne le statut traditionnel des femmes et leurs implications dans la gestion locale en profitant de l'existences des ONGs dans le domaine de la promotion du genre, de la protection des femmes et des enfants afin de réduire le maintien du statu quo en matière de pesanteurs socioculturelles.	O13 : Renforcement de la protection sociale et promotion de l'approche genre

Options stratégiques	Développement des options stratégiques	Orientations stratégiques formulées
Renforcer la force 14 en profitant de l'opportunité 12 afin de corriger la faiblesse 9 et de faire face à la menace 10	Inventorier les matières taxables et matières imposables à forte croissance en profitant de l'existence et du fonctionnement de la RAI et de la RP pour corriger le manque de volonté des conseillers de villages dans la mobilisation des ressources financières afin de faire face au non transfert des compétences et des ressources appropriées par l'Etat central.	O14 : Amélioration de la capacité de mobilisation des ressources financières dans la commune
Profiter de la force 15 pour corriger la faiblesse 10	Profiter de l'engagement des OSC pour corriger leur faible implication dans la gouvernance locale	O15 : Amélioration de la participation citoyenne dans la gouvernance locale

4.4. Objectifs stratégiques de développement de la Commune

Quatre objectifs stratégiques ont été formulés :

- 1. Développer l'économie locale à travers l'accroissement de la productivité agro-pastorale, le rayonnement du tourisme et l'accompagnement des artisans à des PME/PMI;**
- 2. Améliorer le niveau des services sociocommunautaires de base et la protection des couches vulnérables;**
- 3. Améliorer la gouvernance locale et le respect de l'équité genre**
- 4. Améliorer le cadre de vie des populations par la protection de l'espace communal et les ressources naturelles**

4.5. Cohérence entre les Orientations Stratégiques et les Objectifs Spécifiques

Tableau n°:15 Cohérence entre Orientations et Objectifs

Orientations stratégiques	Objectifs stratégiques
Valorisation du potentiel hydro-agricole de la commune	OS1 : Développer l'économie locale à travers l'accroissement de la productivité agro-pastorale, le rayonnement du tourisme et l'accompagnement des artisans, et des PME/PMI
Amélioration de la productivité agro-pastorale	
Développement de l'artisanat et des activités génératrices de revenus	
Valorisation du patrimoine culturel et touristique	
Amélioration du système nutritionnel	OS2 : Améliorer le niveau des services sociocommunautaires de base et la protection des couches vulnérables
Renforcement de la capacité de prise en charge dans les structures sanitaires	
Renforcement du système éducatif	
Amélioration du cadre de vie des populations	
Renforcement de la protection des couches vulnérables	

Amélioration de la performance de l'administration communale	OS3 : Améliorer la gouvernance locale et le respect de l'équité genre
Promotion de l'intercommunalité	
Renforcement de la protection sociale et promotion de l'approche genre	
Amélioration de la capacité de mobilisation des ressources financières dans la commune	
Amélioration de la participation citoyenne dans la gouvernance locale	
Amélioration de la gestion des espaces communaux et des ressources naturelles	OS4 : Améliorer le cadre de vie des populations par la protection de l'espace communal et les ressources naturelles

4.6. Cohérence entre le PDC et les Orientations nationales et internationales

4.6.1. Cohérence avec le PAG 2016-2021

Les objectifs du PDC doivent être en harmonie avec les orientations nationales. Au Bénin, le document de planification qui oriente le développement à l'horizon 2025 est ALAFIA 2025, son plan d'opérationnalisation tenant compte de l'agenda 2063 et des ODD est le PAG 2016-2021. Ceci justifie l'étude de la cohérence du PDC avec le PAG. Le tableau qui suit nous donne la synthèse de cette analyse.

Tableau n°16 : Cohérence entre PAG et les Orientations et les Objectifs du PDC

Pilier PAG	AXES PAG	cohérence avec les orientations	Cohérence avec les Objectifs stratégiques
PILIER 1 CONSOLIDER LA DÉMOCRATIE, L'ÉTAT DE DROIT ET LA BONNE GOUVERNANCE	Axe stratégique 1 Renforcement des bases de la démocratie et de l'État de droit		
	Axe stratégique 2 Amélioration de la gouvernance	O11 : Promotion de l'intercommunalité O12 : Amélioration de la performance de l'administration communale O13 : Renforcement de la protection sociale et promotion de l'approche genre O14 : Amélioration de la capacité de mobilisation des ressources financières dans la commune	OS3 : Améliorer la gouvernance locale et le respect de l'équité genre

Pilier PAG	AXES PAG	cohérence avec les orientations	Cohérence avec les Objectifs stratégiques
		O15 : Amélioration de la participation citoyenne dans la gouvernance locale	
PILIER 2 ENGAGER LA TRANSFORMATION STRUCTURELLE DE L'ÉCONOMIE	Axe stratégique 3 Assainissement du cadre macroéconomique et maintien de la stabilité		
	Axe stratégique 4 Amélioration de la croissance économique	O1 : Valorisation du potentiel hydro-agricole de la commune O2 : Amélioration de la productivité agro-pastorale O3 : Développement de l'artisanat et des activités génératrices de revenus O4 : Valorisation du patrimoine culturel et touristique	OS1 : Développer l'économie locale à travers l'accroissement de la productivité agro-pastorale, le rayonnement du tourisme et l'accompagnement artisans, PME/PMI
	Axe stratégique 5 Amélioration des performances de l'éducation	O7 : Renforcement du système éducatif	OS2 : Améliorer le niveau des services sociocommunautaires de base, et la protection des couches vulnérables
PILIER 3 AMÉLIORER LES CONDITIONS DE	Axe stratégique 6 Renforcement des services sociaux	O5 : Amélioration du système nutritionnel O6 : Renforcement de la capacité de	OS2 : Améliorer le niveau des services

Pilier PAG	AXES PAG	cohérence avec les orientations	Cohérence avec les Objectifs stratégiques
VIE DES POPULATIONS	de base et protection sociale	prise en charge dans les structures sanitaires O8 : Amélioration du cadre de vie des populations O9 : Renforcement de la protection des couches vulnérables	sociocommunautaires de base, et la protection des couches vulnérables
	Axe stratégique 7 Développement équilibré et durable de l'espace national	O10 : Amélioration de la gestion des espaces communaux et des ressources naturelles	OS4 : Améliorer le cadre de vie des populations par la protection de l'espace communal et les ressources naturelles

4.6.2. Cohérence du PDC avec les Objectifs de Développement Durable (ODD)

La synthèse de cette analyse est présentée dans le tableau suivant :

Tableau n°17 : Cohérence entre les ODD et les Objectifs du PDC

ODD	Objectifs Spécifiques du PDC
1- Eliminer la pauvreté sous toutes ses formes et partout dans le monde	OS1 : Développer l'économie locale à travers l'accroissement de la productivité agro-pastorale, le rayonnement du tourisme et l'accompagnement artisans, PME/PMI
2- Eliminer la faim, assurer la sécurité alimentaire, améliorer la nutrition et promouvoir l'agriculture durable	OS1 : Développer l'économie locale à travers l'accroissement de la productivité agro-pastorale, le rayonnement du tourisme et l'accompagnement artisans, PME/PMI
3- Permettre à tous de vivre en bonne santé et promouvoir le bien-être de tous à tout âge	OS2 : Améliorer le niveau des services sociocommunautaires de base, et la protection des couches vulnérables
4- Assurer l'accès de chacun à une éducation de qualité, sur un pied d'égalité et promouvoir les possibilités d'apprentissage tout au long de sa vie.	OS2 : Améliorer le niveau des services sociocommunautaires de base, et la protection des couches vulnérables
5- Parvenir à l'égalité des sexes et autonomiser toutes les femmes et les filles	OS3 : Améliorer la gouvernance locale et le respect de l'équité genre
6- Garantir l'accès de tous à l'eau et à l'assainissement et assurer une gestion	OS4 : Protéger l'espace communal et les ressources naturelles

ODD	Objectifs Spécifiques du PDC
durable des ressources en eau	
7- Garantir l'accès de tous à des services énergétiques fiables, durables et modernes, à un coût abordable	OS2 : Améliorer le niveau des services sociocommunautaires de base, et la protection des couches vulnérables
8- Promouvoir une croissance économique soutenue, partagée et durable, le plein emploi productif et un travail décent pour tous	OS1 : Développer l'économie locale à travers l'accroissement de la productivité agro-pastorale, le rayonnement du tourisme et l'accompagnement des artisans et des PME/PMI
9- Bâtir une infrastructure résiliente, promouvoir une industrialisation durable qui profite à tous et encourager l'innovation	OS2 : Améliorer le niveau des services sociocommunautaires de base, et la protection des couches vulnérables
10- Réduire les inégalités dans les pays et d'un pays à l'autre	OS3 : Améliorer la gouvernance locale et le respect de l'équité genre
11- Faire en sorte que les villes et les établissements humains soient ouverts à tous, sûrs, résilients et durables.	OS4 : Améliorer le cadre de vie des populations par la protection de l'espace communal et des ressources naturelles
12- Etablir des modes de consommations et de productions durables	OS1 : Développer l'économie locale à travers l'accroissement de la productivité agro-pastorale, le rayonnement du tourisme et l'accompagnement artisans, PME/PMI
13- Prendre d'urgence des mesures de lutte contre les changements climatiques et leurs répercussions	OS4 : Améliorer le cadre de vie des populations par la protection de l'espace communal et des ressources naturelles
14- Conserver et exploiter de manière durable les océans, les mers et les ressources marines aux fins du développement durable	OS4 : Améliorer le cadre de vie des populations par la protection de l'espace communal et les ressources naturelles
15- Préserver et restaurer les écosystèmes terrestres en veillant à les exploiter de façon durable, gérer durablement les forêts, lutter contre la désertification, enrayer et inverser le processus de dégradation des sols et mettre fin à l'appauvrissement de la biodiversité	OS4 : Améliorer le cadre de vie des populations par la protection de l'espace communal et les ressources naturelles
16- Promouvoir l'avènement de sociétés pacifiques et ouvertes aux fins de développement durable, assurer l'accès de tous à la justice et mettre en place, à tous les niveaux, des institutions efficaces, responsables et ouvertes	
17- Renforcer les moyens de mettre en œuvre le partenariat mondial pour le développement durable et le revitaliser	

4.7. Objectifs et résultats

Objectifs	Résultats
OS1 : Développer l'économie locale à travers l'accroissement de la productivité agro-pastorale, le rayonnement du tourisme et l'accompagnement des artisans, PME/PMI	R1.1 : La productivité des spéculations végétales, animales et halieutiques est améliorée
	R1.2 : Les artisans, les PME/PMI sont accompagnés
	R1.3 : Le commerce et autres activités génératrices de revenus sont accompagnés
	R1.4 : Les sites touristiques sont connus, aménagés et valorisés
OS2 : Améliorer le niveau des services sociocommunautaires de base, et la protection des couches vulnérables	R2.1 : les Centres de santé sont réhabilités/construits et équipés en matériels et sont dotés de personnels qualifiés
	R2.2 : La fréquentation des formations sanitaires est améliorée
	R2.3 : La malnutrition est réduite
	R2.4 : Des modules de classe sont construits, réhabilités et équipés en matériels et mobiliers et sont dotés d'enseignants qualifiés
	R2.5 : Le taux de scolarisation des enfants de la maternelle et du primaire a augmenté
	R2.6 : Le taux d'alphabétisation a augmenté
	R2.7 : Le taux d'accès à l'eau potable a augmenté.
	R2.8 : Les conditions d'hygiène et d'assainissement de la population sont améliorées
	R2.9 : L'accès à l'énergie électrique a augmenté
	R2.10 : La prise en compte des personnes vulnérables (les cas sociaux, les indigents, les plus démunis et des personnes du troisième âge) est améliorée
OS3 : Améliorer la gouvernance locale et le respect de l'équité genre	R3.1 : Les capacités des élus et du personnel de l'administration communal à tous les niveaux sont renforcées
	R3.2 : L'intercommunalité et la coopération décentralisée sont promues et renforcées
	R3.3 : La sécurité des personnes et des biens est assurée
	R3.4 : L'autonomisation de la femme et sa participation au processus de prise de décision sont améliorées
	R3.5 : Une stratégie de mobilisation des ressources financières propres de la Commune est élaborée et mise en œuvre
	R3.6 : Le contrôle citoyen est promu et renforcé
OS4 : Améliorer le cadre de vie des populations par la protection de l'espace communal et les ressources naturelles	R4.1 : La gestion de l'espace communale est maîtrisée
	R4.2 : Les ressources naturelles sont bien gérées.
	R4.3 : La gestion foncière est maîtrisée
	R4.4 : le réseau routier de la commune est amélioré
	R4.5 : les effets des changements climatiques sont atténués.

4.8. Cadre logique de développement de la commune

Résultats attendus	Indicateurs de résultats	Activités	Lieux	Acteurs responsables/Acteurs impliqués	Années d'exécution				
					2019	2020	2021	2022	2023
OS1: Développer l'économie locale à travers l'accroissement de la productivité agro-pastorale, le rayonnement du tourisme et l'accompagnement artisans, PME/PMI									
RI.1 : La productivité des spéculations végétales, animales et halieutiques est améliorée	<i>Les rendements obtenus par les producteurs agricoles sont améliorés</i>	A1.1.1 : Créer les zones de productions agricoles	Toute la commune	Mairie ; autres partenaires, Etat, Producteurs	X	X			
		A1.1.2 : Former les producteurs sur les itinéraires techniques, la conduite des élevages et de la pisciculture	Toute la commune	Mairie ; autres partenaires, Etat, Producteurs	X	X	X	X	X
		A1.1.3 : Appuyer les organisations professionnelles agricoles	Toute la commune	; ATDA/DDAEP, Mairie, ONGs Producteurs	X	X	X	X	X
		A1.1.4 : Aménager des périmètres irrigués	Toute la commune	ATDA/DDAEP, Mairie ;	X	X	X	X	X
		A1.1.5 : Plaider pour rendre disponibles les intrants agricoles (insecticides, herbicides etc.)	Toute la commune	DDAEP/Mairie Producteurs	X	X	X	X	X
		A1.1.6 : Faciliter aux producteurs l'accès aux crédits adaptés aux activités de production agricole	Toute la commune	FNDA (Etat), PTF, Mairie ;	X	X	X	X	X
		A1.1.7 : Suivre et appuyer la mise en œuvre de la formation reçue par les bénéficiaires	Toute la commune	ATDA/Mairie, ONGs	X	X	X	X	X

Résultats attendus	Indicateurs de résultats	Activités	Lieux	Acteurs responsables/Acteurs impliqués	Années d'exécution				
					2019	2020	2021	2022	2023
		A1.1.8: Recenser les acteurs du secteur agricole	Toute la commune	DSA/MAEP, INSAE, Mairie	X	X			
		A1.1.9: Plaider pour rendre disponibles et accessibles aux producteurs les intrants vétérinaires et halieutiques (alevins)	Toute la commune	Mairie ; autres partenaires, Etat, Producteurs	X	X	X	X	X
	<i>Les rendements obtenus par les pisciculteurs sont améliorés</i>	A1.1.10: Désensabler les plans d'eau	Arrondissements d'Adjarra 2, de Mèdédjonou et d'Aglobè	SCDA/Mairie ; Direction des pêches ; pisciculteurs, PTFs		X	X	X	X
		A1.1.11: Former et sensibiliser les pisciculteurs, pêcheurs et les populations riveraines sur la sauvegarde de l'écosystème des zones humides (Dépression marécageuse et bas-fonds) d'Adjarra	Arrondissements d'Adjarra1 et 2, de Mèdédjonou et d'Aglobè	SCDA/Mairie ; Direction des pêches ; pisciculteurs, PTFs	X	X	X	X	X
R1.2 : Les artisans, les PME/PMI sont accompagnés	<i>Nombre des artisans et des promoteurs des PME et PMI impactés</i>	A1.2.1: Identifier et répertorier les PME et PMI existantes	Tous les arrondissements	Mairie, PTFs, ONGs Promoteurs		X			
		A1.2.2: Créer des conditions favorables à la création et à la formalisation des PME et PMI	Tous les arrondissements	CCIB, PTF, promoteurs, Mairie,	X	X			

Résultats attendus	Indicateurs de résultats	Activités	Lieux	Acteurs responsables/Acteurs impliqués	Années d'exécution				
					2019	2020	2021	2022	2023
		A1.2.3: Actualiser le répertoire des artisans	Tous les arrondissements	Mairie, Collectif des artisans, PTFs,		X			
		A1.2.4: Former les groupements des artisans et des PME/PMI sur les nouvelles technologies dans leurs domaines respectifs					X	X	X
		A1.2.5: Rendre fonctionnel le village artisanal	Arrondissement de Honvié	Mairie, Collectif des artisans, promoteurs	X				
		A1.2.6: Sensibiliser et former les jeunes à l'entrepreneuriat	Tous les arrondissements	Mairie, PTFs, ONGs, Promoteurs potentiels	X	X	X	X	X
		A1.2.7: Plaider pour faciliter l'accès aux crédits pour les artisans, les PME et les PMI	Tous les arrondissements	Mairie, acteurs	X	X	X	X	X
		A1.2.8: Plaider pour la construction de la chambre des métiers	Arrondissements de Malanhoui	CIM/Collectif des artisans, Mairie			X	X	
		A1.2.9 : Développer des actions de promotion des produits locaux	Tous les arrondissements	Mairie, PTFs, Collectifs des artisans	X	X	X	X	X
R1.3 : Le commerce et autres activités génératrices de revenus sont accompagnés	<i>Nombre de jeunes entrepreneurs financés, de boutiques construites et de</i>	A1.3.1: Recenser les commerçants et actualiser la liste	Tous les arrondissements	Mairie, PTFs et acteurs	X		X		X
		A1.3.2 : Former les commerçants de la commune	Tous les arrondissements	CCIB (Région Porto-Novo) Mairie, PTFs, et acteurs	X			X	

Résultats attendus	Indicateurs de résultats	Activités	Lieux	Acteurs responsables/Acteurs impliqués	Années d'exécution				
					2019	2020	2021	2022	2023
	<i>kml de voie réhabilitée ou entretenue</i>	A1.3.3 : Elaborer les plans d'aménagement des Marchés de Kpétou et de Gbangnito	Arrondissements d'Adjarra 1 et de Médédjonou	Mairie, PTFs et acteurs		x	X		
		A1.3.4 : Construire des boutiques	Tous les Arrondissements	Mairie, PTFs			X	X	
		A1.3.5 : Réhabiliter et entretenir les voies d'accès aux différents marchés	Tous les arrondissements	Mairie, PTFs acteurs	X	X	X	X	X
		A1.3.6 : Accompagner la Facilitation à l'accès au financement des jeunes entrepreneurs de la commune	Tous les arrondissements	Mairie, FNDA, FNPEEJ, ANPE, PTFs, et promoteurs		X	X	X	X
		A1.3.7 : Appuyer les Activités Génératrices de Revenus au profit des femmes et des couches vulnérables	Tous les arrondissements	, PTFs, Etat, ONGs, Mairie et promoteurs	X	X	X	X	X
R1.4 : les sites touristiques sont, aménagés et valorisés	Nombre de sites réhabilités et valorisés	A1.4.1 : Actualiser le répertoire des sites touristiques de la commune	Tous les Arrondissements	Mairie, PTFs, ONGs		X			
		A1.4.2 : Réhabiliter/Aménager des sites existants	Tous les Arrondissements	Etat, PTFs, Mairie et les promoteurs			X	X	X
		A1.4.3 : Tracer le circuit touristique d'Adjarra	Tous les Arrondissements	Mairie, Etat, PTFs, ONGs, Promoteurs		X			
		A1.4.5 : Plaider pour la création d'un Office du	Arrondissement d'Adjarra 1	Mairie, PTFs, Promoteurs		X	X		

Résultats attendus	Indicateurs de résultats	Activités	Lieux	Acteurs responsables/Acteurs impliqués	Années d'exécution				
					2019	2020	2021	2022	2023
		tourisme à Adjarra							
	<i>nombre d'initiatives culturelles accompagnées</i>	A1.4.6: Transférer le musée d'Adjarra à la mairie sur la base d'une convention	Arrondissement d'Adjarra 1	Mairie, PTFs, Conservateur du Musée	X	X	X	X	X
		A1.4.7 : Accompagner des initiatives culturelles au niveau de la commune	Tous les Arrondissements	Mairie, PTFs, et promoteurs	X	X	X	X	X
		A1.4.8 : Organiser des festivités pour la valorisation des cultures endogènes	Tous les Arrondissements	Mairie, PTFs, et promoteurs	X	X	X	X	X
OS2 : Améliorer le niveau des services sociocommunautaires de base, et la protection des couches vulnérables									
R2.1 : Des Centres de santé sont réhabilités/construits, équipés en matériels et dotés de personnels qualifiés	<i>Nombre de centres réhabilités, équipés en matériels et en mobilier adéquats et dotés de personnel qualifié</i>	A2.1.1: Réfectionner et équiper les centres de santé existants	Tous les Arrondissements	Mairie, PTFs, Etat, acteurs		X	X	X	
		A2.1.3: Plaider pour la mise à disposition des centres de santé d'agents qualifiés en nombre suffisant	Tous les Arrondissements	Mairie, Agents de santé en poste	X	X	X	X	X
		A2.1.4: Plaider pour la disponibilité permanente des médicaments génériques au niveau des centres de santé	Tous les Arrondissements	Mairie, PTFs, acteurs	X	X	X	X	X

Résultats attendus	Indicateurs de résultats	Activités	Lieux	Acteurs responsables/Acteurs impliqués	Années d'exécution				
					2019	2020	2021	2022	2023
		A2.1.5: Améliorer la prise en charge des couches vulnérables	Tous les Arrondissements	Mairie, PTFs, ONGs,	X	X	X	X	X
		A2.1.6: Contribuer à l'assainissement du sous-secteur de la médecine traditionnelle	Tous les Arrondissements	Mairie, Acteurs, ONGs,	X	X	X	X	X
R2.2 : La fréquentation des formations sanitaires est améliorée	<i>Taux de fréquentation des formations sanitaires</i>	A.2.2.1: Renforcer les plateaux techniques des centres de santé	Tous les Arrondissements	Etat, Mairie, PTFs, ONGs,		X		X	
		A.2.2.2 Plaider pour l'amélioration de l'accueil au niveau des centres de santé	Tous les Arrondissements	Mairie, ONGs,	X	X	X	X	X
		A.2.2.3: Recruter des relais communautaires pour l'organisation des campagnes d'IEC pour inciter les populations à se rendre dans les centres de santé	Tous les Arrondissements	Mairie, ONGs, PTFs,	X	X	X	X	X
R2.3 : La malnutrition réduite	<i>Taux de couverture nutritionnelle</i>	A2.3.2: Sensibiliser et former la population surtout les femmes sur les bonnes pratiques nutritionnelles	Tous les arrondissements	CPS, Mairie, PTFs, acteurs	X	X	X	X	X
		A2.3.3 : Assurer le fonctionnement régulier du Cadre de Concertation sur	Tous les Arrondissement	Mairie et les parties prenantes	X	X	X	X	X

Résultats attendus	Indicateurs de résultats	Activités	Lieux	Acteurs responsables/Acteurs impliqués	Années d'exécution				
					2019	2020	2021	2022	2023
		la Nutrition							
		A2.3.4: Faire un plaidoyer pour le renforcement des capacités du CPS en vue de la récupération nutritionnelle	Arrondissement de Honvié	Mairie, PTFs, ONGs acteurs	X	X			
R2.4 : Des modules de classe sont construits, équipés en matériels et en mobiliers	Nombre de modules de classe construits	A2.4.1: Construire, réfectionner et équiper des modules de classe dans les écoles maternelles et primaires publiques	Tous les Arrondissement	Mairie, PTFs, ONGs, acteurs	X	X	X	X	X
		A2.4.3: Faire un plaidoyer en vue de la mise à disposition d'enseignants qualifiés en nombre suffisant	Tous les Arrondissement	Mairie, PTFs, acteurs	X	X	X	X	X
		A2.4.4: Plaider pour la Formation et le recyclage des enseignants vacataires et communautaires	Tous les Arrondissement	Mairie, ONGs, PTFs, acteurs	X	X	X	X	X
R2.5 : Le taux de scolarisation des enfants de la maternelle et du primaire a augmenté	Taux de scolarisation	A2.5.1: Organiser des sensibilisations des parents pour la scolarisation des enfants	Tous les arrondissements	Mairie, ONGs, PTFs, acteurs	X	X	X	X	X
		A2.5.2: Faire un plaidoyer pour l'augmentation des cantines scolaires	MEMP	Mairie, ONGs, PTFs, acteurs	X	X	X	X	X
		A2.5.3: Doter les écoles	Tous les	Mairie, PTFs, ONGs,	X	X	X	X	X

Résultats attendus	Indicateurs de résultats	Activités	Lieux	Acteurs responsables/Acteurs impliqués	Années d'exécution				
					2019	2020	2021	2022	2023
		maternelles et primaires publiques des installations d'eau potable	Arrondissements	acteurs					
		A2.5.6 : Promouvoir l'excellence dans les écoles	Tous les arrondissements	Mairie, PTFs, ONGs, acteurs	X	X	X	X	X
R2.6 : Le taux d'alphabétisation a augmenté	Taux d'alphabétisation	A2.6.1 : Construire un centre d'alphabétisation dans la commune	L'un des Arrondissements	Etat, Mairie, PTFs, acteurs				X	
		A2.6.2 : Doter les maîtres alphabétiseurs de matériels didactiques suffisants et adéquats	Tous les arrondissements	Mairie, PTFs, ONG acteurs		X	X		
		A2.6.3 : Doter le centre de maîtres alphabétiseurs	Tous les arrondissements	Etat, Mairie, ONG, PTFs,		X		X	
		A2.6.4 : Appuyer la formation et le recyclage des maîtres alphabétiseurs	Tous les Arrondissements	Mairie, ONG, PTF, acteurs		X		X	
		A2.6.5 : Sensibiliser les populations sur l'importance de l'alphabétisation	Tous les Arrondissements	Mairie, ONG, PTF, acteurs	X		X		X
R2.7 : Le taux d'accès à l'eau potable a augmenté,	Taux de couverture des besoins en eau potable,	A2.7.1 : Réparer les équipements d'exhaure en panne au niveau des forages	Tous les Arrondissements	Mairie, PTFs, ONGs, Usagers et artisans réparateurs,		X	X		
		A2.7.2 : Réaliser de nouvelles AEV	Tous les Arrondissements	Mairie, PTFs, ONGs, Usagers,	X	X	X	X	X
		A2.7.3 : Poursuivre l'extension des réseaux	Tous les Arrondissements	Mairie, PTFs, Usagers	X	X	X	X	X

Résultats attendus	Indicateurs de résultats	Activités	Lieux	Acteurs responsables/Acteurs impliqués	Années d'exécution				
					2019	2020	2021	2022	2023
		d'AEV							
		A2.7.4 : Réaliser de nouveaux FPM	Tous les Arrondissements	Mairie, PTFs, Etat, ONGs, Usagers		X	X	X	X
		A2.7.4: Plaider pour l'extension du réseau de la SONEB dans les localités non couvertes	Tous les Arrondissements	Etat, Mairie, PTFs, usagers	X	X	X	X	X
		A2.7.5: Faire le suivi régulier de la gestion des points d'eau potable	Tous les Arrondissements	Mairie, ONGs, Usagers	X	X	X	X	X
R2.8 Les conditions d'hygiène et d'assainissement sont améliorées		A2.8.1: Créer des points de regroupements des DSM	Tous les Arrondissements	Mairie, PTFs, ONGs acteurs	X	X	X	X	X
		A2.8.2 Sensibiliser les populations pour construire des latrines privées	Tous les Arrondissements	Mairie, PTFs, ONGs, acteurs	X	X	X	X	X
		A2.8.3 Organiser des campagnes de sensibilisation sur l'hygiène et l'assainissement de base et organiser des journées de salubrité	Tous les Arrondissements	Mairie, PTFs, ONGs acteurs	X	X	X	X	X
		A2.8.5 Doter la commune de latrines publiques	Tous les Arrondissements	Mairie, PTFs, ONGs, Etat, Promoteurs		X	X	X	X

Résultats attendus	Indicateurs de résultats	Activités	Lieux	Acteurs responsables/Acteurs impliqués	Années d'exécution				
					2019	2020	2021	2022	2023
		A2.8.6 Doter les écoles et centres de santé des dispositifs de lavage des mains	Tous les Arrondissements	Mairie, ONGs, PTFs, acteurs			X	X	X
		A2.8.7 : Rendre opérationnel le CEDES	Arrondissement Adjara2	Mairie, PTFs, ONGs,	X	X			
		A2.8.8: Dynamiser les activités de pré-collecte	Tous les arrondissements	Mairie, PTFs, ONGs, Promoteurs		X			
		A2.8.9: Elaborer le PHAC2		Mairie, PTFs, ONGs,	X				
R2.9 : L'accès à l'énergie électrique a augmenté	<i>Taux de couverture des besoins en énergie électrique</i>	A2.9.1: Promouvoir l'utilisation des énergies renouvelables	Tous les Arrondissements	Etat, Mairie, PTFs, ONGs, acteurs	X	X	X	X	X
		A2.9.2: Plaider pour l'extension du réseau de la SBEE dans les localités non couvertes	Tous les Arrondissements	Mairie, Etat/SBEE, PTFs, acteurs	X	X	X	X	X
		A2.9.3: Doter les villages de panneaux solaires		Etat, Mairie, PTFs, ONGs, acteurs			X	X	X
R2.10 : La prise en compte des personnes vulnérables (les cas sociaux, les plus indigents, les plus démunis et des personnes du	<i>Taux de prise en compte des personnes vulnérables</i>	A2.10.2: Faire le plaidoyer pour la mise à disposition du CPS des agents qualifiés en nombre suffisant		Mairie, PTFs, ONGs,	X	X			
		A2.10.3: Vulgariser les textes relatifs aux droits des enfants et des personnes vulnérables	Tous les arrondissements	Mairie, PTFs, ONGs acteurs		X		X	

Résultats attendus	Indicateurs de résultats	Activités	Lieux	Acteurs responsables/Acteurs impliqués	Années d'exécution				
					2019	2020	2021	2022	2023
<i>troisième âge) est améliorée</i>		A2.10.4: Aménager le centre des personnes du 3 ^e âge	Arrondissement Adjara 2	Etat, Mairie, PTFs, ONGs,				X	X
		A2.10.5 : Enregistrer systématiquement les personnes en situation difficile au CPS	Arrondissement de Honvié	CPS, Mairie	X	X	X	X	X
R2.11 : Les activités sportives et loisirs sont promues	<i>Nombre d'aires de jeux construits</i>	A2.11.1: Faire un plaidoyer pour la construction des aires de jeux	Tous les Arrondissements	Mairie, Association Sportives, Etat, , PTFs, acteurs	X	X	X	X	X
		A2.11.2: Elaborer un plan d'action pour la promotion des activités sportives et ludiques		Etat, Mairie, PTFs, acteurs/promoteurs		X			
		A2.11.3: Mettre en œuvre le plan de promotion des activités des sports et loisirs	Tous les arrondissements	Etat, Mairie, PTFs			X	X	X
		A2.11.4: Identifier et délimiter l'espace alloué au jardin public dans chaque Arrondissement	Tous les arrondissements	Mairie, acteurs			X	X	
		A2.11.5: Installer des jardins publics	Tous les arrondissements	Mairie, PTFs, ONGs acteurs	X	X	X	X	X
		A2.11.6 : Aménager un parc d'attraction	Arrondissements Adjara1 ou Adjara2	Etat, Mairie, PTFs, ONGs			X	X	
		A2.11.6: Organiser de compétitions dans chaque	Tous les arrondissements	Etat, Mairie, PTFs, acteurs	X	X	X	X	X

Résultats attendus	Indicateurs de résultats	Activités	Lieux	Acteurs responsables/Acteurs impliqués	Années d'exécution					
					2019	2020	2021	2022	2023	
		domaine sportif								
		A2.11.7: Aménager les sites de sports et de loisirs existants	Tous les arrondissements	Etat, Mairie, PTFs, ONGs			X	X	X	
		A2.11.8: Appuyer les initiatives sportives et ludiques	Tous les arrondissements	Mairie, PTFs, ONGs, acteurs	X	X	X	X	X	
OS3 : Améliorer la gouvernance locale et le respect de l'équité genre										
R3.1 : La capacité des conseillers et des services à tous les niveaux de la commune est renforcée	<i>Importance et pertinence des moyens mis à la disposition des conseillers et des agents chargés de la mobilisation des ressources au niveau de la commune,</i>	A3.1.1: Mettre les moyens de fonctionnement, (mobilier et matériel informatique) à la disposition des agents de la commune	Mairie et Arrondissements		X	X	X	X	X	
		A3.1.2: Réhabiliter et entretenir les bureaux d'arrondissement	Tous les arrondissements	Mairie, PTFs,				X	X	
		A3.1.3 : Renforcer la capacité d'intervention des agents chargés de la mobilisation des ressources propres de la commune		Mairie, PTFs	X					
		A3.1.4 : Construire une salle des archives conforme aux normes en la matière	Mairie	Etat, Mairie, PTFs				X	X	
		A3.1.5 : Numérisation des actes d'état civil		Etat, Mairie, PTFs,		X				

Résultats attendus	Indicateurs de résultats	Activités	Lieux	Acteurs responsables/Acteurs impliqués	Années d'exécution				
					2019	2020	2021	2022	2023
		A3.1.6: Elaborer et mettre en œuvre un plan de formation et de gestion de carrière du personnel	Mairie	Mairie, PTFs,		X	X	X	X
		A3.1.7: Renforcer les capacités des conseillers communaux et locaux	Tous les arrondissements	Mairie, PTFs, ONGs		X			
		A3.1.8: Acquérir du matériel roulant				X	X		
R3.2 : <i>L'intercommunalité et la coopération décentralisée sont renforcées et promues</i>	Nombre de réseau	A3.2.1: Renforcer la coopération décentralisée		Mairie, MAE, Ambassades	X	X	X	X	X
		A3.2.2: Contribuer à rendre plus fonctionnelle la coopération intercommunale		Mairie	X	X	X	X	X
		A3.2.3: Prendre des initiatives pour la mise en place du PAYS GOUN comprenant les communes 3AP		Mairie		X	X		
		A3.2.4: Participer aux Assemblée Générale des réseaux	Mairie	Mairie,	X	X	X	X	X
R3.3 : <i>La sécurité des personnes et des biens est assurée</i>	Nombre moyen de braquages et de vols par mois ou par an	A3.3.1 : Plaider pour un renforcement des capacités des Commissariats de Police	Mairie	Mairie,	X	X	X	X	X
		A3.3.2: Appuyer le fonctionnement du							

Résultats attendus	Indicateurs de résultats	Activités	Lieux	Acteurs responsables/Acteurs impliqués	Années d'exécution				
					2019	2020	2021	2022	2023
		commissariat de police							
R3.4 : <i>L'autonomisation de la femme et sa participation au processus de prise de décision sont améliorées</i>	<i>Nombre de femmes aux postes de décisions</i>	A3.4.1: Sensibiliser les femmes sur l'importance et de leurs rôles dans les instances de prise de décision	Tous les arrondissements	Mairie, PTFs,	X	X	X	X	X
		A3.4.2: Informer et sensibiliser la population sur les droits de la femme	Tous les arrondissements	Mairie, ONG , acteurs	X	X	X	X	X
		A3.4.3: Appuyer les groupements de femmes	Tous les arrondissements	Mairie, PTFs,	X	X	X	X	X
		A3.4.4: Faciliter l'accès au micro crédit aux femmes	Tous les arrondissements	Etat, Mairie, PTFs, ONG,	X	X	X	X	X
		A3.4.5: Plaider pour la participation des femmes aux activités politiques et au processus de prise de décision	Tous les arrondissements	Mairie, ONG, PTFs,	X	X	X	X	X
R3.5 : <i>Une stratégie de mobilisation des ressources financières propres de la commune est élaborée et mise en œuvre</i>	<i>Taux de mobilisation des ressources</i>	A3.5.1: Elaborer une stratégie de mobilisation des ressources financières propres de la Commune	Mairie	Mairie, GIZ, ANCB, Etat, Prestataires	X				
		A3.5.2 Mettre en œuvre la stratégie de mobilisation des ressources				X	X	X	X
R3.6 : <i>Le contrôle citoyen est renforcé</i>	<i>La participation citoyenne est</i>	A3.6.1: Organiser chaque année deux séances de	Mairie	Mairie,	X	X	X	X	X

Résultats attendus	Indicateurs de résultats	Activités	Lieux	Acteurs responsables/Acteurs impliqués	Années d'exécution				
					2019	2020	2021	2022	2023
<i>et promu</i>	<i>effective</i>	reddition des comptes							
		A3.6.2: Elaborer un plan de communication	Mairie	Mairie, PTFs, ONG,	X				
		A3.6.3: Mettre en œuvre le plan de communication	Mairie	Mairie, PTFs, Gouvernement		X	X	X	X
OS4 : Protéger l'espace communal et les ressources naturelles									
R4.1 : La gestion de l'espace communale est maîtrisée	<i>SDAC disponible et mis en œuvre</i>	A4.1.1: Elaborer le Schéma Directeur d'Aménagement Communal (SDAC)	Mairie	Mairie, PTFs, ONG	X				
		A4.1.2 Mettre en œuvre le Schéma Directeur d'Aménagement Communal (SDAC)	Mairie	Mairie, PTF, ONG, Prestataires		X	X	X	X
		A4.1.3 : Poursuivre les opérations foncières de remembrement	Tous les arrondissements	Mairie, PTFs, Géomètres	X	X	X	X	X
		A4.1.4 : Poursuivre les efforts dans le sens de l'identification et de la matérialisation des limites réelles de la commune	La Commune	Mairie, Etat/IGN, Préfecture Ouémé, Communes limitrophes,		X	X	X	
R4.2 : Les ressources naturelles sont bien gérées	<i>Niveau de préservation et de conservation des ressources naturelles</i>	A4.2.1: Protéger l'écosystème (la flore, la faune)	Tous les arrondissements	Mairie, PTFs, Gouvernement	X	X	X	X	X
		A4.2.2 : Elaborer un Plan Directeur d'Aménagement	Les Communes d'IFANGNI,	Mairies des Communes ayant le	X				

Résultats attendus	Indicateurs de résultats	Activités	Lieux	Acteurs responsables/Acteurs impliqués	Années d'exécution				
					2019	2020	2021	2022	2023
		et de Gestion des Eaux du bassin béninois de la rivière AGUIDI	d'AVRANKOU et d'ADJARRA	bassin en partage, PTFs, ONGs, Populations					
		A4.2.3 : Elaborer et mettre en œuvre un Plan d'Aménagement et de Gestion des Eaux de la dépression marécageuse d'Adjarra	Arrondissements d'Adjarra1 et 2, de Mèdédjonou et d'Aglobè	Mairie, PTFs, ONGs, Prestataires, populations		X	X	X	X
		A4.2.4 : Faire un plaidoyer à l'endroit des institutions de recherche pour orienter des travaux de recherches (mémoires, thèses) sur l'écosystème des marécages d'adjarra	Arrondissements Adjarra 1, Adjarra 2, Mèdédjonou et Aglobè	Mairie		X	X		
R4.3 : La gestion foncière est maîtrisée	<i>Absence de conflits fonciers et de problèmes domaniaux</i>	A4.3.1: Diffuser et vulgariser les textes et lois sur le foncier et les domaines	Tous les arrondissements	Mairie, PTFs, ONG, acteurs	X	X	X	X	X
		A4.3.2: Appuyer la gestion des conflits domaniaux dans la Commune	Tous les Arrondissements	Mairie, PTFs,	X	X	X	X	X
		A4.3.3 : Mettre en place une base de données sur le foncier	Mairie	Mairie, PTFs,		X	X		
		A4.3.4: Contribuer à l'identification et à la matérialisation des limites	Mairie	Mairie d'Adjarra, Maires des Communes		X	X	X	X

Résultats attendus	Indicateurs de résultats	Activités	Lieux	Acteurs responsables/Acteurs impliqués	Années d'exécution				
					2019	2020	2021	2022	2023
		de la Commune		limitrophes					
		A4.3.5 : Appuyer la mise en place des AIF (Associations d'Intérêts Fonciers)	Mairie	Marie, ANGF,					
R4.4 : Des initiatives sont prises pour atténuer ou réduire la vulnérabilité des populations aux perturbations climatiques	<i>Plan d'adaptation et d'atténuation disponible et mis en œuvre</i>	A4.4.1 : Identification des mesures d'adaptation et d'atténuation des effets des changements climatiques	Tous les Arrondissements	Mairie, PTFs, ONGs	X	X	X	X	X
		A4.4.3 : mettre en œuvre des mesures d'adaptation aux CC et d'atténuation des effets.	Tous les Arrondissements	SDE, ONG, PTF, Mairie populations		X	X	X	X
		A4.4.4 : Mettre en place et activer une plateforme communale de gestion des risques et catastrophes	Mairie	Mairie, PTFs, ONG, acteurs	X	X	X	X	X

Chapitre 5 : Plan d'action quinquennal

5.1. Plan d'action quinquennal

Une analyse judicieuse du cadre logique de développement de la Commune a permis de définir quatre (04) programmes décomposés en 28 projets. Cette étape nous a permis de faire le phasage entre le cadre logique et les programmes et projets de développement de la Commune.

La synthèse des programmes et projets du PDC 3^{ème} génération de la Commune d'Adjarra est présentée dans le tableau suivant :

Tableau n°18: Les programmes et projets du PDC 3^{ème} génération de la Commune d'Adjarra

Programmes	Projets
<i>Développement de l'économie locale à travers l'accroissement de la productivité agro-pastorale, le rayonnement du tourisme et l'accompagnement artisans, PME/PMI</i>	Projet 1 : Projet d'intensification de la production végétale, animale.
	Projet 2 : Projet de développement et de la promotion de la pisciculture
	Projet 3 : Projet d'appui au développement de l'artisanat
	Projet 4 : Projet d'accompagnement des commerçants et des PME/PMI
	Projet 5 : Projet de valorisation du potentiel culturel de la commune et de promotion du tourisme
<i>Amélioration du niveau des services sociocommunitaires de base, et de la protection des couches vulnérables</i>	Projet 6 : Renforcement des infrastructures, équipements et personnel qualifié des centres de santé
	Projet 7: Projet d'amélioration de la nutrition
	Projet 8 : Projet de renforcement des capacités d'accueil des écoles maternelles et primaires publiques ;
	Projet 9 : Projet d'amélioration des résultats scolaires au niveau des écoles maternelles et primaires publiques ;
	Projet 10: Projet d'alphabétisation des populations de la commune
	Projet 11 : Projet d'approvisionnement en eau potable des populations,
	Projet 12: Projet d'extension du réseau d'énergie électrique de la SBEE dans la commune
	Projet 13 : Projet de promotion des énergies renouvelables
	Projet 14 : Projet d'appui et de prise en charge des personnes vulnérables (les cas sociaux, les indigents et les plus démunis)
	Projet 15 : Projet de renforcement des infrastructures et équipements de sport et des loisirs
<i>Amélioration de la gouvernance locale et le respect de l'équité genre</i>	Projet 16 : Projet de renforcement de capacité des conseils et des services à tous les niveaux de la commune
	Projet 17 : Projet de dynamisation de l'intercommunalité et de la coopération décentralisée ;
	Projet 18 : Projet de renforcement de la sécurité des personnes et des biens
	Projet 19 : Projet d'amélioration de la capacité financière des femmes et de leur participation au processus de prise de décision
	Projet 20 : Projet d'élaboration et de mise en œuvre d'une stratégie de mobilisation des ressources financières propres de la

Programmes	Projets
	commune
<i>Amélioration du cadre de vie des populations par la protection de l'espace communal et les ressources naturelles</i>	Projet 21 : Projet d'amélioration de la participation citoyenne
	Projet 22 : Projet d'élaboration du Schéma Directeur d'Aménagement Communal
	Projet 23 : Projet d'aménagement et de bitumage de la voie ceinture (RN36) Wadon-Adjarra- Mèdédjonou-Porto-Novo
	Projet 24 : Projet de réhabilitation et d'entretien du réseau routier de la commune
	Projet 25 : Projet de redimensionnement et d'harmonisation des emprises des voies intercommunales ;
	Projet 26 : Projet de gestion intégrée des ressources naturelles
	Projet 27 : Projet d'amélioration de la gestion des eaux, des excréta, des déchets solides et des eaux pluviales
Projet 28 : Projet d'adaptation et d'atténuation des effets des changements climatiques.	

5.2. Programmation financière

Programmes / Projets	Activités	Lieu	Acteurs responsables/ Acteurs impliqués	Montant en milliers de Francs CFA					
				2019	2020	2021	2022	2023	Montant total
Programme 1 : Développement de l'économie locale à travers l'accroissement de la productivité agro-pastorale, le rayonnement du tourisme et l'accompagnement des artisans, PME/PMI									
Projet 1: Projet d'intensification de la production végétale et animale.	A1.1.1: Créer les zones de productions agricoles	Toute la commune	Mairie ; autres partenaires, Etat, Producteurs	0	2500	2500	0	0	5000
	A1.1.2: Rendre plus dynamique le fonctionnement du CCOS à travers leur session ordinaire	Toute la commune	Mairie	0	1000	1000	1000	1000	4000
	A1.1.3: Former les producteurs sur les itinéraires techniques de la production animale et végétale	Toute la commune	Chef Cellule communale ATDA/ Chef zone 1 DDAEP-Ouémé, Mairie, ONGs, autres partenaires, Etat, Producteurs						
	A1.1.4: Appuyer les organisations professionnelles de production animale et végétale	Toute la commune	Chef Cellule communale ATDA/ Chef zone 1 DDAEP-Ouémé, Mairie, ONGs, autres	0	1500	1500	1500	1500	6000

Programmes / Projets	Activités	Lieu	Acteurs responsables/ Acteurs impliqués	Montant en milliers de Francs CFA					
				2019	2020	2021	2022	2023	Montant total
			partenaires, Etat, Producteurs						
	A1.1.5: Aménager des périmètres irrigués	Toute la commune	ATDA/ DDAEP-Ouémé	10500	10500	10500	10500	10500	52500
	A1.1.6: Recenser les acteurs du secteur agricole	Toute la commune	ATDA/ DDAEP- Ouémé, ONGs,, INSAE, Mairie	3500	3500	0	0	0	7000
	A1.1.7: Plaider pour rendre disponibles les intrants agricoles et vétérinaires (insecticides, herbicides, vaccins, etc.)	Toute la commune	Interprofession ; Cellule communale ATDA/ Chef zone 1 DDAEP- Ouémé/ Mairie , ONGs, Producteurs	100	100	100	100	100	500
	A1.1.8: Faciliter aux producteurs l'accès aux crédits adaptés aux activités de production végétale et animale	Toute la commune	Mairie (CCOS) FNDA (Etat), PTF, Mairie ;	200	200	200	200	200	1000
	A1.1.9: Suivre et appuyer la mise en œuvre de la	Toute la commune	ATDA/Mairie, ONGs	0	4300	4300	4300	4300	17200

Programmes / Projets	Activités	Lieu	Acteurs responsables/ Acteurs impliqués	Montant en milliers de Francs CFA					
				2019	2020	2021	2022	2023	Montant total
	formation reçue par les bénéficiaires								
TOTAL PROJET 1				14 300	23 600	20 100	17 600	17 600	93 200
Projet 2 : Projet de développement et de la promotion de la pisciculture	A1.2.1: Plaider pour rendre disponibles et accessibles aux producteurs les intrants pour la pisciculture (alevins, aliments)	Toute la commune	Cellule communale ATDA	0	100	100	100	100	400
	A1.2.2: Aménager des étangs et des bassins piscicoles	Toute la commune	Cellule communale ATDA	0	10000	10000	10000	10000	40 000
	A1.2.3: Former et sensibiliser les pisciculteurs, pêcheurs et les populations riveraines sur les techniques de production et sur la sauvegarde de l'écosystème des zones humides (Dépression marécageuse et bas-fonds) d'Adjarra	Toute la commune	Cellule communale ATDA ; Mairie (CSE), ONGs	0	1000	1000	1000	1000	4 000

Programmes / Projets	Activités	Lieu	Acteurs responsables/ Acteurs impliqués	Montant en milliers de Francs CFA					
				2019	2020	2021	2022	2023	Montant total
TOTAL PROJET 2				0	11100	11100	11100	11100	44 400
Projet 3 : Projet d'appui au développement de l'artisanat	A1.3.1: Identifier et répertorier les PME et PMI existantes	Tous les arrondissements	Mairie, PTFs, ONGs base d'appui aux artisans ; Promoteurs	0	1500	0	0	0	1500
	A1.3.2: Créer des conditions favorables à la création et à la formalisation des PME et PMI	Toute la commune	Mairie, Chambre des métiers, PTF, promoteurs,	500	500	0	0	0	1000
	A1.3.3: Actualiser le répertoire des artisans	Toute la commune	Mairie, Collectif des artisans, PTFs,	0	100	0	0	0	100
	A1.3.4: Former les groupements des artisans et des PME/PMI sur les nouvelles technologies dans leurs domaines respectifs	Toute la commune	Mairie, Collectif des artisans, ONG, PTF	0	0	1000	1000	500	2500
	A1.3.5: Rendre fonctionnel le village artisanal	Arrondissement de Honvié	Mairie, Collectif des artisans, promoteurs	0	13000	0	0	0	13000
	A1.3.6: Accompagner le	Arrondissement de Mèdédjonou	Mairie, Association		2 000				2 000

Programmes / Projets	Activités	Lieu	Acteurs responsables/ Acteurs impliqués	Montant en milliers de Francs CFA					
				2019	2020	2021	2022	2023	Montant total
	centre des arts et métiers de Mèdédjonou sur la base d'une convention		LSM, PTF						
	A1.3.7: Sensibiliser et former les jeunes à l'entrepreneuriat	Tous les arrondissements	Mairie, PTFs, ONGs, Promoteurs potentiels	0	1000	1000	1000	1000	4000
	A1.3.7: Plaider pour faciliter l'accès aux crédits pour les artisans, les PME et les PMI	MFE, Sièges des Institutions de micro finance	Mairie, ONG, acteurs	100	100	100	100	100	500
	A1.3.8: Plaider pour la construction de la chambre des métiers à Malanhoui	Arrondissement de Malanhoui	Mairie, Collectif des artisans	0	0	0	200	200	400
	A1.3.9: Développer des actions de promotion des produits locaux	Toute la commune	Mairie, PTFs, Collectifs des artisans	0	1000	1000	1000	1000	4000
TOTAL PROJET 3				600	19 200	3100	3300	2800	29 000
Projet 4 : Projet d'accompagnement des commerçants et	A1.4.1: Recenser les commerçants et actualiser régulièrement leur	Tous les arrondissements	Mairie, CCIB, PTF, promoteurs,	0	2500	0	2500	0	5000

Programmes / Projets	Activités	Lieu	Acteurs responsables/ Acteurs impliqués	Montant en milliers de Francs CFA					
				2019	2020	2021	2022	2023	Montant total
des PME/PMI	liste								
	A1.4.2: Former les commerçants de la commune	Tous les arrondissements	Mairie, Collectif des commerçants, PTFs,	0	0	4000	0	4000	8000
	A1.4.3: Réaliser l'étude de réhabilitation et d'aménagement des Marchés de Kpétou dans l'arrondissement d'Adjarral et de Gbangnito dans l'arrondissement de Médédjonou	les arrondissements d'Adjarral et de Médédjonou	Mairie, PTFs	0	20 000	2 0 000	0	0	40 000
	A1.4.4: Construire des boutiques	Arrondissement de Honvié et d'Adjarral	Mairie, Collectif des artisans, promoteurs	0	0	58000	70000	0	128000
	A1.4.5: Accompagner la Facilitation à l'accès au financement des jeunes entrepreneurs de la commune	Tous les arrondissements	Mairie, Etat, PTF ; acteurs	0	500	500	500	500	2000
	A1.4.6: Appuyer	Tous les	CIM/Collectif	0	20000	20000	20000	30000	90000

Programmes / Projets	Activités	Lieu	Acteurs responsables/ Acteurs impliqués	Montant en milliers de Francs CFA					
				2019	2020	2021	2022	2023	Montant total
	les Activités Génératrices de Revenus au profit des femmes et des couches vulnérables	Arrondissements	des artisans, Mairie						
TOTAL PROJET 4				0	43000	102500	93000	34500	273 000
Projet 5 : Projet de valorisation du potentiel culturel de la commune et de promotion du tourisme	A1.5.1: Actualiser le répertoire des sites touristiques de la commune	Tous les Arrondissements	Mairie, PTFs, ONGs	0	200	0	0	0	200
	A1.5.2: Réhabiliter/Aménager des sites existants	Tous les Arrondissements	Etat, PTFs, Mairie et les promoteurs	0	0	10000	5000	5000	20000
	A1.5.3: Tracer le circuit touristique d'Adjarra	Tous les Arrondissements	Mairie, Etat, PTFs, ONGs, Promoteurs	0	5000	0	0	0	5000
	A1.5.4: Plaider pour la création d'un Office du tourisme à Adjarra	Arrondissement d'Adjarra 1	Mairie, PTFs, Promoteurs	0	150	150	0	0	300
	A1.5.5: Transférer le musée privé d'Adjarra à la Mairie sur la base d'une convention	Arrondissement d'Adjarra 1	Mairie, PTFs, Conservateur du Musée	0	4000	2000	2000	2000	10 000
	A1.5.6: Appuyer	Tous les	Mairie, PTFs,	500	500	500	500	500	2500

Programmes / Projets	Activités	Lieu	Acteurs responsables/ Acteurs impliqués	Montant en milliers de Francs CFA					
				2019	2020	2021	2022	2023	Montant total
	les initiatives culturelles au niveau de la commune	Arrondissements	et promoteurs X						
	A1.5.7: Organiser des festivités pour la valorisation des cultures endogènes	Tous les Arrondissements	Mairie, PTFs, et promoteurs	1000	1000	1000	1000	1000	5000
	A1.5.8: Organiser des festivals des arts et de la culture d'Adjarra	Tous les Arrondissements	Mairie, PTFs, et promoteurs	1200	1200	1200	1200	1200	6000
TOTAL PROJET 5				2700	12050	14850	9700	9700	49 000
TOTAL PROGRAMME1									488 600
<i>Programme 2 : Amélioration du niveau des services sociocommunautaires de base, et de la protection des couches vulnérables</i>									
Projet 6 : Renforcement des infrastructures, équipements et personnel qualifié des centres de santé	A2.6.1: réhabiliter et équiper les centres de santé existants	Tous les Arrondissements	Mairie, PTFs, Etat, acteurs	0	15000	15000	15000	0	45000
	A2.6.2: Plaider pour la mise à disposition des centres de santé d'agents qualifiés en nombre suffisant	Tous les Arrondissements	Mairie, Agents de santé en poste	100	100	100	100	100	500
	A2.6.3: Plaider pour la disponibilité permanente des médicaments	Tous les Arrondissements	Mairie, PTFs, acteurs	100	100	100	100	100	500

Programmes / Projets	Activités	Lieu	Acteurs responsables/ Acteurs impliqués	Montant en milliers de Francs CFA					
				2019	2020	2021	2022	2023	Montant total
	génériques au niveau des centres de santé								
	A.2.6.4: Améliorer la prise en charge des couches vulnérables	Tous les Arrondissements	Mairie, PTFs, ONGs,	2000	2000	2000	2000	2000	10 000
	A.2.6.5: Contribuer à l'assainissement du sous-secteur de la médecine traditionnelle	Tous les Arrondissements	Mairie, Acteurs, ONGs,	200	200	200	200	200	1000
	A.2.6.6: Renforcer les plateaux techniques des centres de santé	Tous les Arrondissements	Etat, Mairie, PTFs, ONGs,	0	30 000		30 000	0	60000
	A.2.6.7 Plaider pour l'amélioration de l'accueil au niveau des centres de santé	Tous les Arrondissements	Mairie, ONGs,	100	100	100	100	100	500
	A.2.6.8: Recruter des relais communautaires pour l'organisation des campagnes d'IEC pour inciter les populations à se rendre dans les	Tous les Arrondissements	Mairie, ONGs, PTFs,	2 500	2 500	2 500	2 500	2 500	12 500

Programmes / Projets	Activités	Lieu	Acteurs responsables/ Acteurs impliqués	Montant en milliers de Francs CFA					
				2019	2020	2021	2022	2023	Montant total
	centres de santé								
TOTAL PROJET 6				5000	50000	20000	50000	5000	130 000
Projet 7 : Projet d'amélioration de la nutrition	A2.7.1: Sensibiliser et former la population (surtout les femmes) sur les bonnes pratiques nutritionnelles	Tous les arrondissements	CPS, Mairie, PTFs, acteurs	0	2500	2500	2500	2500	10000
	A2.7.2: Assurer le fonctionnement régulier du Cadre de Concertation sur la Nutrition	Tous les Arrondissement	Mairie et les parties prenantes	0	500	500	500	500	2000
	A2.7.3: Faire un plaidoyer pour le renforcement des capacités du CPS en vue de la récupération nutritionnelle	Arrondissement de Honvié	Mairie, PTFs, ONGs acteurs	0	200	200	0	0	400
TOTAL PROJET 7				0	3 200	3 200	3 000	3 000	12 400
Projet 8 : Projet de renforcement des capacités d'accueil des écoles maternelles et primaires publiques	A2.8.1: Construire, réhabiliter et équiper des modules de classe dans les écoles maternelles et primaires publiques	Tous les Arrondissement	Mairie, PTFs, ONGs, acteurs	12000 0	15500 0	160000	160000	16000 0	755 000
	A2.8.2: Plaider	Toute la commune		200	200	200	200	200	1000

Programmes / Projets	Activités	Lieu	Acteurs responsables/ Acteurs impliqués	Montant en milliers de Francs CFA					
				2019	2020	2021	2022	2023	Montant total
	pour la mise à disposition d'enseignants qualifiés en nombre suffisant								
	A2.8.3: Plaider pour la Formation et le recyclage des enseignants vacataires et communautaires	Toute la commune		200	200	200	200	200	1000
TOTAL PROJET 8				12040 0	15540 0	160400	160400	16040 0	757 000
Projet 9 : Projet d'amélioration du taux de scolarisation et des résultats scolaires au niveau des écoles maternelles et primaires publiques	A2.9.1: Organiser des sensibilisations des parents pour la scolarisation des enfants	Tous les Arrondissements	Mairie, PTFs, acteurs	300	300	300	300	300	1500
	A2.9.2: Faire un plaidoyer pour l'augmentation des cantines scolaires	Tous les Arrondissement	Mairie, ONGs, PTFs, acteurs	100	100	100	100	100	500
	A2.9.3: Doter les écoles maternelles	Tous les arrondissements	Mairie, ONGs, PTFs, acteurs	0	5500	5000	5000	5000	20500

Programmes / Projets	Activités	Lieu	Acteurs responsables/ Acteurs impliqués	Montant en milliers de Francs CFA					
				2019	2020	2021	2022	2023	Montant total
	et primaires publiques des installations d'eau potable								
	A2.9.4: Promouvoir l'excellence dans les écoles	MEMP	Mairie, ONGs, PTFs, acteurs	2000	2500	3000	3000	3000	13500
TOTAL PROJET 9				2 400	8400	8400	8400	8400	36 000
Projet 10: Projet d'alphabétisation des populations de la commune	A2.10.1: Construire un centre d'alphabétisation dans la commune	L'un des Arrondissements	Etat, Mairie, PTFs, acteurs	0	20000	0	0	0	20000
	A2.10.2: Doter les maîtres alphabétiseurs de matériels didactiques suffisants et adéquats	Tous les arrondissements	Mairie, PTFs, ONG acteurs	0	1000	1000	1000	1000	4000
	A2.10.3: Doter les centres d'Alphabétisation de maîtres alphabétiseurs		Etat, Mairie, ONG, PTFs,	0	2400	0	2400	0	4800
	A2.10.4: Instituer un système de motivation des maîtres			500	500	500	500	1000	2000

Programmes / Projets	Activités	Lieu	Acteurs responsables/ Acteurs impliqués	Montant en milliers de Francs CFA					
				2019	2020	2021	2022	2023	Montant total
	alphabétiseurs								
	A2.10.5: Appuyer la formation et le recyclage des maîtres alphabétiseurs	Tous les Arrondissements	Mairie, ONG, PTF, acteurs	0	1000	0	1000	0	2000
	A2.10.6: Sensibiliser les populations sur l'importance de l'alphabétisation	Tous les Arrondissements	Mairie, ONG, PTF, acteurs	500	0	500	0	500	1500
	A.2.10.7: Organiser la Journée Internationale de l'Alphabétisation	Toute la Commune	Mairie, ONG, PTF, acteurs	2000	2000	2000	2000	2000	10000
	A2.10.8: Organiser des campagnes d'alphabétisation	Toute la Commune	Mairie, ONG, PTF, acteurs	2000	2000	2000	2000	2000	10000
TOTAL PROJET 10				5000	28900	6000	8900	6500	55 300
Projet 11 : Projet d'approvisionnement en eau potable des populations	A2.11.1: Réparer les équipements d'exhaure en panne au niveau des forages	Tous les Arrondissements	Mairie, PTFs, ONGs, Usagers et artisans réparateurs,	0	1000	1000	1000	1000	4000
	A2.11.2: Réaliser une nouvelle AEV	Arrondissement de Médédjonou	Mairie, PTFs, ONGs, Usagers,	0	0	150 000	0	0	150 000
	A2.11.3: Poursuivre	Arrondissements de Médédjonou et	Mairie, PTFs, Usagers	0	40 000	0	40 000	0	80 000

Programmes / Projets	Activités	Lieu	Acteurs responsables/ Acteurs impliqués	Montant en milliers de Francs CFA					
				2019	2020	2021	2022	2023	Montant total
	l'extension des réseaux d'AEV	Aglogbè							
	A2.11.4: Réaliser de nouveaux FPM	Tous les Arrondissements	Mairie, PTFs, Etat, ONGs, Usagers	8000	8000	8000	8000	8000	40 000
	A2.11.5: Plaider pour l'extension du réseau de la SONEB dans les localités non couvertes	Tous les Arrondissements	Etat, Mairie, PTFs, usagers	200	200	200	200	200	1000
	A.2.11.6: Assainir le sous-secteur des activités de vente d'eau au niveau des postes d'eau autonomes privés	Tous les Arrondissements	Mairie, ONGs, Usagers	200	200	200	200	200	1000
	A2.11.7: Faire le suivi régulier de la gestion des points d'eau potable	Tous les Arrondissements	Mairie, ONGs, Usagers	1000	1000	1000	1000	1000	5000
TOTAL PROJET 11				9400	50400	160400	10400	10400	241 000
Projet 12 : Projet d'extension du réseau d'énergie électrique de la SBEE dans la commune	A2.12.1: Plaider pour l'extension du réseau de la SBEE dans les localités non couvertes	SBEE	Mairie, Etat/SBEE, PTFs, populations	100	100	100	100	100	500
	A2.12.2: Plaider pour la mise en			100	100	100	100	100	500

Programmes / Projets	Activités	Lieu	Acteurs responsables/ Acteurs impliqués	Montant en milliers de Francs CFA					
				2019	2020	2021	2022	2023	Montant total
	place des projets d'abonnements sociaux au réseau de la SBEE								
	A2.12.3 : Améliorer et assurer le bon fonctionnement du réseau d'éclairage public			0	20000	10000	10000	10000	50000
TOTAL PROJET 12				200	20200	10200	10200	10200	51 000
Projet 13 : Projet de promotion des énergies renouvelables et des systèmes d'économie d'énergie	A2.13.1: Promouvoir l'utilisation des énergies renouvelables	Toute la commune		0	250	250	250	250	1000
	A2.13.2: Doter les villages de lampadaires solaires	Toute la commune		0	0	30000	30000	30000	90000
	A2.13.3: Promouvoir l'utilisation des foyers améliorés	Toute la commune		0	0	500	500	500	1500
	A2.13.4: Entretien des installations de panneaux solaires existants	Toute la commune		0	2000	2000	3000	3000	10000
TOTAL PROJET 13				0	2250	32750	33750	33750	102500

Programmes / Projets	Activités	Lieu	Acteurs responsables/ Acteurs impliqués	Montant en milliers de Francs CFA					
				2019	2020	2021	2022	2023	Montant total
Projet 14 : Projet d'appui et de prise en charge des personnes vulnérables (les cas sociaux, les indigents et les personnes de 3 ^{ème} âge)	A2.14.1: Vulgariser les textes relatifs aux droits des enfants et des personnes vulnérables	Tous les arrondissements	Mairie, PTFs, ONGs,	0	2000	2000	2000	2000	8000
	A2.14.2: Aménager le centre de loisir des personnes du 3 ^e âge de la Commune d'Adjarra	Arrondissement d'Adjarra 2	Mairie, PTFs, ONGs acteurs	17000	20000	0	0	0	37000
TOTAL PROJET 14				17000	22000	2000	2000	2000	45 000
Projet 15 : Projet de renforcement des infrastructures et équipements de sport et des loisirs	A2.15.1: Elaborer un plan d'action pour la promotion des activités sportives et ludiques	Tous les Arrondissements	Mairie, Association Sportives, Etat, PTFs, acteurs	0	3000	0	0	0	3000
	A2.15.2: Mettre en œuvre le plan de promotion des activités des sports et loisirs		Etat, Mairie, PTFs, acteurs/promoteurs	0	0	15000	15000	15000	45000
	A2.15.3: Faire un plaidoyer pour la construction des aires de jeux	Tous les arrondissements	Etat, Mairie, PTFs	0	200	200	200	200	800
	A2.15.4: Identifier et délimiter			1000	1000	1000	1000	1000	5000

Programmes / Projets	Activités	Lieu	Acteurs responsables/ Acteurs impliqués	Montant en milliers de Francs CFA					
				2019	2020	2021	2022	2023	Montant total
	l'espace alloué au jardin public dans chaque Arrondissement								
	A2.15.5: Installer des jardins publics	Tous les arrondissements	Mairie, acteurs	0	0	30 000	30 000	0	60 000
	A2.15.6: Aménager un parc d'attraction	Arrondissement d'Adjarra 1	Mairie, PTFs, ONGs acteurs	0	10000	10000	10000	10000	40000
	A2.15.7: Organiser de compétitions dans chaque domaine sportif	Tous les Arrondissements	Etat, Mairie, PTFs, ONGs	1000	1000	1000	1000	1000	5000
	A2.15.8: Aménager les sites de sports et de loisirs existants	Tous les arrondissements	Etat, Mairie, PTFs, acteurs	0	0	10000	10000	10000	30 000
	A2.15.9: Appuyer les initiatives sportives et ludiques	Tous les arrondissements	Etat, Mairie, PTFs, ONGs	1000	1000	1000	1000	1000	5000
TOTAL PROJET 15				3000	16200	68200	68200	38200	193 800
TOTAL PROGRAMME 2									1 624 000
Programme 3 : Amélioration de la gouvernance locale et le respect de l'équité genre									
Projet 16 : Renforcement de capacités des conseils et des services à tous les	A3.16.1: Mettre les moyens de fonctionnement, (mobilier et matériel	Mairie et tous les arrondissements	Mairie, PTFs,	0	15000	0	9000	0	24000

Programmes / Projets	Activités	Lieu	Acteurs responsables/ Acteurs impliqués	Montant en milliers de Francs CFA					
				2019	2020	2021	2022	2023	Montant total
niveaux de la commune	informatique) à la disposition des agents de la commune								
	A3.16.2: Réhabiliter et entretenir les bureaux d'arrondissement	Tous les arrondissements	Etat, Mairie, PTFs,	0	20 000	20 000	0	0	40 000
	A3.16.3: Renforcer la capacité d'intervention des agents chargés de la mobilisation des ressources propres de la commune	Mairie, RAI, RP	Mairie, PTFs	3000	0	3000	0	3000	9000
	A3.16.4: Construire une salle des archives conforme aux normes en la matière	Mairie	Etat, Mairie, PTFs	0	30 000	0	0	0	30000
	A3.16.5: Numériser les actes d'état civil	Mairie	Etat, Mairie, PTFs,	25000	15000	0	0	0	40000
	A3.16.6: Mettre en place un bon système d'évaluation et de motivation des agents communaux	Mairie PTFs		1000	0	0	0	0	1000

Programmes / Projets	Activités	Lieu	Acteurs responsables/ Acteurs impliqués	Montant en milliers de Francs CFA					
				2019	2020	2021	2022	2023	Montant total
	A3.16.7: Renforcer les capacités des conseillers communaux et locaux	Tous les arrondissements	Mairie, PTFs, ONGs	0	0	3.000	0	0	3000
	A3.16.8: Acquérir du matériel roulant au profit de commune	Mairie	Mairie, PTF	40 000 000	40 000	40 000	0	0	80 000
	A3.1.5: Elaborer et mettre en œuvre un plan de formation et de gestion de carrière du personnel	Mairie							
	Mettre en œuvre le manuel de procédures administratives, techniques administratives, financières et comptes	Mairie							
TOTAL PROJET 16				29000	120000	63000	9000	3000	224 000
Projet 17 : Projet de dynamisation de	A3.17.1: Identifier et saisir les opportunités	Mairie	Mairie, MAE, Ambassades, MDGL	200	200	200	200	200	1000

Programmes / Projets	Activités	Lieu	Acteurs responsables/ Acteurs impliqués	Montant en milliers de Francs CFA					
				2019	2020	2021	2022	2023	Montant total
l'intercommunalité et de la coopération décentralisée	relations de la coopération décentralisée								
	A3.17.2: Contribuer à rendre plus fonctionnelle la coopération intercommunale		Mairie	5000	5000	5000	5000	5000	25000
	A3.17.3: Prendre des initiatives pour la mise en place des 3AP comprenant les communes (Adjarra, Akpro-Misséréte, Avrankou et Porto-Novo)		Mairie	200	200	200	200	200	1000
TOTAL PROJET 17				5400	5400	5400	5400	5400	27000
Projet 18 : Projet de renforcement de la sécurité des personnes et des biens	A3.18.1: Plaider pour un renforcement des capacités des Commissariats de Police	Mairie	Mairie,	200	200	200	200	200	1000
	A3.18.2: Appuyer le fonctionnement des commissariats de police		Mairie	0	1000	1000	1000	1000	4000
	A3.18.3:		Mairie	500	500	500	500	500	2500

Programmes / Projets	Activités	Lieu	Acteurs responsables/ Acteurs impliqués	Montant en milliers de Francs CFA					
				2019	2020	2021	2022	2023	Montant total
	Sensibiliser la population à collaborer avec les forces publiques								
TOTAL PROJET 18				200	3200	2200	2200	2200	10 000
Projet 19 : Projet d'amélioration de la capacité financière des femmes et de leur participation au processus de prise de décision	A3.19.1: Sensibiliser les femmes sur l'importance de leurs rôles dans les instances de prise de décisions	Tous les arrondissements	Mairie, PTFs,	0	1000	1000	1000	1000	4000
	A3.19.2: Informer et sensibiliser la population sur les droits de la femme	Tous les arrondissements	Mairie, ONG, acteurs	0	1000	1000	1000	1000	4000
	A3.19.3: Faciliter l'accès au micro crédit pour les femmes	Tous les arrondissements	Etat, Mairie, PTFs, ONG,	100	100	100	100	100	500
	A3.19.4: Plaider pour la participation des femmes aux activités politiques et au processus de prise de décision	Tous les arrondissements	Mairie, ONG, PTFs,	100	100	100	100	100	500
TOTAL PROJET 19				200	2200	2200	2200	2200	9 000
Projet 20 :	A3.20.1: Elaborer	Mairie	Mairie, GIZ,	10000	0	0	0	0	10000

Programmes / Projets	Activités	Lieu	Acteurs responsables/ Acteurs impliqués	Montant en milliers de Francs CFA					
				2019	2020	2021	2022	2023	Montant total
Projet d'élaboration et de mise en œuvre d'une stratégie de mobilisation des ressources financières propres de la Commune	une stratégie de mobilisation des ressources financières propres de la Commune		ANCB, Etat, Prestataires						
	A3.20.2 Mettre en œuvre la stratégie de mobilisation des ressources			0	20000	0	15000	0	35000
TOTAL PROJET 20				10000	20000	0	15000	0	45 000
Projet 21 : Projet d'amélioration de la participation citoyenne	A3.21.1: Organiser chaque année deux séances de reddition des comptes	Mairie	Mairie,	600	600	600	600	600	3000
	A3.21.2: Elaborer un plan de communication	Mairie	Mairie, PTFs, ONG,	0	2000	0	0	0	2000
	A3.21.3: Mettre en œuvre le plan de communication	Mairie	Mairie, PTFs, Gouvernement	0	5000	5000	5000	5000	20000
TOTAL PROJET 21				600	7600	5600	5600	5600	25 000
TOTAL PROGRAMME 3									340 000
Programme 4 : Amélioration du cadre de vie des populations par la protection de l'espace communal et les ressources naturelles									
Projet 22 : Projet d'élaboration du Schéma Directeur d'Aménagement Communal	A4.22.1: Elaborer le Schéma Directeur d'Aménagement Communal (SDAC)	Mairie	Mairie, PTFs,	0	15000	0	0	0	15000

Programmes / Projets	Activités	Lieu	Acteurs responsables/ Acteurs impliqués	Montant en milliers de Francs CFA					
				2019	2020	2021	2022	2023	Montant total
	A4.22.2: Mettre en œuvre le Schéma Directeur d'Aménagement Communal (SDAC)	Mairie	Mairie, PTF, ONG, Prestataires	0	0	3000	3000	3000	9000
	A4.22.3: Poursuivre les opérations foncières de remembrement	Tous les arrondissements	Mairie, PTFs, Géomètres	50000	50000	30000	30000	30000	190000
	A4.22.4: Poursuivre les efforts dans le sens de l'identification et de la matérialisation des limites réelles de la commune			200	200	200	200	200	1000
TOTAL PROJET 22				50200	65200	33200	33200	33200	215 000
Projet 23 : Projet d'aménagement et de bitumage de la voie ceinture (RN36) Wadon-Adjarra-Mèdédjonou-Porto-Novo	A4.23.1: Plaider pour le bitumage des principaux axes routiers de la Commune d'Adjarra (RN36 (Wadon-Adjarra) et RN 36 bis (marché d'Adjarra-Atchoukpa-Akpro-	Tous les arrondissements	Mairie	1000	1000	1000	1000	1000	5000

Programmes / Projets	Activités	Lieu	Acteurs responsables/ Acteurs impliqués	Montant en milliers de Francs CFA					
				2019	2020	2021	2022	2023	Montant total
	Misséréte)								
	A4.23.2 : Faciliter les travaux de bitumage de RN36 Wadon-Adjarra-Mèdédjonou-Porto-Novo	Toute la commune		PM	PM				
TOTAL PROJET 23				1000	1000	1000	1000	1000	5 000
Projet 24 : Projet de réhabilitation et d'entretien du réseau routier de la commune	A4.24.1: Actualiser le répertoire des principaux axes routiers de la commune	Toute la commune	Mairie	0	200	0	0	0	200
	A4.24.2: Mettre au point un relevé d'itinéraire pour l'ensemble des tronçons du réseau	Toute la commune	Mairie	0	5000	5000	0	0	10000
	A4.24.3: Elaborer un plan d'entretien routier et le mettre en œuvre	Toute la commune	Mairie	8000	48000	48000	48000	40000	210 000
	A4.24.4: Viabiliser les zones en lotissement /remembrement	Toute la commune	Mairie	2 000	2 000	2 000	2 000	10000	
TOTAL PROJET 24				10000	55200	55000	50000	50000	220200
Projet 25 : Projet de	A4.25.1: Réaliser l'étude pour le	Toute la commune		0	0	10 000	0	0	10000

Programmes / Projets	Activités	Lieu	Acteurs responsables/ Acteurs impliqués	Montant en milliers de Francs CFA					
				2019	2020	2021	2022	2023	Montant total
redimensionnement et d'harmonisation des emprises des voies intercommunales	redimensionnement et l'harmonisation des emprises des routes intercommunales								
	A4.25.2: Mettre en place le dispositif des mesures conservatoires sur la base des résultats de l'étude	Toute la commune		0	0	15000	0	0	15000
TOTAL PROJET 25				0	0	25000	0	0	25 000
Projet 26 : Projet de gestion intégrée des ressources naturelles	A4.26.1: Protéger l'écosystème des zones humides de la Commune (la flore, la faune)	Tous les arrondissements	Mairie, PTFs, Gouvernement	0	2000	2000	2000	2000	8000
	A4.26.2: Elaborer un Plan Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux du bassin béninois de la rivière AGUIDI	Les Communes d'IFANGNI, d'AVRANKOU et d'ADJARRA	Mairies des Communes ayant le bassin en partage, PTFs, ONGs, Populations	0	0	0	0	15000	15000
	A4.26.3: Elaborer et mettre en œuvre un Plan d'Aménagement et de Gestion des	Toute la Commune	Mairie, PTFs, ONGs, Prestataires, populations	0	0	10000	5000	5000	20000

Programmes / Projets	Activités	Lieu	Acteurs responsables/ Acteurs impliqués	Montant en milliers de Francs CFA					
				2019	2020	2021	2022	2023	Montant total
	Eaux de la dépression marécageuse d'Adjarra								
	A4.26.4: Inciter des travaux de recherche pour orienter des travaux de recherches (mémoires, thèses) sur l'écosystème des marécages d'Adjarra	Arrondissements Adjarra 1, Adjarra 2, Mèdédjono ; Aglogbè et Malanhoui	Mairie	0	200	200	200	200	800
TOTAL PROJET 26				0	2200	12200	7200	22200	43800
Projet 27 : Projet d'amélioration de la gestion des eaux usées et des déchets solides ménagers	A4.27.1: Actualiser le Plan d'Hygiène et d'Assainissement Communal 2 (PHAC 2)	Toute la commune		0	5000	0	0	0	5000
	A4.27.2: Mettre en œuvre le PHAC 2	Toute la commune		0	0	30000	30000	30000	90000
TOTAL PROJET 27				0	5000	30000	30000	30000	95 000
Projet 28 : Projet d'adaptation et d'atténuation des effets des changements climatiques.	A4.28.1: Identifier des mesures d'adaptation et d'atténuation des effets des changements climatiques	Tous les Arrondissements	Mairie, PTFs, ONGs	0	2000	0	0	0	2000

Programmes / Projets	Activités	Lieu	Acteurs responsables/ Acteurs impliqués	Montant en milliers de Francs CFA					
				2019	2020	2021	2022	2023	Montant total
	A4.28.2: mettre en œuvre les mesures d'adaptation aux CC et d'atténuation des effets.	Tous les Arrondissements	SDE, ONG, PTF, Mairie populations	0	30000	30000	30000	3000	120000
	A4.28.3: Mettre en place et activer une plateforme communale de gestion des risques et catastrophes	Mairie	Mairie, PTFs, ONG, acteurs	1000	1000	1000	1000	1000	5000
TOTAL PROJET 28				1000	33000	31000	31000	31000	127 000
TOTAL PROGRAMME 4									731 000
TOTAL PDC									3 183 600
SUIVI-EVALUATION (2%)									63 672
COÛT GLOBAL DE MISE EN ŒUVRE DU PDC III									3 247 272

Chapitre 6 : Stratégies de mise en œuvre et dispositif de suivi évaluation du PDC III d'Adjarra

6.1. Enjeux et défis de mise en œuvre du PDC

Le présent PDC constitue la principale référence pour l'appréciation des performances en matière d'administration et de gestion de la Commune d'Adjarra par les élus locaux dirigés par le maire. Les programmes, projets et activités qui y sont définies sont valables pour une période de 5 ans à partir de 2019.

La mise en œuvre du PDC repose sur de nombreux défis au nombre desquels on peut citer :

- la mobilisation des ressources financières nécessaires ;
- la gestion et la coordination des programmes/projets contenus dans le PDC ;
- le suivi et l'évaluation de la mise en œuvre des plans annuels (PAI, PTA) et du PDC en général.

Il s'agit de trouver des réponses aux interrogations ci-après :

- Quelles sont les structures qui auront la charge d'animer et de coordonner la mise en œuvre du PDC ?
- Quelles sont les structures qui assureront le suivi au quotidien et les évaluations périodiques de la mise en œuvre du PDC ? Quelle est la composition de ces structures ?
- Quelles sont les relations fonctionnelles entre les différentes structures ?

Les réponses à ces questions vont nécessiter un rappel des instruments existants (cadre légal de la mise en œuvre du plan et dispositif légal de suivi et d'évaluation des activités de la Commune) avant le choix du dispositif institutionnel de mise en œuvre et du système de suivi évaluation du plan.

6.2. Cadre légal de la mise en œuvre du PDC

L'article 84 de la loi 97-029 du 15 janvier 1999 stipule que la Commune élabore et adopte son plan. Elle veille à l'exécution du plan en harmonie avec les orientations nationales en vue d'assurer de meilleures conditions de vie à l'ensemble de la population.

Il en résulte que **le Conseil Communal à travers le Maire est le premier responsable de l'exécution du plan**. Il peut toutefois bénéficier des appuis et expertises (externalisation de certaines fonctions et diligences). Ainsi selon la loi, le conseil Communal est l'organe compétent pour assurer la coordination de toutes les actions de développement à savoir :

- L'élaboration, l'approbation et l'exécution du plan de développement ;
- L'élaboration, l'approbation et l'exécution du plan annuel ;
- L'approbation des conditions d'exécution des activités ;
- L'élaboration, l'approbation d'une politique de financement du plan ;
- La communication ou la restitution périodique à la population et aux intervenants

6.3. Le financement du Plan

Les sources de financement des différents projets composant les quatre domaines ou programmes retenus dans le PDC sont déterminées en fonction du secteur et de la nature de l'infrastructure ou de l'activité à mener. Ces sources sont :

- Le Fonds d'Appui au Développement Communal (FADeC) affecté ;
- le Fonds d'Appui au Développement Communal FADeC non affecté ;
- le Fonds d'Appui au Développement Communal FADeC agriculture ;
- les ressources propres de la commune ;
- les contreparties fournies par la communauté dans le cadre de la réalisation d'infrastructure communautaire ;
- le partenariat public-privé ;
- les Partenaires Techniques et Financiers (Banque Mondiale, GIZ, IFDC, UNICEF, PNUD, FNUAP, SNV, etc.) ;
- Coopération Décentralisée ;
- l'emprunt, don etc.

6.4. Cadre institutionnel de mise en œuvre et Suivi-Evaluation

6.4.1. Cadre institutionnel de mise en œuvre

L'exécution du présent Plan de Développement Communal d'Adjarra suppose la mise en place d'un dispositif pour sa mise en œuvre. Ce cadre institutionnel est chargé de rendre opérationnel le plan de développement à travers :

- l'élaboration des tranches annuelles du PDC ;
- l'élaboration des dossiers technique et financier ;
- l'élaboration des stratégies de mobilisation des ressources financières correspondantes.

Selon les textes de loi sur la décentralisation, l'exécution du plan relève de la compétence du Maire. Toutefois, en raison de la spécificité dudit document, une assistance technique paraît requise. Eu égard à cela, il est proposé la création :

- D'un cadre de concertation des intervenants et acteurs de la Commune.

Ce cadre est présidé par le Maire et regroupe tous les acteurs et cadres locaux et internationaux concernés par le PDC à savoir : les conseillers, les représentants des services déconcentrés de l'Etat, la société civile, les partenaires au développement intervenant dans la commune etc.

C'est un cadre de concertation et de proposition pour la mise en œuvre du PDC. C'est un forum de confirmation des engagements des différents acteurs par rapport aux tranches annuelles du PDC et d'information sur l'état de mise en œuvre du Plan.

- Le Comité Technique de mise en œuvre du PDC (CT/PDC)

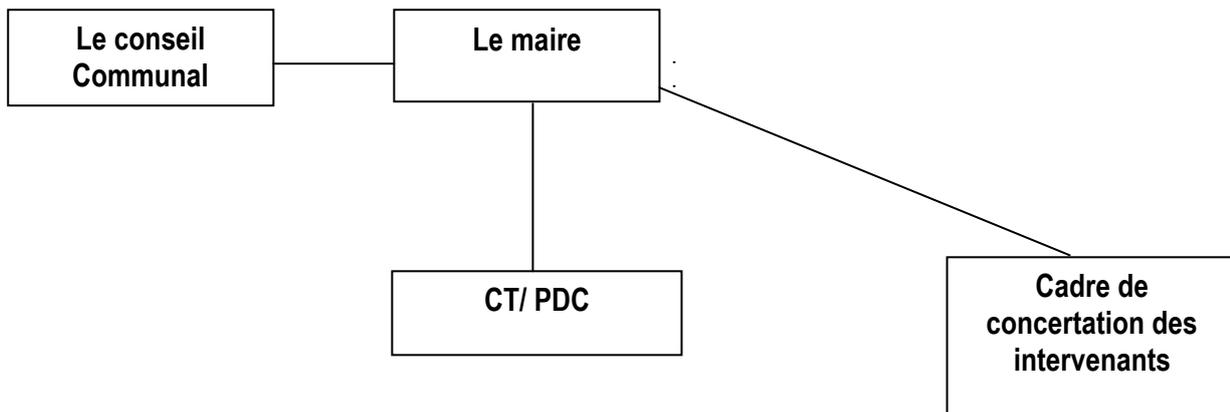
Le CT du PDC constitue la structure opérationnelle de mise en œuvre du PDC. A ce titre, il a pour attributions :

- l'élaboration de la tranche annuelle du plan de développement communal
- l'élaboration des dossiers techniques et financiers
- la mise en œuvre de la tranche annuelle du plan de développement communal
- la définition des conditions de l'exécution des actions

- le suivi et l'évaluation de la mise en œuvre du Plan de Développement Communal
- l'élaboration des stratégies de communication et de mobilisation des ressources.

Pour plus d'efficacité et tenant compte des expériences antérieures, le CT sera composé des différents chefs de service de la mairie, des responsables des commissions permanentes avec pour responsable du secrétariat le Chef du Service en charge de la Planification. Il doit être créé par arrêté du Maire.

Le dispositif proposé peut schématiquement être représenté ainsi qu'il suit :



6.4.2. Suivi -Evaluation

Le suivi et l'évaluation visent à apprécier le niveau d'exécution et l'impact du PDC sur l'amélioration des conditions de vie des populations de la commune d'Adjarra. Il constitue un accompagnement important dans la mise en œuvre du PDC. Les résultats de cet exercice sont déterminants dans le processus de prise de décision visant la réorientation ou non des actions du PDC, la planification de nouvelles actions et l'élaboration du budget. Le suivi et l'évaluation nécessitent une organisation efficace, des instruments et des stratégies appropriés. Pour faire face aux insuffisances majeures relatives à l'incapacité de la Mairie (i) à suivre de façon efficace la mise en œuvre des PDC et autres projets en exécution dans la Commune et (ii) à la génération des données nécessaires à la prise de bonnes décisions, il a été proposé un dispositif de suivi évaluation décrit comme suit :

Le Suivi Evaluation est un processus continu et cyclique utilisant un ensemble d'outils et de mécanismes internes pour permettre la génération et l'analyse des informations essentielles nécessaires à l'atteinte des objectifs fixés.

Les principaux objectifs d'un bon dispositif de suivi évaluation sont :

- Améliorer la performance de la mise en œuvre du PDC,
- Elaborer, corriger les stratégies et les méthodes d'intervention,
- Identifier et corriger les erreurs dans la planification (réajustement),
- Organiser le suivi et les évaluations périodiques de la mise en œuvre du PDC,

Cela suppose un PDC cohérent, pertinent et réaliste avec des indicateurs bien formulés et une base conceptuelle solide assurant une bonne fonctionnalité du dispositif du suivi évaluation.

Compte tenu du faible niveau de suivi évaluation des PDC antérieurs et de l'absence quasi totale des informations et des données devant aider le Maire à prendre de bonnes décisions majeures et nécessaires à la vie et à la survie de la Commune, il est souhaitable de détacher, du

service en charge de la planification le volet suivi évaluation et de mettre en place une Cellule Suivi Evaluation avec des cadres répondant aux profils requis pour une bonne animation du dispositif de suivi évaluation.

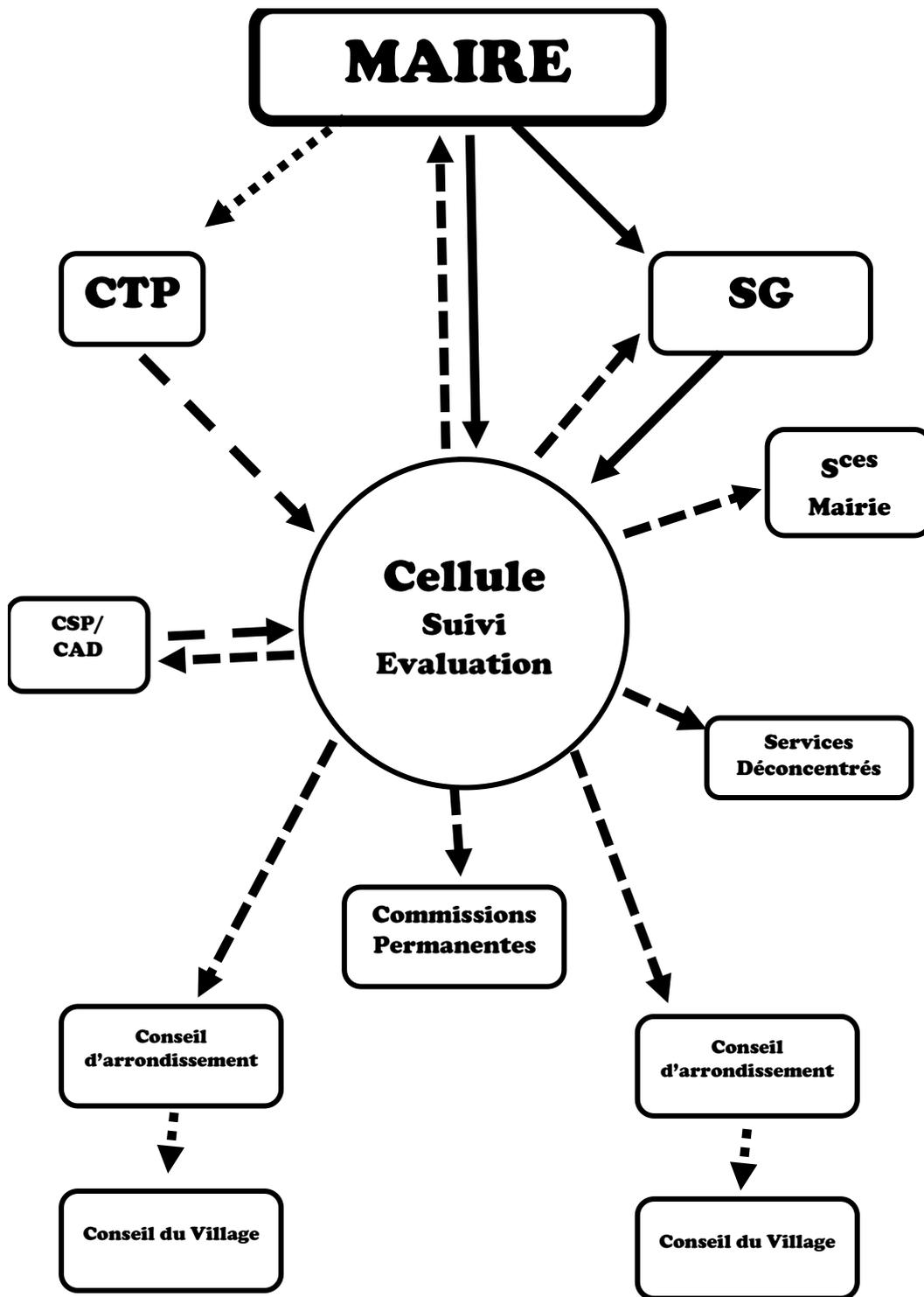
Cette cellule sera chargée de :

- a/ produire les outils et les méthodes de suivi évaluation et les rendre opérationnels ;
- b/ organiser les missions de suivi et les évaluations trimestrielles et annuelles ;
- c/ identifier les acteurs à impliquer dans le mécanisme du S E ;
- d/ faciliter la réflexion critique avec tous les acteurs clés ;
- e/ organiser la collecte des informations/données liées à l'exécution du PDC par triangulation ;
- f/ traiter et analyser les données collectées ;
- g/ apprécier les états d'avancement et d'exécution des plans annuels et du PDC ainsi que leurs impacts et justifier les écarts ;
- h/ proposer et assurer à temps réel les réajustements nécessaires ;
- i/ organiser et animer des rencontres périodiques d'échanges entre tous les acteurs concernés par la mise en œuvre du PDC à travers un cadre de concertation regroupant les représentants des services déconcentrés, des corps constitués, des ONG et Projets/Programmes intervenant dans la Commune ;
- j/ rédiger les rapports périodiques (mensuels, trimestriels, semestriels et annuels) adressés au Maire.

Ainsi, cette Cellule, dans ses relations fonctionnelles et administratives avec les structures/services/acteurs intervenant dans la mise en œuvre du PDC comme indiqué sur le schéma de la page suivante, constitue un excellent outil de gestion du PDC aux mains du Maire à travers le tableau de bord que ce dernier sera appelé à consulter quotidiennement pour prendre de bonnes décisions et éviter une navigation à vue.

La Cellule suivi évaluation ne remplace pas le comité technique chargé de la mise en œuvre du PDC mais l'accompagne dans l'appréciation continue de l'évolution et de la qualité de cette mise en œuvre.

NB : Une étude s'avère nécessaire pour opérationnaliser le schéma.



- - - -> Relation Fonctionnelle
 ———> Relation Administrative

- Le trait plein indique les relations administratives
- Le trait discontinu indique les relations fonctionnelles

Comme le montre le schéma, la Cellule Suivi Evaluation, à travers son fonctionnement, constituera un tableau de bord renseignant en permanence sur l'état de tous les secteurs de la vie de la Commune devant amener à prendre des décisions appropriées en temps réel.

Son animation devra être assurée par un cadre bac + 5 gestion des projets avec une expérience d'au moins 10 ans en suivi évaluation. Il devra être accompagné par deux collaborateurs l'un, spécialiste en statistiques et l'autre en suivi évaluation de niveau bac + 3 avec des expériences d'au moins 5 ans chacun dans son domaine de compétence respectif.

Le réseau de relations (administratives et fonctionnelles) lui permet de disposer des informations et des données sur l'état de la Commune et sur le niveau de mise en œuvre du PDC par plusieurs canaux, ce qui assure un niveau significatif de leur fiabilité (triangulation).

Ces relations seront opérationnalisées par la mise en place d'une base de données et des fiches de collecte/canevas de rapport à tous les niveaux qui généreront des données/informations depuis le terrain jusqu'à la Mairie.

Par exemple, sa relation fonctionnelle avec les commissions permanentes lui permet de mettre à leur disposition des informations et données utiles selon les thématiques concernées pour faire des propositions de décisions réalistes et pertinentes.

Sa relation avec le conseil du village lui permet, à travers des canevas/outils très simplifiés, de disposer périodiquement (par trimestre) des données sur l'état de la vie au niveau de tous les secteurs et sur l'évolution de la mise en œuvre du PDC ; lesquelles données seront confirmées, infirmées et/ou complétées au niveau arrondissement.

Sa relation avec les Services de la Mairie, à travers les canevas de rapports périodiques, les outils de collecte, les programmes de travail (quinzaine, mensuels etc), les réunions d'harmonisation et les revues périodiques, lui permet de disposer des données/informations sur la mise en œuvre de leur PTA respectif en lien avec le PDC.

Il en est de même avec les services déconcentrés et les différents corps constitués.

Sa relation privilégiée avec le SPCAD et le CTP permet de construire des outils de suivi évaluation, de collecte, de traitement et d'analyse des données en cohérence avec le PDC, les projets et autres programmes en exécution.

6.4.2.1. Organisation du suivi et de l'évaluation du PDC

Le suivi et l'évaluation du PDC se feront à deux niveaux : arrondissement et commune.

Au niveau arrondissement. L'organisation des activités de suivi et d'évaluation du PDC dans chaque arrondissement sera assurée par le Chef d'Arrondissement (CA). Deux sessions du Conseil d'Arrondissement seront organisées dans l'année : une au cours du premier semestre et la seconde vers la fin du second semestre pour faire le point d'exécution du PDC dans chaque arrondissement et apprécier les effets et impacts des projets réalisés. Ces séances de bilan pourraient être élargies à des personnes ressources de l'arrondissement : directeurs d'écoles, majors des centres de santé, société civile.....

Le Conseil d'Arrondissement sera appuyé par le responsable du service planification et développement local de la commune. Chaque session du Conseil d'Arrondissement sera précédée d'une session du Conseil de village ou de quartier. Les chefs de village et de quartier seront responsabilisés pour rendre compte aux membres de leur conseil.

Au niveau communal. A ce niveau, le suivi sera quotidien et permanent et assuré par le service en charge de la planification au niveau de la commune en collaboration avec les autres services communaux et avec l'appui des services déconcentrés. Les partenaires de la commune pourraient jouer un rôle appréciable dans le suivi et l'évaluation du PDC. Les services appropriés de la commune, notamment le service en charge de la planification et du suivi devraient exploiter l'opportunité que représente de ces partenaires.

Un Comité Communal de suivi, composé des membres du Conseil Communal, des chefs des services déconcentrés de l'Etat, des ONG et organisations professionnelles, des représentants d'arrondissements, des partenaires au développement et personnes ressources sera mis en place et se réunira chaque trimestre pour faire le bilan de la mise en œuvre du PDC. Les Chefs d'arrondissement et les chefs services seront responsabilisés dans l'exercice de ce bilan. Quelques membres clés du Comité technique de pilotage d'élaboration du PDC pourrait constituer un noyau à partir duquel sera constitué le Comité communal de suivi de la mise en œuvre du PDC.

Pour plus d'efficacité dans l'actualisation de la programmation des tranches du PDC de l'année suivante, le bilan du quatrième trimestre de l'année devrait intervenir au plus tard au début du mois de décembre.

6.4.2.2. Evaluation du PDC

Une évaluation du PDC à mi-parcours est nécessaire pour permettre, vers la fin de la troisième année d'exécution du PDC, de procéder à des réajustements et à des réaménagements pour tenir compte du rythme de mobilisation des ressources et de mise en œuvre des actions prévues. Enfin, une évaluation finale sera nécessaire au terme du PDC. Cette évaluation sera faite par l'équipe communale (élus et administration communale) avec l'appui d'une personne ressource ou un bureau d'étude. Elle (i) portera sur l'identification et l'appréciation des effets et des impacts, (ii) appréciera la pertinence et l'opérationnalité des stratégies d'intervention mises en œuvre pour atteindre les objectifs fixés, (iii) s'attachera à mesurer dans la mesure du possible les écarts observés entre les cibles et les résultats obtenus.

6.4.2.3 Reddition de compte

La loi sur la décentralisation prévoit que l'autorité communale rende compte de sa gestion à la population qu'elle administre. A cet effet, le Maire de la commune a l'obligation de faire la reddition de compte suivant un programme qu'il communique à l'autorité de tutelle. Au cours de l'année, le Maire fait cet exercice deux fois à raison d'une première fois à la fin du premier semestre et la seconde fois à la fin du second semestre. Au cours de ces séances, le Maire fait le

point de sa gestion, de ses réalisations et des moyens qu'il a utilisés à la population et à l'autorité de tutelle.

6.4.2.4. Outils du suivi et d'évaluation du PDC

La commune devrait se doter d'un Tableau de Bord Social (TBS) qui lui permettra d'assurer le pilotage du suivi et d'évaluation de son PDC. La commune pourra utiliser les outils ci-dessous et d'autres que ses services compétents pourraient élaborer avec l'appui de ses partenaires techniques et financiers.

Suivi des activités. A partir du PDC, un Plan Annuel d'Investissement (PAI) est élaboré en début de chaque année lors de la réunion des différents acteurs. Cette planification annuelle est déclinée en un plan trimestriel en début de chaque trimestre. Il conviendra ensuite de faire la comparaison entre les activités prévues et le niveau de réalisation de ces activités à travers le tableau ci-après.

Tableau N° 19: Suivi des activités

Projet	Activités planifiées	Localités concernées	Activités Réalisées	Ecart	Explication de l'Ecart
PROGRAMME 1					
PROGRAMME 2					
PROGRAMME 3					
PROGRAMME 4					

Source : Guide d'élaboration du PDC, version actualisée, 2016

Suivi des indicateurs. Un plan de collecte des données est nécessaire pour faire un suivi cohérent des indicateurs. Pour faciliter une collecte judicieuse des informations utiles pour apprécier le niveau d'atteinte desdits indicateurs, les services techniques de la commune pourraient utiliser le tableau ci-après, à adapter au besoin après concertation avec les partenaires de la commune.

Tableau N° 20: Grille de collecte des données pour le suivi des indicateurs

Intitulé de l'indicateur	Informations nécessaires pour apprécier le niveau d'atteinte de l'indicateur	Source de disponibilité de l'information	Stratégie, outils et méthodes de collecte de l'information	Période de collecte de l'information	Responsable de la collecte (organisation, collecte, suivi et vérification)

Le Suivi budgétaire : Le suivi budgétaire doit permettre de vérifier si les ressources financières mobilisées pour la mise en œuvre du PDC sont utilisées de façon appropriée et efficiente. Il doit permettre également de mettre à la disposition des différents acteurs les moyens financiers nécessaires dans les délais convenus. Le tableau de suivi budgétaire permet de voir les tendances et de procéder aux réajustements nécessaires. Le tableau suivant peut être utilisé :

Tableau N°21: Tableau de suivi budgétaire

Rubrique	Année ----- Trimestre ----- -----				Depuis le début de l'année à ce jour				Observations
	Prévision	Réalisation	Ecart	%	Prévision	Réalisation	Ecart	%	
A									
B									
C									

CONCLUSION

Ce Plan de Développement Communal (PDC) a connu dans son élaboration la participation effective des différents acteurs concernés (élus locaux, acteurs institutionnels, population à la base, associations et organisations de la société civile). De ce fait, il a pris en compte et traduit entièrement la volonté collective de développement des différentes catégories d'acteurs de la commune pour la réduction de la pauvreté et l'amélioration des conditions de vie des populations. De plus, comme cadre d'orientation structurante de développement régional et national tel que libellé dans, Bénin Alafia 2025, le PAG, les ODD, le PC2D, l'agenda spatial 2063 etc. Il ne reste qu'aux élus locaux de la Commune d'Adjarra de mobiliser les énergies et moyens nécessaires pour la mise en œuvre de ce précieux outil de développement afin que s'amorce sous leur mandature, un véritable développement de la Commune au grand bonheur des populations.

ANNEXES

(Fiches de projet)

N° projet : 1	Titre : Projet d'intensification de la production végétale et animale	Programme / Secteur concerné : Développement de l'économie locale à travers l'accroissement de la productivité agro-pastorale, le rayonnement du tourisme et l'accompagnement des artisans, PME/PMI			
Justification : les producteurs se plaignent de la baisse de rendement agricole, réduire l'insécurité alimentaire et les impacts négatifs des changements climatiques.					
Objectif spécifique: Développer l'économie locale par l'accroissement de la productivité agro-pastorale			Indicateurs : Taux de rendement se sont accrus de 40% sur 5 ans		
Risques et facteurs de succès : la variabilité climatique qui constitue un risque pour le projet. Cependant nous avons l'existence des structures d'appui à la fertilité de la terre.					
Résultats attendus : R1P1 : Les producteurs sont formés sur les itinéraires techniques de la production animale et végétale R2P1 : Les populations ont un accès facile aux intrants agricoles R3P1 : Le matériel de production agricole est amélioré et mécanisé R4P1 : Les productions animale et végétale se sont accrues dans la commune					
Impacts environnementaux appréhendés et mesures correctives : Utilisation abusives des produits chimiques venant des pays voisins par les producteurs va entrainer la pollution des sols et des eaux. En outre le projet a prévu de n'utiliser que les pesticides recommandés par les services compétents de l'Etat, dans les normes prescrites afin d'éviter l'usage anarchique d'engrais chimique, la fumure organique sera combinée à la fumure minérale.					
Mode Opérateur du projet prévu : <input type="checkbox"/> Maîtrise d'ouvrage délégué <input type="checkbox"/> Service déconcentré <input type="checkbox"/> Agence <input type="checkbox"/> D, Structure intercommunale, <input type="checkbox"/> Assistance par <input type="checkbox"/> Prestataire privé <input type="checkbox"/> Service déconcentré <input type="checkbox"/> autre (à spécifier) <input type="checkbox"/> Maîtrise d'ouvrage déléguée à une organisation de base (Commune <input type="checkbox"/> , <input type="checkbox"/> ie autre (à spécifier) Information supplémentaire :					
Localisation du projet	Durée en années	Bénéficiaires du projet	Type de compétence relative au projet		
Tous les arrondissements	5	Communauté	<input type="checkbox"/> propre <input checked="" type="checkbox"/> tagée <input type="checkbox"/> déléguée		
Coût estimatif total en F CFA		Coût d'Investissement	Coût de fonctionnement		
93 200 000					
Période d'exécution et dépenses annuelles prévues en FCFA					
Année	Année1	Année2	Année3	Année4	Année5
	14 300 000	23 600 000	20 100 000	17 600 000	17 600 000

N° projet : 2		Titre : Projet de développement et de la promotion de la pisciculture		Programme / Secteur concerné : Développement de l'économie locale à travers l'accroissement de la productivité agro-pastorale, le rayonnement du tourisme et l'accompagnement des artisans, PME/PMI	
Justification : les producteurs se plaignent des difficultés d'accès aux intrants de la pisciculture.					
Objectif spécifique: Développer l'économie locale par l'accroissement de la productivité agro-pastorale			Indicateurs : <i>La production piscicole s'est accrue de 50%</i>		
Risques et facteurs de succès : la variabilité climatique qui constitue un risque pour le projet. Cependant nous avons l'existence des structures d'appui à la formation et la sensibilisation des pisciculteurs.					
Résultats attendus : R1P2 : Les pisciculteurs sont formés sur les techniques de la production et de sauvegarde de l'écosystème R2P2 : Les producteurs ont un accès facile aux intrants piscicoles					
Impacts environnementaux appréhendés et mesures correctives : Utilisation des filets prohibés					
Mode Opérateur du projet prévu : <input type="checkbox"/> Maîtrise d'ouvrage déléguée <input type="checkbox"/> Service déconcentré <input type="checkbox"/> Agence <input type="checkbox"/> D, Structure intercommunale, <input type="checkbox"/> Assistance par <input type="checkbox"/> Prestataire privé <input type="checkbox"/> Service déconcentré <input type="checkbox"/> autre (à spécifier) <input type="checkbox"/> Maîtrise d'ouvrage déléguée à une organisation de base (Commune <input type="checkbox"/> , <input type="checkbox"/> ie autre (à spécifier) Information supplémentaire :					
Localisation du projet	Durée en années	Bénéficiaires du projet		Type de compétence relative au projet	
Tous les arrondissements	5	Communauté		<input type="checkbox"/> propre <input checked="" type="checkbox"/> partagée <input type="checkbox"/> déléguée	
Coût estimatif total en F CFA		Coût d'Investissement		Coût de fonctionnement	
44 400 000					
Période d'exécution et dépenses annuelles prévues en FCFA					
Année	Année1	Année2	Année3	Année4	Année5
	0	11 100 000	11 100 000	11 100 000	11 100 000

N° projet : 03		Titre : Projet d'appui au développement de l'artisanat		Programme / Secteur concerné : Développement de l'économie locale à travers l'accroissement de la productivité agro-pastorale, le rayonnement du tourisme et l'accompagnement des artisans, PME/PMI	
Justification : les artisans ont manifesté le désir d'être appuyés, regroupés et formés.					
Objectif spécifique: Développer l'économie locale par le développement de l'artisanat			Indicateurs : - <i>Le village artisanal est fonctionnel</i> - <i>Le répertoire des artisans est disponible</i>		
Risques et facteurs de succès : Le manque de volonté des jeunes d'aller à l'entrepreneuriat. Cependant nous avons la volonté de la Commune à les organiser.					
Résultats attendus : R1P3 : Le répertoire des artisans est actualisé R2P3 : Le village artisanal est fonctionnel R3P3 : Les jeunes sont formés à l'entrepreneuriat R4P3 : La chambre des métiers est construite à Malanhoui R5P3 : Le centre des arts et métiers de Mèdédjonou est mieux appuyé					
Impacts environnementaux appréhendés et mesures correctives : Utilisation abusive des bois va entraîner la déforestation. Une campagne de reboisement périodique est proposée					
Mode Opérateur du projet prévu : <input type="checkbox"/> Maîtrise d'ouvrage délégué <input type="checkbox"/> Service de concertation <input type="checkbox"/> Agence <input type="checkbox"/> D, Structure intercommunale, <input type="checkbox"/> Assistance par <input type="checkbox"/> Prestataire privé <input type="checkbox"/> Service de concertation <input type="checkbox"/> autre (à spécifier) <input type="checkbox"/> Maîtrise d'ouvrage déléguée à une organisation de base (Commune <input type="checkbox"/> , <input type="checkbox"/> ie autre (à spécifier) Information supplémentaire :					
Localisation du projet	Durée en années	Bénéficiaires du projet		Type de compétence relative au projet	
Tous les arrondissements	5	Communauté		<input type="checkbox"/> propre <input checked="" type="checkbox"/> partagée <input type="checkbox"/> déléguée	
Coût estimatif total en F CFA		Coût d'Investissement		Coût de fonctionnement	
29 000 000					
Période d'exécution et dépenses annuelles prévues en FCFA					
Année	Année1	Année2	Année3	Année4	Année5
	600 000	19 200 000	3 100 000	3 300 000	2 800 000

N° projet : 04		Titre: Projet d'accompagnement des commerçants et des PME/PMI		Programme / Secteur concerné : Développement de l'économie locale à travers l'accroissement de la productivité agro-pastorale, le rayonnement du tourisme et l'accompagnement des artisans, PME/PMI	
Justification : les artisans ont manifesté le désir d'être appuyés, regroupés et formés.					
Objectif spécifique: Développer l'économie locale par l'accompagnement des commerçants et des PME/PMI			Indicateurs : Le nombre de commerçants et PME/PMI accompagnés		
Résultats attendus : R1P4 : Les commerçants sont recensés R2P4 : Les commerçants sont formés R3P4 : Des boutiques sont construites					
Impacts environnementaux appréhendés et mesures correctives : Néant					
Mode Opérateur du projet prévu : <input type="checkbox"/> Maîtrise d'ouvrage déléguée <input type="checkbox"/> Service déconcentré <input type="checkbox"/> Agence <input type="checkbox"/> D, Structure intercommunale, <input type="checkbox"/> Assistance par <input type="checkbox"/> Prestataire privé <input type="checkbox"/> Service déconcentré <input type="checkbox"/> autre (à spécifier) <input type="checkbox"/> Maîtrise d'ouvrage déléguée à une organisation de base (Commune <input type="checkbox"/> , <input type="checkbox"/> ie autre (à spécifier) Information supplémentaire :					
Localisation du projet	Durée en années	Bénéficiaires du projet		Type de compétence relative au projet	
Tous les arrondissements	5	Communauté		<input type="checkbox"/> propre <input checked="" type="checkbox"/> partagée <input type="checkbox"/> déléguée	
Coût estimatif total en F CFA		Coût d'Investissement		Coût de fonctionnement	
273 000 000					
Période d'exécution et dépenses annuelles prévues en FCFA					
Année	Année1	Année2	Année3	Année4	Année5
	0	43 000 000	102 500 000	93 000 000	34 500 000

N° projet : 5		Titre : Projet de valorisation du potentiel culturel de la commune et de promotion du tourisme		Programme / Secteur concerné : Développement de l'économie locale à travers l'accroissement de la productivité agro-pastorale, le rayonnement du tourisme et l'accompagnement des artisans, PME/PMI	
Justification : Les acteurs se plaignent de l'inexistence d'un répertoire actualisé des sites touristiques de la Commune et du non accompagnement des initiatives culturelles au niveau de la Commune					
Objectif spécifique: Développer l'économie locale à travers la valorisation du potentiel culturel de la Commune et la promotion du tourisme			Indicateurs : <i>Nombre de visites des touristes se sont accrus de 60%</i>		
Facteurs de succès : Nous avons noté l'existence d'un service en charge de la culture et du tourisme					
Résultats attendus : R1P5 : Le répertoire des sites touristiques de la Commune est actualisé R2P5 : Les sites existants sont aménagés/ réhabilités R3P5 : Le circuit touristique d'Adjarra est tracé					
Impacts environnementaux appréhendés et mesures correctives : Néant					
Mode Opérateur du projet prévu : <input type="checkbox"/> Maîtrise d'ouvrage délégué <input type="checkbox"/> Service déconcentré <input type="checkbox"/> Agence <input type="checkbox"/> D, Structure intercommunale, <input type="checkbox"/> Assistance par <input type="checkbox"/> Prestataire privé <input type="checkbox"/> Service déconcentré <input type="checkbox"/> autre (à spécifier) <input type="checkbox"/> Maîtrise d'ouvrage déléguée à une organisation de base (Commune <input type="checkbox"/> , <input type="checkbox"/> ie autre (à spécifier) Information supplémentaire :					
Localisation du projet	Durée en années	Bénéficiaires du projet		Type de compétence relative au projet	
Tous les arrondissements	5	Communauté		<input type="checkbox"/> propre <input checked="" type="checkbox"/> tagée <input type="checkbox"/> déléguée	
Coût estimatif total en F CFA		Coût d'Investissement		Coût de fonctionnement	
49 000 000					
Période d'exécution et dépenses annuelles prévues en FCFA					
Année	Année1	Année2	Année3	Année4	Année5
	2 700 000	12 050 000	14 850 000	9 700 000	9 700 000

N° projet : 6	Titre : Renforcement des infrastructures, équipements et personnel qualifié des centres de santé	Programme / Secteur concerné : <i>Amélioration du niveau des services sociocommunautaires de base, et de la protection des couches vulnérables</i>			
Justification : Dans la Commune d'Adjarra, plusieurs problèmes se posent en termes de réhabilitation et de dotation en équipements et en personnels qualifiés afin d'assurer une offre de services de qualité dans les centres de santé.					
Objectif spécifique: <i>Améliorer le niveau des services sociocommunautaires de base et la protection des couches vulnérables</i>			Indicateurs : - <i>Nombre de centres santé réhabilités ;</i> - <i>Taux de renforcement des plateaux techniques des centres de santé</i> - <i>Taux de couverture en personnels de santé</i>		
Facteurs de succès : L'existence d'un service en charge des questions de santé au niveau de la Mairie, l'existence des centres de santé dans tous les arrondissements					
Résultats attendus : R1P6 : Les centres de santé existants sont réhabilités et équipés R2P6 : Un personnel qualifié en nombre suffisant est mis à disposition R3P6 : Le sous-secteur de la médecine traditionnelle est assaini R4P6 : L'accueil est amélioré au niveau des centres de santé					
Impacts environnementaux appréhendés et mesures correctives : Néant					
Mode Opératoire du projet prévu : <input type="checkbox"/> Maîtrise d'ouvrage délégué <input type="checkbox"/> Service déconcentré <input type="checkbox"/> Agence <input type="checkbox"/> D, Structure intercommunale, <input type="checkbox"/> Assistance par <input type="checkbox"/> Prestataire privé <input type="checkbox"/> Service déconcentré <input type="checkbox"/> autre (à spécifier) <input type="checkbox"/> Maîtrise d'ouvrage déléguée à une organisation de base (Commune <input type="checkbox"/> , <input type="checkbox"/> ie autre (à spécifier) Information supplémentaire :					
Localisation du projet	Durée en années	Bénéficiaires du projet	Type de compétence relative au projet		
Tous les arrondissements	5	Communauté	<input type="checkbox"/> propre <input checked="" type="checkbox"/> partagée <input type="checkbox"/> déléguée		
Coût estimatif total en F CFA		Coût d'Investissement	Coût de fonctionnement		
130 000 000					
Période d'exécution et dépenses annuelles prévues en FCFA					
Année	Année1	Année2	Année3	Année4	Année5
	5000 000	50 000 000	20 000 000	50 000 000	5000 000

N° projet : 7		Titre : Projet d'amélioration de la nutrition		Programme / Secteur concerné : <i>Amélioration du niveau des services sociocommunautaires de base, et de la protection des couches vulnérables</i>	
Justification : La Commune d'Adjarra, fait partie de celles où les problèmes de nutrition se posent aussi. Les statistiques collectées dans ce cadre au niveau du CPS montrent la mise en place urgente des mesures de correction.					
Objectif spécifique: <i>Améliorer le niveau des services sociocommunautaires de base et la protection des couches vulnérables</i>			Indicateurs : - <i>Taux de récupération nutritionnelle au niveau de la Commune</i>		
Facteurs de succès : L'existence du SP/CAN logé à la Présidence de la République et l'élaboration du Cadre Commun des Résultats au niveau de la Commune et l'existence du CPS					
Résultats attendus : R1P7 : La population (surtout les femmes) est sensibilisée et formée sur les bonnes pratiques nutritionnelles R2P7 : Le fonctionnement régulier du Cadre de Concertation sur la Nutrition est assuré R3P7 : La récupération nutritionnelle est assurée par le CPS					
Impacts environnementaux appréhendés et mesures correctives : Néant					
Mode Opérateur du projet prévu : <input type="checkbox"/> Maîtrise d'ouvrage délégué <input type="checkbox"/> Service déconcentré <input type="checkbox"/> Agence <input type="checkbox"/> D, Structure intercommunale, <input type="checkbox"/> Assistance par <input type="checkbox"/> Prestataire privé <input type="checkbox"/> Service déconcentré <input type="checkbox"/> autre (à spécifier) <input type="checkbox"/> Maîtrise d'ouvrage déléguée à une organisation de base (Commune <input type="checkbox"/> , <input type="checkbox"/> ie autre (à spécifier) Information supplémentaire :					
Localisation du projet		Durée en années		Bénéficiaires du projet	
Tous les arrondissements		5		Communauté	
Type de compétence relative au projet <input type="checkbox"/> propre <input checked="" type="checkbox"/> partagée <input type="checkbox"/> déléguée					
Coût estimatif total en F CFA		Coût d'Investissement		Coût de fonctionnement	
12 400 000					
Période d'exécution et dépenses annuelles prévues en FCFA					
Année	Année1	Année2	Année3	Année4	Année5
	0	3 200 000	3 200 000	3 000 000	3 000 000

N° projet : 8	Titre : Projet de renforcement des capacités d'accueil des écoles maternelles et primaires publiques	Programme / Secteur concerné : <i>Amélioration du niveau des services sociocommunautaires de base, et de la protection des couches vulnérables</i>			
Justification : Dans la Commune d'Adjarra, plusieurs problèmes se posent en termes de construction, réhabilitation et de dotation en équipements et en personnels enseignants qualifiés afin d'assurer une offre de services de qualité dans les écoles maternelles et primaires publiques.					
Objectif spécifique: <i>Améliorer le niveau des services sociocommunautaires de base et la protection des couches vulnérables</i>			Indicateurs : - <i>Nombre d'écoles réhabilitées et ou construites ;</i> - <i>Taux de couverture en personnels enseignants qualifiés</i>		
Facteurs de succès : L'existence d'un service en charge des questions de l'éducation au niveau de la Mairie ; fonctionnement des structures du MEMP					
Résultats attendus : R1P8 : Des modules de classe dans les écoles maternelles et primaires publiques sont construits, réhabilités et équipés ; R2P8 : Un personnel enseignant qualifié en nombre suffisant est mis à disposition R3P8 : Un dispositif de formation continue des enseignants de la commune est mis sur pied					
Impacts environnementaux appréhendés et mesures correctives : Néant					
Mode Opérateur du projet prévu : <input type="checkbox"/> Maîtrise d'ouvrage délégué <input type="checkbox"/> Service déconcentré <input type="checkbox"/> Agence <input type="checkbox"/> D, Structure intercommunale, <input type="checkbox"/> Assistance par <input type="checkbox"/> Prestataire privé <input type="checkbox"/> Service déconcentré <input type="checkbox"/> autre (à spécifier) <input type="checkbox"/> Maîtrise d'ouvrage déléguée à une organisation de base (Commune <input type="checkbox"/> , <input type="checkbox"/> ie autre (à spécifier) Information supplémentaire :					
Localisation du projet	Durée en années	Bénéficiaires du projet	Type de compétence relative au projet		
Tous les arrondissements	5	Communauté	<input type="checkbox"/> propre <input checked="" type="checkbox"/> partagée <input type="checkbox"/> déléguée		
Coût estimatif total en F CFA		Coût d'Investissement	Coût de fonctionnement		
757 000 000					
Période d'exécution et dépenses annuelles prévues en FCFA					
Année	Année1	Année2	Année3	Année4	Année5
	120 400 000	155 400 000	160 400 000	160 400 000	160 400 000

PN° projet : 9		Titre : Projet d'amélioration du taux de scolarisation et des résultats scolaires au niveau des écoles maternelles et primaires publiques		Programme / Secteur concerné : <i>Amélioration du niveau des services sociocommunautaires de base, et de la protection des couches vulnérables</i>	
Justification : Dans la Commune d'Adjarra, plusieurs problèmes se posent en termes d'amélioration du taux de scolarisation et des résultats scolaires au niveau des écoles maternelles et primaires publiques.					
Objectif spécifique: <i>Améliorer le niveau des services sociocommunautaires de base et la protection des couches vulnérables</i>			Indicateurs : - <i>Taux de scolarisation dans la Commune</i> - <i>Les résultats scolaires au niveau de la Commune</i>		
Facteurs de succès : L'existence d'un service en charge des questions de l'éducation au niveau de la Mairie ; l'existence des ONGs et de la radio RSE					
Résultats attendus : R1P9 : Des séances de sensibilisations des parents sont organisées pour la scolarisation des enfants; R2P9 : L'excellence est promue dans les écoles R3P9 : Les capacités des candidats sont renforcées					
Impacts environnementaux appréhendés et mesures correctives : Néant					
Mode Opérateur du projet prévu : <input type="checkbox"/> Maîtrise d'ouvrage délégué <input type="checkbox"/> Service déconcentré, Agence <input type="checkbox"/> D, Structure intercommunale, <input type="checkbox"/> Assistance par <input type="checkbox"/> Prestataire privé <input type="checkbox"/> Service déconcentré autre (à spécifier) <input type="checkbox"/> Maîtrise d'ouvrage déléguée à une organisation de base (Commune <input type="checkbox"/> , <input type="checkbox"/> ie autre (à spécifier) Information supplémentaire :					
Localisation du projet		Durée en années	Bénéficiaires du projet		Type de compétence relative au projet
Tous les arrondissements		5	Communauté		<input type="checkbox"/> propre <input checked="" type="checkbox"/> partagée <input type="checkbox"/> déléguée
Coût estimatif total en F CFA		Coût d'Investissement		Coût de fonctionnement	
36 000 000					
Période d'exécution et dépenses annuelles prévues en FCFA					
Année	Année1	Année2	Année3	Année4	Année5
	2 400 000	8400000	8400000	8 400000	8 400000

N° projet : 10	Titre : Projet des populations de la commune	Programme / Secteur concerné : <i>Amélioration du niveau des services sociocommunitaires de base, et de la protection des couches vulnérables</i>			
Justification : La question de l'alphabétisation occupe une place de choix dans les politiques de développement aujourd'hui. Dans la Commune d'Adjarra, nous notons l'inexistence de centre d'alphabétisation et de maîtres alphabétiseurs suffisants.					
Objectif spécifique: <i>Améliorer le niveau des services sociocommunitaires de base et la protection des couches vulnérables</i>			Indicateurs : - <i>Nombre de centre d'alphabétisation construit</i> - <i>Nombre de séances de sensibilisation organisées</i>		
Facteurs de succès : L'existence d'un service en charge des questions de l'éducation au niveau de la Mairie et du centre des arts et métiers de Médédjonou					
Résultats attendus : R1P10 : Deux centres d'alphabétisation sont construits dans la commune R2P10 : Les populations sont sensibilisées sur l'importance de l'alphabétisation					
Impacts environnementaux appréhendés et mesures correctives : Néant					
Mode Opérateur du projet prévu : <input type="checkbox"/> Maîtrise d'ouvrage déléguée <input type="checkbox"/> Service déconcentré <input type="checkbox"/> Agence <input type="checkbox"/> D, Structure intercommunale, <input type="checkbox"/> Assistance par <input type="checkbox"/> Prestataire privé <input type="checkbox"/> Service déconcentré <input type="checkbox"/> autre (à spécifier) <input type="checkbox"/> Maîtrise d'ouvrage déléguée à une organisation de base (Commune <input type="checkbox"/> , <input type="checkbox"/> ie autre (à spécifier) Information supplémentaire :					
Localisation du projet	Durée en années	Bénéficiaires du projet	Type de compétence relative au projet		
Tous les arrondissements	5	Communauté	<input type="checkbox"/> propre <input checked="" type="checkbox"/> partagée <input type="checkbox"/> déléguée		
Coût estimatif total en F CFA		Coût d'Investissement		Coût de fonctionnement	
55 300 000					
Période d'exécution et dépenses annuelles prévues en FCFA					
Année	Année1	Année2	Année3	Année4	Année5
	500000	28 900000	6 000000	8 900000	6 500000

N° projet : 11	Titre: Projet d'approvisionnement en eau potable des populations	Programme / Secteur concerné : <i>Amélioration du niveau des services sociocommunautaires de base, et de la protection des couches vulnérables</i>			
Justification : La question d'accès à l'eau potable occupe une place de choix dans les ODD. Dans la Commune d'Adjarra, plusieurs villages ne sont pas couverts en FPM, AEV et en eau de la SONEB.					
Objectif spécifique: <i>Améliorer le niveau des services sociocommunautaires de base et la protection des couches vulnérables</i>	Indicateurs : - Nombre équipements d'exhaure en panne au niveau des forages réparés - Nombre de FPM et d'AEV réalisés, - Nombre de ménages alimentés par la SONEB				
Facteurs de succès : L'existence d'un service en charge des questions de l'eau au niveau de la Mairie ; existence du réseau de la SONEB et l'existence d'une nappe phréatique dans la Commune					
Résultats attendus : R1P11 : Les équipements d'exhaure en panne au niveau des forages sont réparés R2P11 : Une nouvelle AEV est réalisée R3P11 : De nouveaux FPM sont réalisés R4P11 : l'extension du réseau de la SONEB dans les localités non couvertes est assurée					
Impacts environnementaux appréhendés et mesures correctives : Néant					
Mode Opérateur du projet prévu : <input type="checkbox"/> Maîtrise d'ouvrage délégué <input type="checkbox"/> Service déconcentré <input type="checkbox"/> Agence <input type="checkbox"/> D, Structure intercommunale, <input type="checkbox"/> Assistance par <input type="checkbox"/> Prestataire privé <input type="checkbox"/> Service déconcentré <input type="checkbox"/> autre (à spécifier) <input type="checkbox"/> Maîtrise d'ouvrage déléguée à une organisation de base (Commune <input type="checkbox"/> , <input type="checkbox"/> ie autre (à spécifier) Information supplémentaire :					
Localisation du projet	Durée en années	Bénéficiaires du projet	Type de compétence relative au projet		
Tous les arrondissements	5	Communauté	<input type="checkbox"/> propre <input checked="" type="checkbox"/> partagée <input type="checkbox"/> déléguée		
Coût estimatif total en F CFA	Coût d'Investissement	Coût de fonctionnement			
241 000 000					
Période d'exécution et dépenses annuelles prévues en FCFA					
Année	Année1	Année2	Année3	Année4	Année5
	9 400 000	50 400 000	160 400 000	10 400 000	10 400 000

N° projet : 12	Titre: Projet d'extension du réseau d'énergie électrique de la SBEE dans la commune	Programme / Secteur concerné : <i>Amélioration du niveau des services sociocommunautaires de base, et de la protection des couches vulnérables</i>			
Justification : La question d'accès à l'énergie électrique occupe une place de choix dans toutes les politiques de développement aujourd'hui. Dans la Commune d'Adjarra, plusieurs villages sont encore non couverts en énergie électrique.					
Objectif spécifique: <i>Améliorer le niveau des services sociocommunautaires de base et la protection des couches vulnérables</i>			Indicateurs : - Nombre de localités couvertes en réseau SBEE		
Facteurs de succès : L'existence d'un service en charge des questions de l'énergie électrique au niveau de la Commune ; l'existence du réseau de la SBEE dans la Commune					
Résultats attendus : R1P12 : L'extension du réseau de la SBEE dans les localités non couvertes est assurée R2P12 : Le bon fonctionnement du réseau d'éclairage public est assuré					
Impacts environnementaux appréhendés et mesures correctives : Néant					
Mode Opérateur du projet prévu : <input type="checkbox"/> Maîtrise d'ouvrage délégué <input type="checkbox"/> Service déconcentré <input type="checkbox"/> Agence <input type="checkbox"/> D, Structure intercommunale, <input type="checkbox"/> Assistance par <input type="checkbox"/> Prestataire privé <input type="checkbox"/> Service déconcentré <input type="checkbox"/> autre (à spécifier) <input type="checkbox"/> Maîtrise d'ouvrage déléguée à une organisation de base (Commune <input type="checkbox"/> , <input type="checkbox"/> ie autre (à spécifier) Information supplémentaire :					
Localisation du projet	Durée en années	Bénéficiaires du projet	Type de compétence relative au projet		
Tous les arrondissements	5	Communauté	<input type="checkbox"/> propre <input checked="" type="checkbox"/> partagée <input type="checkbox"/> déléguée		
Coût estimatif total en F CFA		Coût d'Investissement		Coût de fonctionnement	
51 000 000					
Période d'exécution et dépenses annuelles prévues en FCFA					
Année	Année1	Année2	Année3	Année4	Année5
	200 000	20 200 000	10 200 000	10 200 000	10 200 000

N° projet : 13		Titre: Projet de promotion des énergies renouvelables et des systèmes d'économie d'énergie		Programme / Secteur concerné : <i>Amélioration du niveau des services sociocommunautaires de base, et de la protection des couches vulnérables</i>	
Justification : Pour pallier les difficultés liées à l'extension de réseau électrique, les énergies renouvelables sont de plus en plus expérimentées partout dans le monde. Adjarra ne saurait rester en marge de cette révolution					
Objectif spécifique: <i>Améliorer le niveau des services sociocommunautaires de base et la protection des couches vulnérables</i>			Indicateurs : - <i>Taux d'utilisation des énergies renouvelables</i>		
Facteurs de succès : Existence d'un bon ensoleillement dans toute la commune, La promotion de l'utilisation des énergies renouvelables est au cœur de toutes les politiques de développement au niveau mondial, l'existence d'une bonne quantité d'ordure ménagère produite chaque jour.					
Résultats attendus : R1P13 : L'utilisation des énergies renouvelables est promue R2P13 : L'utilisation des foyers améliorés est promue R3P13 : Une unité de production de bio gaz est créée au CEDES de Drogbo					
Impacts environnementaux appréhendés et mesures correctives : Néant					
Mode Opérateur du projet prévu : <input type="checkbox"/> Maîtrise d'ouvrage délégué <input type="checkbox"/> Service déconcentré <input type="checkbox"/> Agence <input type="checkbox"/> D, Structure intercommunale, <input type="checkbox"/> Assistance par <input type="checkbox"/> Prestataire privé <input type="checkbox"/> Service déconcentré <input type="checkbox"/> autre (à spécifier) <input type="checkbox"/> Maîtrise d'ouvrage déléguée à une organisation de base (Commune <input type="checkbox"/> , <input type="checkbox"/> ie autre (à spécifier) Information supplémentaire :					
Localisation du projet	Durée en années	Bénéficiaires du projet	Type de compétence relative au projet		
Tous les arrondissements	5	Communauté	<input type="checkbox"/> propre <input checked="" type="checkbox"/> partagée <input type="checkbox"/> déléguée		
Coût estimatif total en F CFA		Coût d'Investissement		Coût de fonctionnement	
102 500 000					
Période d'exécution et dépenses annuelles prévues en FCFA					
Année	Année1	Année2	Année3	Année4	Année5
	0	2 250 000	32 750 000	33 750 000	33 750 000

N° projet : 14	Titre: Projet d'appui et de prise en charge des personnes vulnérables (les cas sociaux, les personnes de 3 ^{ème} âge et les personnes handicapés)	Programme / Secteur concerné : <i>Amélioration du niveau des services sociocommunautaires de base, et de la protection des couches vulnérables</i>			
Justification : La question de la protection sociale est l'une des priorités du gouvernement du Bénin à travers le PAG 2016-2021. Dans la Commune d' Adjarra, une attention particulière mérite d'être accordée aux cas sociaux aux personnes du 3 e âge et aux OEV n'est pas encore très bien traitées.					
Objectif spécifique: <i>Améliorer le niveau des services sociocommunautaires de base et la protection des couches vulnérables</i>			Indicateurs : Taux de prise en charge des couches vulnérables		
Facteurs de succès : L'existence du service social de la Mairie, le fonctionnement du CPS communal et l'accompagnement des ONGs					
Résultats attendus : R1P14 : Les textes relatifs aux droits des enfants et des personnes vulnérables sont vulgarisés R2P14 : Le centre de loisirs des personnes du 3 ^e âge de la Commune d'Adjarra est aménagé R3P14 : Un dispositif de prise en charge des couches vulnérables existe et fonctionnel					
Impacts environnementaux appréhendés et mesures correctives : Néant					
Mode Opérateur du projet prévu : <input type="checkbox"/> Maîtrise d'ouvrage délégué <input type="checkbox"/> Service déconcentré <input type="checkbox"/> Agence <input type="checkbox"/> D, Structure intercommunale, <input type="checkbox"/> Assistance par <input type="checkbox"/> Prestataire privé <input type="checkbox"/> Service déconcentré <input type="checkbox"/> autre (à spécifier) <input type="checkbox"/> Maîtrise d'ouvrage déléguée à une organisation de base (Commune <input type="checkbox"/> , <input type="checkbox"/> ie autre (à spécifier) Information supplémentaire :					
Localisation du projet	Durée en années	Bénéficiaires du projet	Type de compétence relative au projet		
Tous les arrondissements	5	Communauté	<input type="checkbox"/> propre <input checked="" type="checkbox"/> partagée <input type="checkbox"/> déléguée		
Coût estimatif total en F CFA		Coût d'Investissement	Coût de fonctionnement		
45 000 000					
Période d'exécution et dépenses annuelles prévues en FCFA					
Année	Année1	Année2	Année3	Année4	Année5
	17 000 000	22 000 000	2 000 000	2 000 000	2 000 000

N° projet : 15	Titre: Projet de renforcement des infrastructures et équipements de sport et des loisirs	Programme / Secteur concerné : <i>Amélioration du niveau des services sociocommunautaires de base, et de la protection des couches vulnérables</i>			
Justification : La promotion des sports et loisirs est l'une des priorités du gouvernement du Bénin à travers le PAG 2016-2021. Dans la Commune d'Adjarra, des efforts restent encore à faire pour booster le développement des sports et loisirs.					
Objectif spécifique: <i>Améliorer le niveau des services sociocommunautaires de base</i>	Indicateurs : - <i>Nombre d'aires de jeux construits dans la Commune ;</i> - <i>Nombre de sites de sports et loisirs aménagés</i>				
Facteurs de succès : L'existence du service SECAS et le fonctionnement de la Direction Départementale des sports et loisirs					
Résultats attendus : R1P15 : Un plan d'action pour la promotion des activités sportives et ludiques est élaboré R2P15 : Des jardins publics sont construits et/ou aménagés dans chaque arrondissement R3P15 : Les sites de sports et loisirs existants sont aménagés R4P15 : Un stade omnisport est construit dans la commune					
Impacts environnementaux appréhendés et mesures correctives : Néant					
Mode Opérateur du projet prévu : <input type="checkbox"/> Maîtrise d'ouvrage délégué <input type="checkbox"/> Service déconcentré <input type="checkbox"/> Agence <input type="checkbox"/> D, Structure intercommunale, <input type="checkbox"/> Assistance par <input type="checkbox"/> Prestataire privé <input type="checkbox"/> Service déconcentré <input type="checkbox"/> autre (à spécifier) <input type="checkbox"/> Maîtrise d'ouvrage déléguée à une organisation de base (Commune <input type="checkbox"/> , <input type="checkbox"/> ie autre (à spécifier) Information supplémentaire :					
Localisation du projet	Durée en années	Bénéficiaires du projet	Type de compétence relative au projet		
Tous les arrondissements	5	Communauté	<input type="checkbox"/> propre <input checked="" type="checkbox"/> partagée <input type="checkbox"/> déléguée		
Coût estimatif total en F CFA	Coût d'Investissement	Coût de fonctionnement			
193 800 000					
Période d'exécution et dépenses annuelles prévues en FCFA					
Année	Année1	Année2	Année3	Année4	Année5
	3 000 000	16 200 000	68 200 000	68 200 000	38 200 000

N° projet : 16		Titre: Renforcement de capacités des conseils et des services à tous les niveaux de la commune		Programme / Secteur concerné : Amélioration de la gouvernance locale et le respect de l'équité genre	
Justification : Le développement local est animé par un certain nombre d'acteurs dont les services communaux et les élus. Leur réhabilitation dans un bon cadre de travail et leur renforcement de capacités sont nécessaires pour l'atteinte des résultats qui leur sont assignés par les populations.					
Objectif général : <i>Améliorer la gouvernance locale et le respect de l'équité genre</i> <i>Objectifs spécifiques :</i>			Indicateurs : - <i>Nombre de bureaux d'arrondissements réhabilités ;</i> - <i>Nombre d'agents et d'élus communaux renforcés</i>		
Facteurs de succès : La tenue régulière des élections et la mise en place des conseils locaux et communaux					
Résultats attendus : R1P16 : Les bureaux d'arrondissements sont réhabilités et entretenus R2P16 : Les capacités des agents chargés de mobilisation des ressources sont renforcées R3P16 : Un bon système d'évaluation et de motivation des agents communaux est mis en place					
Impacts environnementaux appréhendés et mesures correctives : Néant					
Mode Opérateur du projet prévu : <input type="checkbox"/> Maîtrise d'ouvrage délégué <input type="checkbox"/> Service déconcentré <input type="checkbox"/> Agence <input type="checkbox"/> D, Structure intercommunale, <input type="checkbox"/> Assistance par <input type="checkbox"/> Prestataire privé <input type="checkbox"/> Service déconcentré <input type="checkbox"/> autre (à spécifier) <input type="checkbox"/> Maîtrise d'ouvrage déléguée à une organisation de base (Communaux <input type="checkbox"/> , <input type="checkbox"/> ie autre (à spécifier) Information supplémentaire :					
Localisation du projet		Durée en années	Bénéficiaires du projet		Type de compétence relative au projet
Tous les arrondissements		5	Communauté		<input type="checkbox"/> propre <input checked="" type="checkbox"/> partagée <input type="checkbox"/> déléguée
Coût estimatif total en F CFA		Coût d'Investissement		Coût de fonctionnement	
224 000 000					
Période d'exécution et dépenses annuelles prévues en FCFA					
Année	Année1	Année2	Année3	Année4	Année5
	29 000 000	120 000 000	63 000 000	9 000 000	3 000 000

N° projet : 17		Titre: Projet de dynamisation de l'intercommunalité et de la coopération décentralisée		Programme / Secteur concerné : Amélioration de la gouvernance locale et le respect de l'équité genre	
Justification : Le développement local ne peut pas s'opérer en vase clos. C'est pour cela qu'il est important de renforcer la coopération intercommunale. Elle permettra à la Commune d'Adjarra de tirer un profit important des Communes environnantes.					
Objectif spécifique: Améliorer la gouvernance locale et le respect de l'équité genre			Indicateurs : - Nombre d'initiatives intercommunales mises en place		
Facteurs de succès : La tenue régulière des élections et la mise en place des conseils locaux et communaux					
Résultats attendus : R1P17 : La coopération décentralisée est renforcée R2P17 : La coopération intercommunale est fonctionnelle R3P17 :3AP est mis en place					
Impacts environnementaux appréhendés et mesures correctives : Néant					
Mode Opérateur du projet prévu : <input type="checkbox"/> Maîtrise d'ouvrage délégué <input type="checkbox"/> Service déconcentré <input type="checkbox"/> Agence <input type="checkbox"/> D, Structure intercommunale, <input type="checkbox"/> Assistance par <input type="checkbox"/> Prestataire privé <input type="checkbox"/> Service déconcentré <input type="checkbox"/> autre (à spécifier) <input type="checkbox"/> Maîtrise d'ouvrage déléguée à une organisation de base (Commune <input type="checkbox"/> , <input type="checkbox"/> ie autre (à spécifier) Information supplémentaire :					
Localisation du projet	Durée en années	Bénéficiaires du projet		Type de compétence relative au projet	
Tous les arrondissements	5	Communauté		<input type="checkbox"/> propre <input checked="" type="checkbox"/> partagée <input type="checkbox"/> déléguée	
Coût estimatif total en F CFA		Coût d'Investissement		Coût de fonctionnement	
27 000 000					
Période d'exécution et dépenses annuelles prévues en FCFA					
Année	Année1	Année2	Année3	Année4	Année5
	5 400 000	5 400 000	5 400 000	5 400 000	5 400 000

N° projet : 18		Titre: Projet de renforcement de la sécurité des personnes et des biens		Programme / Secteur concerné : Amélioration de la gouvernance locale et le respect de l'équité genre	
Justification : Le renforcement de la sécurité des personnes et des biens est un préalable pour le développement local. Il favorise une mobilisation des partenaires techniques et financiers autour du développement de la Commune.					
Objectif Général : Améliorer la gouvernance locale et le respect de l'équité genre			Indicateurs : - Nombre d'initiatives intercommunales mises en place		
Facteurs de succès : Existence de Commissariats de police dans la Commune.					
Résultats attendus : R1P18 : un renforcement des capacités des Commissariats de Police est plaidé R2P18 : Le fonctionnement des commissariats de police est appuyé					
Impacts environnementaux appréhendés et mesures correctives : Néant					
Mode Opérateur du projet prévu : <input type="checkbox"/> Maîtrise d'ouvrage délégué <input type="checkbox"/> Service déconcentré, Agence <input type="checkbox"/> D, Structure intercommunale, <input type="checkbox"/> Assistance par <input type="checkbox"/> Prestataire privé <input type="checkbox"/> Service déconcentré autre (à spécifier) <input type="checkbox"/> Maîtrise d'ouvrage déléguée à une organisation de base (Commune <input type="checkbox"/> , <input type="checkbox"/> ie autre (à spécifier) Information supplémentaire :					
Localisation du projet		Durée en années	Bénéficiaires du projet		Type de compétence relative au projet
Tous les arrondissements		5	Communauté		<input type="checkbox"/> propre <input checked="" type="checkbox"/> partagée <input type="checkbox"/> déléguée
Coût estimatif total en F CFA		Coût d'Investissement		Coût de fonctionnement	
10 000 000					
Période d'exécution et dépenses annuelles prévues en FCFA					
Année	Année1	Année2	Année3	Année4	Année5
	200 000	3 200 000	2 200 000	2 200 000	2 200 000

N° projet : 19		Titre: Projet d'amélioration de la capacité financière des femmes et de leur participation au processus de prise de décision		Programme / Secteur concerné : Amélioration de la gouvernance locale et le respect de l'équité genre	
Justification : L'implication des femmes dans le processus de prise de décision au niveau des instances communales est très importante pour le développement local. Elles sont majoritaires dans la Commune mais le plus grand frein lié à leur participation au processus de développement est la faiblesse de leur capacité financière.					
Objectif général: Améliorer la gouvernance locale et le respect de l'équité genre			Indicateurs : - Taux de participation des femmes au processus de prise de décision (revoir l'indicateur)		
Facteurs de succès : Existence des structures de promotion de la femme dans la Commune					
Résultats attendus : R1P19 : La population d'Adjarra est sensibilisée sur les droits de la femme R2P19 : L'accès au micro crédit est facilité pour les femmes R3P19 : La participation des femmes aux activités politiques et au processus de prise de décision est facilitée					
Impacts environnementaux appréhendés et mesures correctives : Néant					
Mode Opérateur du projet prévu : <input type="checkbox"/> Maîtrise d'ouvrage délégué <input type="checkbox"/> Service déconcentré <input type="checkbox"/> Agence <input type="checkbox"/> D, Structure intercommunale, <input type="checkbox"/> Assistance par <input type="checkbox"/> Prestataire privé <input type="checkbox"/> Service déconcentré <input type="checkbox"/> autre (à spécifier) <input type="checkbox"/> Maîtrise d'ouvrage déléguée à une organisation de base (Commune <input type="checkbox"/> , <input type="checkbox"/> ie autre (à spécifier) Information supplémentaire :					
Localisation du projet	Durée en années	Bénéficiaires du projet	Type de compétence relative au projet		
Tous les arrondissements	5	Communauté	<input type="checkbox"/> propre	<input checked="" type="checkbox"/> partagée	<input type="checkbox"/> déléguée
Coût estimatif total en F CFA		Coût d'Investissement		Coût de fonctionnement	
9 000 000					
Période d'exécution et dépenses annuelles prévues en FCFA					
Année	Année1	Année2	Année3	Année4	Année5
	200 000	2 200 000	2 200 000	2 200 000	2 200 000

N° projet : 20	Titre: Projet d'élaboration et de mise en œuvre d'une stratégie de mobilisation des ressources financières propres de la commune	Programme / Secteur concerné : Amélioration de la gouvernance locale et le respect de l'équité genre			
Justification : La mobilisation des ressources propres des communes constitue l'un des défis majeurs auxquels la Commune d'Adjarra fait face. Elle se caractérise par la mise en œuvre d'actions non souvent planifiées à travers des stratégies cohérentes. C'est dans ce cadre qu'il est prévu l'élaboration et la mise en œuvre d'une stratégie de mobilisation de ressources financières propres.					
Objectif général: Améliorer la gouvernance locale et le respect de l'équité genre			Indicateurs : - Accroissement de 80% des ressources financières propres mobilisées par la Commune sur les 05 prochaines années		
Facteurs de succès : Existence de service de mobilisation des ressources à la mairie. Existence de matières taxables dans la Commune.					
Résultats attendus : R1P20 : Une stratégie de mobilisation des ressources financières propres de la Commune est élaborée R2P20 : la stratégie de mobilisation des ressources est mise en œuvre					
Impacts environnementaux appréhendés et mesures correctives : Néant					
Mode Opérateur du projet prévu : <input type="checkbox"/> Maîtrise d'ouvrage délégué <input type="checkbox"/> Service déconcentré <input type="checkbox"/> Agence <input type="checkbox"/> D, Structure intercommunale, <input type="checkbox"/> Assistance par <input type="checkbox"/> Prestataire privé <input type="checkbox"/> Service déconcentré <input type="checkbox"/> autre (à spécifier) <input type="checkbox"/> Maîtrise d'ouvrage déléguée à une organisation de base (Commune <input type="checkbox"/> , <input type="checkbox"/> ie autre (à spécifier) Information supplémentaire :					
Localisation du projet	Durée en années	Bénéficiaires du projet	Type de compétence relative au projet		
Tous les arrondissements	5	Communauté	<input type="checkbox"/> propre <input checked="" type="checkbox"/> partagée <input type="checkbox"/> déléguée		
Coût estimatif total en F CFA		Coût d'Investissement		Coût de fonctionnement	
45 000 000					
Période d'exécution et dépenses annuelles prévues en FCFA					
Année	Année1	Année2	Année3	Année4	Année5
	10 000 000	20 000 000	0	15 000 000	0

N° projet : 21		Titre: Projet d'amélioration de la participation citoyenne		Programme / Secteur concerné : Amélioration de la gouvernance locale et le respect de l'équité genre	
Justification : Les populations ne sont pas motivées à payer leurs taxes si elles ne sont pas informées de ce qui est fait des ressources. La participation citoyenne à travers l'organisation des séances de reddition de compte par la mairie d'Adjarra est nécessaire.					
Objectif spécifique : Améliorer la gouvernance locale et le respect de l'équité genre			Indicateurs : Au moins deux (02) séances de reddition de compte organisées par an		
Facteurs de succès : Existence du présent PDC.					
Résultats attendus : R1P21 : Deux séances de reddition de compte sont organisées chaque année R2P21 : Un plan de communication est élaboré et mis en œuvre pour renforcer la participation citoyenne					
Impacts environnementaux appréhendés et mesures correctives : Néant					
Mode Opérateur du projet prévu : <input type="checkbox"/> Maîtrise d'ouvrage délégué <input type="checkbox"/> Service déconcentré, <input type="checkbox"/> Agence MOD, <input type="checkbox"/> Structure intercommunale, <input type="checkbox"/> Assistance par <input type="checkbox"/> Prestataire privé <input type="checkbox"/> Service déconcentré <input type="checkbox"/> autre (à spécifier) <input type="checkbox"/> Maîtrise d'ouvrage déléguée à une organisation de base (Commune <input type="checkbox"/> , <input type="checkbox"/> ie autre (à spécifier) Information supplémentaire :					
Localisation du projet	Durée en années	Bénéficiaires du projet	Type de compétence relative au projet		
Tous les arrondissements	5	Communauté	<input type="checkbox"/> propre <input checked="" type="checkbox"/> partagée <input type="checkbox"/> déléguée		
Coût estimatif total en F CFA		Coût d'Investissement		Coût de fonctionnement	
25 000 000					
Période d'exécution et dépenses annuelles prévues en FCFA					
Année	Année1	Année2	Année3	Année4	Année5
	600 000	7 600 000	5 600 000	5 600 000	5 600 000

N° projet : 22	Titre: Projet d'élaboration du Schéma Directeur d'Aménagement Communal (SDAC)	Programme / Secteur concerné : Amélioration du cadre de vie des populations par la protection de l'espace communal et les ressources naturelles			
Justification : Le Schéma Directeur d'Aménagement Communal (SDAC) est le premier document de planification qui oriente l'occupation des espaces de la Commune. C'est un précieux outil de développement local.					
Objectif spécifique: Améliorer le cadre de vie des populations par la protection de l'espace communal et les ressources naturelles			Indicateurs : Le SDAC est disponible		
Facteurs de succès : Existence d'une note préfectorale qui exige son élaboration par les Communes					
Résultats attendus : R1P22 : Le SDAC est élaboré et mis en œuvre R2P22 : Les opérations foncières de remembrement en cours sont poursuivies R3P22 : L'identification et de la matérialisation des limites réelles de la commune sont réalisées					
Impacts environnementaux appréhendés et mesures correctives : Néant					
Mode Opérateur du projet prévu : <input type="checkbox"/> Maîtrise d'ouvrage délégué <input type="checkbox"/> Service déconcentré <input type="checkbox"/> Agence <input type="checkbox"/> D, Structure intercommunale, <input type="checkbox"/> Assistance par <input type="checkbox"/> Prestataire privé <input type="checkbox"/> Service déconcentré <input type="checkbox"/> autre (à spécifier) <input type="checkbox"/> Maîtrise d'ouvrage déléguée à une organisation de base (Commune <input type="checkbox"/> , <input type="checkbox"/> ie autre (à spécifier) Information supplémentaire :					
Localisation du projet	Durée en années	Bénéficiaires du projet	Type de compétence relative au projet		
Tous les arrondissements	5	Communauté	<input type="checkbox"/> propre <input checked="" type="checkbox"/> partagée <input type="checkbox"/> déléguée		
Coût estimatif total en F CFA		Coût d'Investissement	Coût de fonctionnement		
215 000 000					
Période d'exécution et dépenses annuelles prévues en FCFA					
Année	Année1	Année2	Année3	Année4	Année5
	50 200 000	65 200 000	33 200 000	33 200 000	33 200 000

N° projet : 23	Titre: Projet d'aménagement et de bitumage de la voie ceinture (RN36) Wadon-Adjarra-Mèdédjonou-Porto-Novo	Programme / Secteur concerné : Amélioration du cadre de vie des populations par la protection de l'espace communal et les ressources naturelles			
Justification : Le développement des principales activités économiques dans la Commune passe aussi par la facilité d'accès des acteurs aux différents circuits économiques.					
Objectif spécifique: Améliorer le cadre de vie des populations par la protection de l'espace communal et les ressources naturelles	Indicateurs : Nombre de kilomètres de voies bitumées au niveau des RN 6 et RN 36 bis				
Facteurs de succès : La prise en compte de ces voies dans le Programme d'Actions du Gouvernement (PAG 2016-2021)					
Résultats attendus : R1P23 : Le bitumage des principaux axes routiers de la Commune d'Adjarra est plaidé R2P23 : La voie ceinture (RN36) Wadon-Adjarra- Mèdédjonou-Porto-Novo est aménagée et bitumée					
Impacts environnementaux appréhendés et mesures correctives : Néant					
Mode Opérateur du projet prévu : <input type="checkbox"/> Maîtrise d'ouvrage délégué <input type="checkbox"/> Service déconcentré <input type="checkbox"/> Agence <input type="checkbox"/> D, Structure intercommunale, <input type="checkbox"/> Assistance par <input type="checkbox"/> Prestataire privé <input type="checkbox"/> Service déconcentré <input type="checkbox"/> autre (à spécifier) <input type="checkbox"/> Maîtrise d'ouvrage déléguée à une organisation de base (Commune <input type="checkbox"/> , <input type="checkbox"/> ie autre (à spécifier) Information supplémentaire :					
Localisation du projet	Durée en années	Bénéficiaires du projet	Type de compétence relative au projet		
Tous les arrondissements	5	Communauté	<input type="checkbox"/> propre <input checked="" type="checkbox"/> partagée <input type="checkbox"/> déléguée		
Coût estimatif total en F CFA	Coût d'Investissement	Coût de fonctionnement			
5 000 000					
Période d'exécution et dépenses annuelles prévues en FCFA					
Année	Année 1	Année 2	Année 3	Année 4	Année 5
	1 000 000	1 000 000	1 000 000	1 000 000	1 000 000

N° projet : 24		Titre: Projet de réhabilitation et d'entretien du réseau routier de la commune		Programme / Secteur concerné : Amélioration du cadre de vie des populations par la protection de l'espace communal et les ressources naturelles	
Justification : La réhabilitation et l'entretien du réseau routier de la Commune est d'une grande d'une grande importance pour l'état de santé des populations					
Objectif spécifique: Améliorer le cadre de vie des populations par la protection de l'espace communal et les ressources naturelles			Indicateurs : Nombre de kilomètres de voies entretenus dans la Commune		
Facteurs de succès : Existence du présent PDC					
Résultats attendus : R1P24 : Le répertoire des principaux axes routiers de la commune est actualisé R2P24 : Le plan d'entretien routier est élaboré et mis en œuvre					
Impacts environnementaux appréhendés et mesures correctives : Néant					
Mode Opérateur du projet prévu : <input type="checkbox"/> Maîtrise d'ouvrage délégué <input type="checkbox"/> Service de conception <input type="checkbox"/> Agence <input type="checkbox"/> D, Structure intercommunale, <input type="checkbox"/> Assistance par <input type="checkbox"/> Prestataire privé <input type="checkbox"/> Service de conception <input type="checkbox"/> autre (à spécifier) <input type="checkbox"/> Maîtrise d'ouvrage déléguée à une organisation de base (Commune <input type="checkbox"/> , <input type="checkbox"/> ie autre (à spécifier) Information supplémentaire :					
Localisation du projet	Durée en années	Bénéficiaires du projet		Type de compétence relative au projet	
Tous les arrondissements	5	Communauté		<input type="checkbox"/> propre <input checked="" type="checkbox"/> partagée <input type="checkbox"/> déléguée	
Coût estimatif total en F CFA		Coût d'Investissement		Coût de fonctionnement	
220 200 000					
Période d'exécution et dépenses annuelles prévues en FCFA					
Année	Année 1	Année 2	Année 3	Année 4	Année 5
	10 000 000	55 200 000	55 000 000	50 000 000	50 000 000

N° projet : 25		Titre: Projet de redimensionnement et d'harmonisation des emprises des voies intercommunales		Programme / Secteur concerné : Amélioration du cadre de vie des populations par la protection de l'espace communal et les ressources naturelles	
Justification : Une harmonisation des emprises des voies intercommunales est indispensable dans la Commune d'Adjarra					
Objectif spécifique: Améliorer le cadre de vie des populations par la protection de l'espace communal et les ressources naturelles			Indicateurs : Nombre de kilomètres de voies redimensionnés dans la Commune		
Facteurs de succès : Existence du présent PDC					
Résultats attendus : R1P25 : L'étude pour le redimensionnement et l'harmonisation des emprises des routes intercommunales est réalisée R2P25 : Le dispositif des mesures conservatoires sur la base des résultats de l'étude est mis en place					
Impacts environnementaux appréhendés et mesures correctives : Néant					
Mode Opérateur du projet prévu : <input type="checkbox"/> Maîtrise d'ouvrage délégué <input type="checkbox"/> Service déconcentré, Agence <input type="checkbox"/> D, Structure intercommunale, <input type="checkbox"/> Assistance par <input type="checkbox"/> Prestataire privé <input type="checkbox"/> Service déconcentré autre (à spécifier) <input type="checkbox"/> Maîtrise d'ouvrage déléguée à une organisation de base (Commune <input type="checkbox"/> , <input type="checkbox"/> ie autre (à spécifier))					
Information supplémentaire :					
Localisation du projet	Durée en années	Bénéficiaires du projet	Type de compétence relative au projet		
Tous les arrondissements	5	Communauté	<input type="checkbox"/> propre <input checked="" type="checkbox"/> partagée <input type="checkbox"/> déléguée		
Coût estimatif total en F CFA		Coût d'Investissement		Coût de fonctionnement	
25 000 000					
Période d'exécution et dépenses annuelles prévues en FCFA					
Année	Année 1	Année 2	Année 3	Année 4	Année 5
	0	0	25 000 000	0	0

N° projet : 26		Titre: Projet de gestion intégrée des ressources naturelles		Programme / Secteur concerné : Amélioration du cadre de vie des populations par la protection de l'espace communal et les ressources naturelles	
Justification : La Commune d'Adjarra regorge d'importantes ressources dont une gestion intégrée est nécessaire. Elle permettra d'en tirer tous les avantages nécessaires.					
Objectif spécifique: Améliorer le cadre de vie des populations par la protection de l'espace communal et les ressources naturelles			Indicateurs :- Taux de mise en œuvre du Plan Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux du bassin béninois de la rivière AGUIDI (Etre plus précis) - Taux de mise en œuvre du Plan d'Aménagement et de Gestion des Eaux de la dépression marécageuse d'Adjarra		
Facteurs de succès : Existence du présent PDC					
Résultats attendus : R1P26 : L'écosystème des zones humides de la Commune (la flore, la faune) est protégé R2P26 : Le Plan Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux du bassin béninois de la rivière AGUIDI est élaboré R3P26 : Le Plan d'Aménagement et de Gestion des Eaux de la dépression marécageuse d'Adjarra est élaboré et mis en œuvre					
Impacts environnementaux appréhendés et mesures correctives : Néant					
Mode Opérateur du projet prévu : <input type="checkbox"/> Maîtrise d'ouvrage délégué <input type="checkbox"/> Service déconcentré <input type="checkbox"/> Agence <input type="checkbox"/> D, Structure intercommunale, <input type="checkbox"/> Assistance par <input type="checkbox"/> Prestataire privé <input type="checkbox"/> Service déconcentré <input type="checkbox"/> autre (à spécifier) <input type="checkbox"/> Maîtrise d'ouvrage déléguée à une organisation de base (Commune <input type="checkbox"/> , <input type="checkbox"/> ie autre (à spécifier) Information supplémentaire :					
Localisation du projet		Durée en années	Bénéficiaires du projet		Type de compétence relative au projet
Tous les arrondissements		5	Communauté		<input type="checkbox"/> propre <input checked="" type="checkbox"/> partagée <input type="checkbox"/> déléguée
Coût estimatif total en F CFA		Coût d'Investissement		Coût de fonctionnement	
43 800 000					
Période d'exécution et dépenses annuelles prévues en FCFA					
Année	Année 1	Année 2	Année 3	Année 4	Année 5
	2 200 000	12 200 000	7 200 000	22 200 000	2 200 000

N° projet : 27		Titre: Projet d'amélioration de la gestion des eaux, des excréta, des déchets solides et des eaux pluviales		Programme / Secteur concerné : Amélioration du cadre de vie des populations par la protection de l'espace communal et les ressources naturelles	
Justification : La Commune d'Adjarra dispose d'un plan d'hygiène et d'assainissement communal vétuste. Il est nécessaire d'en élaborer un autre pour une maîtrise de la gestion des eaux, des excréta, des déchets solides et des eaux pluviales dans la Commune. Sa mise en œuvre participera à la bonne santé des populations.					
Objectif spécifique: Améliorer le cadre de vie des populations par la protection de l'espace communal et les ressources naturelles			Indicateurs :- Taux de mise en œuvre du PHAC 2		
Facteurs de succès : Existence du présent PDC					
Résultats attendus : R1P27 : Le Plan d'Hygiène et d'Assainissement Communal 2 (PHAC 2) est élaboré R2P27 : Le Plan d'Hygiène et d'Assainissement Communal 2 (PHAC 2) est mis en œuvre					
Impacts environnementaux appréhendés et mesures correctives : Néant					
Mode Opérateur du projet prévu : <input type="checkbox"/> Maîtrise d'ouvrage délégué <input type="checkbox"/> Service déconcentré <input type="checkbox"/> Agence <input type="checkbox"/> D, Structure intercommunale, <input type="checkbox"/> Assistance par <input type="checkbox"/> Prestataire privé <input type="checkbox"/> Service déconcentré <input type="checkbox"/> autre (à spécifier) <input type="checkbox"/> Maîtrise d'ouvrage déléguée à une organisation de base (Commune <input type="checkbox"/> , <input type="checkbox"/> ie autre (à spécifier) Information supplémentaire :					
Localisation du projet	Durée en années	Bénéficiaires du projet	Type de compétence relative au projet		
Tous les arrondissements	5	Communauté	<input type="checkbox"/> propre	<input checked="" type="checkbox"/> partagée	<input type="checkbox"/> déléguée
Coût estimatif total en F CFA		Coût d'Investissement		Coût de fonctionnement	
95 000 000					
Période d'exécution et dépenses annuelles prévues en FCFA					
Année	Année 1	Année 2	Année 3	Année 4	Année 5
	0	5 000 000	30 000 000	30 000 000	30 000 000

N° projet : 28	Titre: Projet d'adaptation et d'atténuation des effets des changements climatiques.	Programme / Secteur concerné : Amélioration du cadre de vie des populations par la protection de l'espace communal et les ressources naturelles			
Justification : La Commune d'Adjarra est vulnérable aux effets des changements climatiques. Des mesures d'adaptation et d'atténuation s'imposent.					
Objectif spécifique: Améliorer le cadre de vie des populations par la protection de l'espace communal et les ressources naturelles			Indicateurs :- Taux de mise en œuvre des mesures d'adaptation et d'atténuation retenues		
Facteurs de succès : Existence du présent PDC et des ODD					
Résultats attendus : R1P28 : Les mesures d'adaptation et d'atténuation des effets des changements climatiques sont identifiées et mises en œuvre R2P28 : Une plateforme communale de gestion des risques et catastrophes est mise en place					
Impacts environnementaux appréhendés et mesures correctives : Néant					
Mode Opérateur du projet prévu : <input type="checkbox"/> Maîtrise d'ouvrage délégué <input type="checkbox"/> Service déconcentré <input type="checkbox"/> Agence <input type="checkbox"/> D, Structure intercommunale, <input type="checkbox"/> Assistance par <input type="checkbox"/> Prestataire privé <input type="checkbox"/> Service déconcentré <input type="checkbox"/> autre (à spécifier) <input type="checkbox"/> Maîtrise d'ouvrage déléguée à une organisation de base (Commune <input type="checkbox"/> , <input type="checkbox"/> ie autre (à spécifier) Information supplémentaire :					
Localisation du projet	Durée en années	Bénéficiaires du projet	Type de compétence relative au projet		
Tous les arrondissements	5	Communauté	<input type="checkbox"/> propre	<input checked="" type="checkbox"/> partagée	<input type="checkbox"/> déléguée
Coût estimatif total en F CFA		Coût d'Investissement	Coût de fonctionnement		
127 000 000					
Période d'exécution et dépenses annuelles prévues en FCFA					
Année	Année 1	Année 2	Année 3	Année 4	Année 5
	1 000 000	33 000 000	31 000 000	31 000 000	31 000 000

Tableau N° 1 : Annexe : Synthèse des problèmes prioritaires

Secteurs	Problèmes identifiés	Solutions proposées
Production végétale	<ul style="list-style-type: none"> - Faibles productivité et productions agricoles, - Non disponibilité de crédits adaptés, - Aspect aléatoire (agriculture essentiellement pluviale), - Matériels, outils et équipements agricoles rudimentaires 	<ul style="list-style-type: none"> - Rendre disponible les machines agricoles - Rendre disponible les intrants agricoles (insecticides, herbicides etc.) - Créer des groupements de production - Former les producteurs sur les nouvelles techniques agricoles - Aides financières à l'endroit des producteurs - Adaptation aux phénomènes climatiques
Elevage	<ul style="list-style-type: none"> - Faible productivité des élevages, - Coût élevé des aliments, - Réticence aux vaccinations 	<ul style="list-style-type: none"> - Former les éleveurs - Rendre facile l'accès aux soins vétérinaires - Maitriser le pâturage - Suivi régulier des éleveurs - Plaider pour la réduction du taux d'intérêt des IMF - Faciliter l'approvisionnement des intrants
Pêche/Pisciculture	<ul style="list-style-type: none"> - Faible développement de la pisciculture au regard des potentialités, - Forte pression sur les plans d'eau, 	<ul style="list-style-type: none"> - Soutenir les pisciculteurs - Dessabler draguer les rivières

	<ul style="list-style-type: none"> - Encombrement des plans d'eau, - Utilisation d'engins de pêche prohibés 	
Commerce	<ul style="list-style-type: none"> - Prédominance du commerce informel 	<ul style="list-style-type: none"> - Réhabiliter les marchés existants - Construire d'autres marchés - Rendre facile l'accès aux micros crédits - Plaider pour la réduction du taux d'intérêt des IMF - Former les commerçants
Artisanat	<ul style="list-style-type: none"> - Faible organisation du secteur ; - Faible accompagnement de l'artisanat, - Village artisanal non fonctionnel. - Non disponibilité et cherté des matières premières ; 	<ul style="list-style-type: none"> - Rendre facile l'accès aux micros crédits - Sensibiliser la population sur l'utilisation des produits artisanaux
PME/PMI	<ul style="list-style-type: none"> - Non mise en place des conditions favorables à la création des PME/PMI (Fiscalité non incitative, inexistence de crédits appropriés, manque de suivi-appui-conseil) 	<ul style="list-style-type: none"> - Planter des usines dans la commune - Investir dans l'entrepreneuriat des jeunes
Services Financiers	<ul style="list-style-type: none"> - Insuffisance des Institutions formelles de micro finances (IMF) - Taux d'intérêts élevés - Impayés 	<ul style="list-style-type: none"> - Doter la commune des services financiers - Encourager les prêts mutuels et individuels
Culture/Art	<ul style="list-style-type: none"> - Manque de visibilité, de stratégie de promotion et faible valorisation du secteur ; 	<ul style="list-style-type: none"> - Organiser des festivités pour la valorisation des cultures endogènes

	<ul style="list-style-type: none"> - Inexistence d'infrastructures appropriées pour des activités culturelles ; - Non disponibilité de la liste exhaustive des sites culturels, - Faible valorisation des sites culturels 	<ul style="list-style-type: none"> - Accompagner toutes actions culturelles - Réhabiliter les sites touristiques
Tourisme/Hôtellerie	<ul style="list-style-type: none"> - Non disponibilité de la liste exhaustive des sites touristiques, - Faible valorisation des sites touristiques, - Absence d'hôtel ; 	<ul style="list-style-type: none"> - Construire des hôtels
Santé	<ul style="list-style-type: none"> - Insuffisance d'infrastructures sanitaires - Insuffisance de personnel soignant qualifié, - vétusté du plateau technique au CSC, - difficultés d'accès aux soins par les personnes handicapées et les couches vulnérables, - résurgence de certaines épidémies, - coût élevé des produits pharmaceutiques, - insuffisance de spécialistes, - faible taux de fréquentations des centres de santé publics, - Ineffectivité de l'hôpital de zone (3 A) 	<ul style="list-style-type: none"> - Construire de centres de santé - Equiper les centres de santé - Recruter des agents de santé qualifiés - Former les agents de santé - Créer des pharmacies - Rendre disponible les médicaments - Encourager la médecine traditionnelle
Nutrition	<ul style="list-style-type: none"> - Pauvreté chronique - Existence de différents types de malnutritions (modérée et sévère). 	<ul style="list-style-type: none"> - Sensibiliser la population surtout les femmes sur les pratiques nutritionnelles - Subventionner les producteurs pour la

		disponibilité des produits agricoles
Education	<ul style="list-style-type: none"> - Insuffisance d'infrastructures et équipements scolaires, - insuffisances d'enseignants qualifiés ; - baisse continue du niveau des apprenants ; - faible taux de scolarisation, de réussite aux examens. 	<ul style="list-style-type: none"> - Rendre facile l'accès aux crédits scolaire - Renforcer la capacité des enseignants - Construire des salles de classe - Equiper les salles de classes - Plaider pour l'augmentation des cantines scolaires - Doter les écoles d'eau potable
Alphabétisation	<ul style="list-style-type: none"> - Insuffisance de formation des formateurs (maîtres alphabétiseurs), - insuffisance des centres d'alphabétisation - Insuffisance de matériels et équipements didactiques, - absence de motivation des maîtres alphabétiseurs. 	<ul style="list-style-type: none"> - Doter les villages d'un centre d'alphabétisation - Promouvoir l'alphabétisation - Créer des écoles de langues
Eau potable	<ul style="list-style-type: none"> - Faible taux de couverture des besoins en eau potable ; - Multiplication des Postes d'Eau Autonomes Privés ; - Taux élevé de panne des équipements d'exhaure ; - Coût élevé de la vente d'eau de la SONEB ; - Absence de périmètre de protection des zones de captage ; - 	<ul style="list-style-type: none"> - Doter tous les villages d'AEV - Extension des réseaux de la SONEB

Hygiène et assainissement	<ul style="list-style-type: none"> - Absence de zones de regroupement fonctionnelles ; - non fonctionnement du CEDES ; - Faible motivation des structures de pré-collecte ; - Faible taux de couverture en infrastructures d'hygiène et d'assainissement (latrines, collecteurs d'assainissement) ; - insatisfaction des prestations des structures de pré collecte des DSM - insuffisance de latrines familiales, publiques et scolaires, - manque d'une politique d'hygiène et d'assainissement opérationnelle ; 	<ul style="list-style-type: none"> - Sensibiliser la population sur les pratiques de l'ATPC - Doter les rues de poubelles publiques - Construire des latrines publiques - Rendre disponible un point de regroupement des déchets - Orienter les structures de pré-collecte vers les villages de la commune - Organiser des journées de salubrité
Affaires sociales	<ul style="list-style-type: none"> - Faible prise en compte des cas sociaux, des indigents et des plus démunis, - Ignorance des textes régissant les affaires conjugales - Corruption 	<ul style="list-style-type: none"> - Appuyer financièrement et techniquement le CPS
Routes et transport	<ul style="list-style-type: none"> - Mauvais dimensionnement des principales voies ; - Variation de la largeur d'emprise des principales voies à caractère intercommunal ; - Très faible entretien du réseau routier existant ; - Dégradation rapide du réseau routier ; - Transport en commun en récession au profit du transport par engins à deux roues assurées par des conducteurs 	<ul style="list-style-type: none"> - Réfectionner les voies d'accès ; - Paver les axes principaux de la commune ; - Harmoniser l'emprise des voies à caractère intercommunal

	appelés « zém »	
Sports et loisirs	<ul style="list-style-type: none"> - Manque d'une politique ou d'une stratégie de développement ou de promotion des sports et loisirs ; - - Manque d'infrastructures de sports et de loisirs ; - Manque de compétitions dans le domaine des sports et des loisirs ; - 	<ul style="list-style-type: none"> - Construire les aires de jeux - Construire des terrains de foot - Financer les activités sportives -
Energie	<ul style="list-style-type: none"> - Faible couverture des localités de la commune par le réseau de la SONEB ; - Absence d'une stratégie opérationnelle de développement de l'énergie ; - Utilisation du bois de chauffe comme source d'énergie par une écrasante majorité de la population ; - Difficultés d'accès aux autres sources alternatives d'énergies (énergies renouvelables) ; 	<ul style="list-style-type: none"> - Soumettre des projets d'électrification de la commune aux PTF - Doter les villages de panneaux solaires - Extension des réseaux de la SBEE - Créer des centres d'énergies renouvelables
Télécommunications et média	<ul style="list-style-type: none"> - Coût élevé de la communication ; 	<ul style="list-style-type: none"> - Plaidoyer pour réduire le prix de la communication
Gestion foncière	<ul style="list-style-type: none"> - Méconnaissance des textes sur le foncier ; - Difficultés de mise en œuvre des dispositions de la 	<ul style="list-style-type: none"> - Faire l'analyse institutionnelle du foncier de la commune

	<p>nouvelle loi portant code foncier et domaniale en république du Bénin ;</p> <ul style="list-style-type: none"> - Bradage du patrimoine foncier ; - Mauvaise organisation et mauvaise gestion de l'espace communal ; - 	<ul style="list-style-type: none"> - Recaser les espaces
Remembrement /lotissement	<ul style="list-style-type: none"> - Absence d'une politique globale et prospective d'aménagement du territoire communal ; - Inexistence d'un Schéma Directeur d'Aménagement Communal ; - Incohérence des opérations de remembrement/lotissement ; - Conception et réalisation des opérations de remembrement/lotissement sans la prise en compte du statut de la future cité urbaine auquel la commune ne peut plus échapper ; 	<ul style="list-style-type: none"> - Mettre en place un comité de gestion de lotissement - Viabiliser les zones en lotissement / remembrement ; - Elaborer les SDAC pour Adjarra
Habitat	<ul style="list-style-type: none"> - Implantation de l'habitat à certains endroits impropres à l'installation humaine ; - Faible sollicitation des architectes pour la mise en place des habitats 	<ul style="list-style-type: none"> - Construire les logements sociaux
Environnement/	<ul style="list-style-type: none"> - Mauvaise gestion des ressources naturelles et des ordures 	<ul style="list-style-type: none"> - Sensibiliser les populations sur les critères

Ressources naturelles	<ul style="list-style-type: none"> ménagères ; - Surexploitation des sols, des plans d'eau et des forêts ; - Comportements non respectueux de l'environnement ; - Pollutions de l'environnement, des plans d'eau et des eaux souterraines ; - Importantes pertes de biodiversité 	<ul style="list-style-type: none"> d'adaptation aux changements climatiques - Prévenir l'inondation - Construire de latrine publiques
Vulnérabilité/Climat	<ul style="list-style-type: none"> - Apparition de façon fréquente de phénomènes climatiques extrêmes (poches de sécheresse, pluies tardives) ; - Perturbation du régime climatique par des pratiques traditionnelles ; - Populations agricoles vulnérables aux effets des Changements Climatiques ; 	<ul style="list-style-type: none"> - Identifier les secteurs vulnérables aux changements climatiques - Mettre en place les mesures d'adaptation aux changements climatiques
Mesures d'adaptation aux CC	<ul style="list-style-type: none"> - Absence d'informations sur les mesures d'adaptation aux CC, - Absence d'actions de résilience aux effets de changement climatique 	<ul style="list-style-type: none"> - Mettre en place les mesures d'adaptation aux changements climatiques
Coopération décentralisée Intercommunautaire	<ul style="list-style-type: none"> - Faible fonctionnement des cadres d'intercommunalité. 	<ul style="list-style-type: none"> - Renforcer la coopération décentralisée
Administration	<ul style="list-style-type: none"> - Mauvaise planification et mauvaise gestion du temps ; 	<ul style="list-style-type: none"> - Créer un cadre de concertation entre la Mairie

communale	<ul style="list-style-type: none"> - Inadaptation poste-profil et poste-niveau au niveau de certains services de la Mairie ; - Manque d'expériences au niveau de certains agents de la Mairie ; - Inefficacité de certains services de la mairie - Politisation dans la gestion des affaires au niveau local - Lenteur administrative - 	<p>et les populations</p> <ul style="list-style-type: none"> - Organiser périodiquement des séances de reddition de compte
Fonctionnement du conseil de quartier/arrondissement	<ul style="list-style-type: none"> - Manque de motivation et faible animation des conseils au niveau des villages et des arrondissements ; 	<ul style="list-style-type: none"> - Motiver les conseillers locaux
Genre	<ul style="list-style-type: none"> - Pesanteurs socioculturelles très défavorables pour l'émancipation de la femme ; - Absence des femmes dans la quasi-totalité des instances de décision ; - Iniquité sociale dans les instances de prises de décisions et dans les structures politiques. 	<ul style="list-style-type: none"> - Impliquer les femmes dans les politiques de base - Sensibiliser les jeunes et les femmes sur leurs importances au développement

Sécurité	<ul style="list-style-type: none"> - Insuffisance des effectifs et des équipements des commissariats de la police républicaine, - Insuffisance d'éclairages publics, - faible collaboration entre la population et les forces de sécurité. - Inobservance des règles de sécurité routière 	<ul style="list-style-type: none"> - Former les agents de sécurité - Créer des cellules ou des postes de sécurité villageoise
Finances locales	<ul style="list-style-type: none"> - Faible taux de recouvrement des taxes et impôts ; - Faible maîtrise du gisement fiscal et de la base taxable ; 	<ul style="list-style-type: none"> - Sensibiliser la population sur l'incivisme fiscal
Prise en compte du genre dans les actions	<ul style="list-style-type: none"> - Faible prise en compte de la dimension genre dans les projets/programmes de développement ; 	<ul style="list-style-type: none"> - Impliquer les femmes dans les politiques de base

Secteur : Production Végétale, Elevage, Pisciculture/Pêche

No	Problèmes	Causes du problème	Effets du problème	Groupes concernés	Approches de solutions
1	Faibles productivité et productions agricoles	<ul style="list-style-type: none"> - Non-respect des itinéraires techniques des principales spéculations, - Terres cultivables de moins en moins disponibles, - Non disponibilité des intrants de qualité, - Non maîtrise de l'eau 	<ul style="list-style-type: none"> - Famine - Faible revenu - Pauvreté 	<ul style="list-style-type: none"> - Producteurs, transformateurs et commerçants des produits végétaux 	Prévoir : <ul style="list-style-type: none"> - Zones agricoles, - Aménagement hydro agricole - Accompagnement technique (ONG, Projets, MAEP) et financier (FNDA, FadeC agriculture), -
2	Faibles productivité et productions des élevages	<ul style="list-style-type: none"> - Systèmes inappropriés des élevages traditionnels ; - Méconnaissance ou non respect des règles pour un élevage de type moderne ; - Importation massive des produits carnés, - Absence de crédits adaptés 	<ul style="list-style-type: none"> - Faible revenu - Pauvreté - malnutrition 	Eleveurs, transformateurs et commerçants des produits carnés	<ul style="list-style-type: none"> - Accompagnement technique (ONG, Projets, MAEP) et financier (FNDA, Faded Agriculture), - Mesures de protection des éleveurs locaux
3	Faible développement de la pisciculture	<ul style="list-style-type: none"> - Non maîtrise des pratiques/conduites des élevages de poissons, - Coût élevé des aliments et difficultés d'accès aux alevins de qualité ; - Importation massive des produits congelés de 	<ul style="list-style-type: none"> - Faible revenu - Pauvreté - malnutrition 	Pisciculteurs, mareyeurs/mareyeuses et transformateurs et commerçants des produits de pêche	<ul style="list-style-type: none"> - Accompagnement technique (ONG, Projets, MAEP) et financier (FNDA, FadeC Agriculture), - Mesures de protection des pisciculteurs locaux

		pêche.			
4	<ul style="list-style-type: none"> - Appauvrissement des plans d'eau en ressources halieutiques - - 	<ul style="list-style-type: none"> - Surexploitation et comblement des plans d'eau ; - Pratiques de pêche inappropriées - Absence d'autres activités génératrices de revenus - - Comblement et envahissement des plans d'eau par les plantes flottantes ; - Erosion des berges, - Méconnaissance ou non respect des textes en vigueur. 	<ul style="list-style-type: none"> - Faible prise - Faible revenu - Pauvreté 	Pêcheurs, mareyeuses et commerçants des produits de pêche	<ul style="list-style-type: none"> - Développement des activités alternatives compétitives génératrices de revenu ; - - Gestion intégrée des ressources en eau ; - Programme de protection des berges - Application des textes en la matière

Secteur : Commerce

1	<ul style="list-style-type: none"> - Prédominance du commerce informel 	<ul style="list-style-type: none"> - Manque d'emploi ; - Méconnaissance ou contraintes dissuasives du cadre formel d'exercice de l'activité commerciale 	<ul style="list-style-type: none"> - Concurrence déloyale, - Baisse du niveau des recettes de la commune ; 	Les commerçants exerçant dans un cadre informel	<ul style="list-style-type: none"> - Vulgariser et sensibiliser sur le cadre d'exercice de l'activité commerciale ; - Création d'un cadre incitateur ou d'un environnement favorable à la formalisation de l'activité commerciale ; - Accompagnement des commerçants potentiels au respect du cadre
Secteur artisanat					
1	<ul style="list-style-type: none"> - Faible développement du secteur ; - Village artisanal non fonctionnel. 	<ul style="list-style-type: none"> - Peu d'importance accordée et faible accompagnement du secteur ; - Faible disponibilité et cherté des matières premières pour certaines catégories d'artisans Non structuration et manque d'organisation des acteurs, - Absence d'une politique ou d'une stratégie de 	<ul style="list-style-type: none"> - Déclin de l'activité, - Chômage des acteurs - Non-participation au développement de la Commune - Baisse de recette de la Commune 	Les acteurs et les actrices du secteur,	<ul style="list-style-type: none"> - Accompagnement du secteur : <ul style="list-style-type: none"> < appui à la structuration des acteurs < appui à la promotion du secteur - Mise en gérance libre du village artisanal.

		promotion du secteur ;			
Secteur : PME/PMI					
1	Faible présence des PME/PMI	<ul style="list-style-type: none"> - Absence d'une politique efficace ou d'une stratégie opérationnelle de promotion des PME/PMI ; - Méconnaissance des avantages attachés à la création des PME/PMI - Absence de mesures incitatives - Inexistence de 	<ul style="list-style-type: none"> - Très faible proportion d'entrepreneurs et d'industriels formels ; - Chômage et sous emploi des jeunes ; - Perte de ressources pour la Commune 	Promoteurs potentiels	<ul style="list-style-type: none"> - Elaboration et mise en œuvre d'une stratégie de promotion des PME/PMI ; - Création de zones industrielles - Sensibilisation et formation des acteurs potentiels sur les conditions de création et de gestion des PME/PMI ; -
Secteur : Services Financiers					
1	- Insuffisance des Institutions formelles de micro finances (IMF)	<ul style="list-style-type: none"> - Environnement socioéconomique peu favorable à la rentabilité des IMF ; - Conditions d'octroi des crédits inadaptées aux activités économiques des clients potentiels ; - 	<ul style="list-style-type: none"> - Faibles possibilités d'accès aux crédits ; - Faible niveau d'investissement ; - Faible niveau de production ; - Pauvreté 	Différents promoteurs	<ul style="list-style-type: none"> - Promotion et dynamisation de l'économie locale ; - Contribution à la mise en place de véritables IMF de développement
Secteur : Culture/Art/Tourisme/hôtellerie					
1	- - Faible valorisation des secteurs touristique, culturel et artistique	<ul style="list-style-type: none"> - Méconnaissance ou négligence de l'importance économique des secteurs ; - Absence d'une politique ou d'une stratégie de promotion des secteurs ; 	<ul style="list-style-type: none"> - Démotivation des acteurs ; - Perte de ressources pour la commune ; 	Différents Promoteurs ; acteurs	<ul style="list-style-type: none"> - Elaboration et mise en application d'une stratégie de promotion des secteurs ; - Inventaire et valorisation des sites culturels touristiques de la commune ;

		<ul style="list-style-type: none"> - Inexistence d'infrastructures de culture, - Non disponibilité de la liste exhaustive des sites culturels et touristiques 			<ul style="list-style-type: none"> - -
Secteur : Santé					
1	<ul style="list-style-type: none"> - - <p>Faible couverture sanitaire</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Manque d'une stratégie opérationnelle pour la santé des populations ; - absence d'une vision prospective ; - Manque de moyens financiers - Insuffisance d'infrastructures sanitaires - Insuffisance de personnel soignant qualifié, - vétusté du plateau technique au CSC, - insuffisance de spécialistes, - Ineffectivité de l'hôpital de zone (3 A) 	<ul style="list-style-type: none"> - lourdes charges liées à la santé - fort taux de mortalité - résurgence de certaines épidémies, - 	La population	<ul style="list-style-type: none"> - Organisation des plaidoyers au niveau du Ministère Sectoriel, - Construction et équipement des infrastructures sanitaires, - Renforcement de capacités des acteurs - -
2	<ul style="list-style-type: none"> - faible couverture sociale 	<ul style="list-style-type: none"> - faiblesse de la politique de promotion ou de prise en charge sociale 	<ul style="list-style-type: none"> - fort taux de mortalité au niveau des couches vulnérables 	Les couches vulnérables	<ul style="list-style-type: none"> - renforcement de la sécurité sociale - Mise en place d'un dispositif de prise en charge des cas sociaux
3	<ul style="list-style-type: none"> - faible taux de fréquentations des 	<ul style="list-style-type: none"> - Mauvais accueil ; - Coût des prestations ; 	<ul style="list-style-type: none"> - fort taux de mortalité 	La population	<ul style="list-style-type: none"> - Conduite des actions l'IEC au profit des populations ;

	centres de santé publics,	- Pauvreté ou ignorance ; -			- Sensibilisation et Formation du personnel de la santé ; -
Secteur : Education					
1	- Insuffisance d'infrastructures et d'équipements scolaires, - insuffisances d'enseignants qualifiés ;	- Absence d'une politique conséquente et d'une analyse prospective ; - Manque de moyens pour mettre en place un système éducatif performant ;	- outputs de moindre valeur ; - Baisse continue du niveau des apprenants et faibles taux de succès aux examens ; - faible taux de réussite aux examens	Les bénéficiaires	- Mise en applicative du Plan Sectoriel de l'Education ()
Secteur : Alphabétisation					
1	- Insuffisance de formation des formateurs (maîtres alphabétiseurs), - insuffisance des centres d'alphabétisation -Insuffisance de matériels et équipements didactiques, - absence de motivation des maîtres alphabétiseurs	- Peu d'importance ou d'intérêt accordé au secteur ; - Insuffisance de motivation de la part des apprenants - Faible développement de la post-alphabétisation ; - Faible perception de l'intérêt de la formation par les bénéficiaires potentiels ;	- Illettrisme - Faible développement global	La population analphabète	- Elaboration et mise en application d'une stratégie opérationnelle pour l'alphabétisation en conformité avec le volet alphabétisation du PSE
Secteur : Eau potable					
1	- faible taux de couverture des	- Relative facilité d'accès à la nappe phréatique ;	- Difficulté d'accès à l'eau potable pour une large frange de	Populations n'ayant pas accès à des	- Conduites des actions d'IEC au profit des promoteurs de PEA privés ;

	besoins en eau potable des populations ; - Désaffection des populations des sources d'approvisionnement de la SONEB et DG Eau au profit des PEA privés	- Pauvreté des populations ; - Multiplication des PEA privés ;	la population - Maladies liées à l'eau de consommation ;	points d'eau potable	- Actions de Plaidoyer pour bénéficier des programmes hydrauliques urbain et villageois
Secteur : Hygiène et assainissement					
	- Non fonctionnement du CEDES, - Insatisfaction des prestations des structures de pré collecte des DSM ; - Insuffisance de latrines familiales, publiques et scolaires, - Inexistence de structure de collecte des déchets solides ménagers, - Manque de	- Faible importance accordée au secteur ; - Moyens limités pour faire face à l'importance des besoins ; - Résistance ou réticence des populations à s'abonner aux structures de pré-collecte ; - Faible motivation des structures de pré-collecte ; - Méconnaissance des inconvénients liés à la non utilisation des latrines	- Prolifération des maladies d'origine hydro fécale	L'ensemble de la population	- Relance des activités au niveau du CEDES ; - Conduite des actions d'IEC au profit des populations ; - Appui/accompagnement des structures de pré-collecte ;

	politique d'hygiène et d'assainissement				
Secteur : Affaires sociales					
	<ul style="list-style-type: none"> - Faible prise en compte des cas sociaux, des indigents et des démunis, - 	<ul style="list-style-type: none"> - Manque de stratégie opérationnelle de prise en charge des cas sociaux ; - Manque de ressources pour faire face aux besoins ; - Faible visibilité de la prise en compte de la dimension sociale dans les documents stratégiques, - Analphabétisme 	<ul style="list-style-type: none"> - Frustrations et mécontentements au sein des couches défavorisées ; - 	Toutes les couches défavorisées	<ul style="list-style-type: none"> - Prise en compte de la dimension sociale dans les programmes et projets de développement de la commune ; - Diffusion et vulgarisation et mise en application des textes ayant trait à la prise en charge des cas sociaux ; -
Secteur : Routes et transport					
	<ul style="list-style-type: none"> - Mauvais dimensionnement des principales voies ; - Faible entretien du réseau routier existant, - Variation de la largeur d'emprise des tronçons de certaines voies principales à caractère intercommunal ; 	<ul style="list-style-type: none"> - Manque de vision prospective sur l'avenir de la commune ; - - Manque de moyens financiers ; - Insuffisance d'ambition pour la Commune - Absence d'une politique d'intercommunalité dans le cadre de transport urbain et inter urbain 	<ul style="list-style-type: none"> - Exigüité des principales voies pour assurer la fluidité du trafic d'ici 10 ans - 	Les usagers	<ul style="list-style-type: none"> - Amélioration de l'entretien du réseau routier de la commune ; - Redimensionnement des voies principales et pose des balises de délimitation des emprises comme mesures conservatoires ; - Mettre en place une politique de construction et d'entretien durables des voies -

	- Transport assuré par les zem dans l'insécurité totale				
Secteur : Sports et loisirs					
	- Faible développement des activités de sport et des loisirs ;	<ul style="list-style-type: none"> - Manque de volonté politique pour les secteurs de la part des responsables communaux ; - Manque d'infrastructures de sport et de loisirs ; - Manque de moyens ; - Insuffisance de motivation des acteurs ; 	<ul style="list-style-type: none"> - Absence ou insuffisance de compétitions dans le domaine des sports ; - Manque de loisirs pour les populations 	La jeunesse et la population en général	- Elaboration et mise en œuvre d'une stratégie de développement et de promotion des sports et loisirs en conformité avec la stratégie sectorielle de développement des sports et loisirs.
Secteur : Energie					
	<ul style="list-style-type: none"> - Faible couverture de la commune par le réseau de la SBEE Utilisation anarchique des bois de chauffage, - Difficultés d'accès aux autres énergies alternatives renouvelables. 	<ul style="list-style-type: none"> - Monopole à la SBEE - Absence d'une véritable politique énergétique dans le sens de la diversification 	<ul style="list-style-type: none"> - Beaucoup de localités sans lumière - Délestage fréquents - Forte pression sur les forêts 	La population	- Accompagner le gouvernement pour la mise en place d'une véritable politique énergétique
Secteur : Gestion foncière					

	- rMauvaise gestion du foncier	- Méconnaissance des textes sur le foncier - Absence du SDAC -	- Occupation anarchique de l'espace communal	la population	- Diffusion et vulgarisation des textes - Elaboration du SDAC
Secteur : Urbanisme					
	- Inexistence de projet d'urbanisation des villages - Insuffisance de réserves administratives	- absence d'une politique cohérente d'aménagement du territoire	- plan d'occupation du territoire sans une vue prospective cohérente	Les populations	- s'inscrire dans la démarche de faire d'Adjarra une ville à l'horizon
Secteur : Environnement/Ressources naturelles					
	- Surexploitation des sols, des plans d'eau et des forêts, - Surexploitation des ressources naturelles et minière - Incivisme de la population - Mauvaise gestion des déchets solides ménagers et des ordures ménagères en général ;	- Absence d'alternatives - Ignorance des avantages d'un environnement sain - Ignorance des textes - Usages abusifs des sachets plastiques pour l'emballage et le conditionnement de toutes les denrées et de tous les mets aussi chauds que froids ; Utilisation anarchiques des engrais et des pesticides chimiques ;	- Compromission de la vie des générations à venir	Générationnelles actuelles et futures	- Mise en place projets/programmes de reconstitution et d'entretien de l'environnement - Appui aux actions de sensibilisation/communication
Secteur : Vulnérabilité/Climat Mesures d'adaptation aux CC					

	<ul style="list-style-type: none"> - Populations très vulnérables aux effets des CC - 	<p>Manque de conscience par rapport aux conséquences du CC</p> <p>Insuffisance des mesures d'adaptation aux changements climatiques ;</p> <p>Absence d'informations sur les mesures d'adaptation aux CC,</p> <p>Absence d'actions de résilience aux effets de changement climatique</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Passivité par rapport aux effets du CC - Phénomènes climatiques extrêmes 	Populations	<ul style="list-style-type: none"> - Mise en place projets résilients aux effets du CC - Formations sur les mesures d'adaptation aux CC
Secteur : Coopération décentralisée et Intercommunautaire					
	<p>Absence d'accord de coopération décentralisée</p> <p>Faible fonctionnement des cadres d'intercommunalité.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Faible connaissance des procédures de coopération décentralisées - Faible considération aux espaces partagés de développement 	<ul style="list-style-type: none"> - Pas d'accompagnement des autres collectivités locales plus développés - Actions de développement solitaires limitées en l'absence de la complémentarité, de la solidarité et du sens de la mutualisation 	La Mairie	<ul style="list-style-type: none"> - Mettre en place des cadres d'intercommunalité sur la base des avantages partagés - Envoyer des correspondances aux Ambassades
Secteur : Administration communale					
	<ul style="list-style-type: none"> - - <p>Mauvais fonctionnement de l'administration</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Méconnaissance du sens de la décentralisation - <p>Inefficacité de certains services de la mairie</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Les actions politiques partisanes au-dessus des actions cohérentes de développement 		<ul style="list-style-type: none"> - Appui à la relecture des textes de la décentralisation - Actualisation des textes de la décentralisation

communale	<ul style="list-style-type: none"> - Politisation à outrance dans la gestion des affaires au niveau local - Lenteur administrative 	<ul style="list-style-type: none"> - Communes sans lendemain - difficultés de développement de partenariat 		
-----------	--	--	--	--

Secteur : Fonctionnement du conseil de quartier/arrondissement					
	<ul style="list-style-type: none"> - Faible animation des conseils 	<ul style="list-style-type: none"> - Forte politisation - Absence d'initiatives et de proactivité 	<ul style="list-style-type: none"> - Villages sans lendemain 	population	<ul style="list-style-type: none"> - Revoir les critères d'éligibilité
Secteur : Genre/ Prise en compte du genre dans les actions					
	<ul style="list-style-type: none"> - Faible prise en compte de la dimension genre dans les projets/programmes de développement 	<ul style="list-style-type: none"> - Pesanteurs socioculturelles séculaires défavorables à l'émancipation et au développement de la femme ; - Difficultés de désagrégation des actions selon le genre 	<ul style="list-style-type: none"> - Rapport homme/femme inégal - Marginalisation des femmes à tous les niveaux ; - Iniquité sociale dans les instances de prise de décisions et dans les structures politiques - Faible participation des femmes au processus de développement 	Femmes	<ul style="list-style-type: none"> - Formations sur : < approche genre et développement < budgétisation selon le genre < désagrégation des indicateurs selon le sexe
Secteur : Sécurité					
	<ul style="list-style-type: none"> - Problème d'insécurité 	<ul style="list-style-type: none"> - Faible accompagnement de la police républicaine 	<ul style="list-style-type: none"> - l'insécurité des populations 	population	<ul style="list-style-type: none"> - Contribution au renforcement des

	-	<ul style="list-style-type: none"> - Méconnaissance des droits et devoirs par une frange de la population - Peu de crédits accordés aux éclairages publics Insuffisance des effectifs et des équipements des commissariats de la police républicaine, - Insuffisance d'éclairage public, - faible collaboration entre la population et les forces de sécurité. - Inobservance des règles de sécurité routière 	-		<p>moyens des commissariats</p> <ul style="list-style-type: none"> - Forte collaboration élus/agents et population
Secteur : Finances locales					
	- Faible taux de recouvrement des taxes et impôts ;	<ul style="list-style-type: none"> - Incivisme fiscal ; - Corruption ; - <p>Faible appréhension du potentiel fiscal de la commune</p> <p>-Faible maîtrise de la base taxable</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Faibles capacités d'investissement - 		<ul style="list-style-type: none"> - Amélioration du système d'imposition et de recouvrement des taxes et impôts

Tableau N°2 : Annexe : Récapitulatif des résultats de l’alphabétisation dans la commune au cours de 2013 à 2018.

N°	ANNEES	INSCRITS			TESTE			ABANDONS			ALPHABETISES			ECHECS			TRI	TRT	TP	TAI
		T	H	F	T	H	F	T	H	F	T	H	F	T	H	F				
01	2012-2013	158	078	080	089	047	042	069	031	038	089	047	042	000	000	000	53,79%	100%	56,32%	43,67%
02	2013-2014	187	079	108	165	071	094	022	008	014	139	063	076	026	008	018	74,33%	84,24%	88,23%	11,76%
03	2014-2015	356	186	170	291	140	151	064	045	019	285	139	146	006	001	005	80,05%	97,93%	81,74%	17,97%
04	2015-2016	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---
05	2016-2017	112	057	055	088	043	045	024	014	010	079	038	041	009	005	004	70,53%	89,77%	78,57%	21,42%
06	2017-2018	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---
TOTAL		813	400	413	633	301	332	179	098	081	592	287	305	041	014	027	72,81%	93,52%	77,85%	22,01%

Source : SCAEA (service communal de l’alphabétisation et d’éducation des adultes)

Taux de réussite par rapport aux inscrits (TRI)

Taux de réussite par rapport aux testés (TRT)

Taux de participation (TP)

Taux d’abandon par rapport aux inscrits (TAI)

